



Oxford Business Group

La sécurité alimentaire à portée de main de l'Algérie

Page 5



AL SALAM BANK
السلام بنك

www.alsalamalgeria.com
tawassol@alsalamalgeria.com



INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 7^e Année - Samedi 24 Novembre 2018
16 Rabie El Aouel 1440 - N° 1950 - Algérie : 10 DA / 1 €

Oran

Saisie de 280 kg de viandes rouges avariées dans la commune d'Es Sénia

Page 2

OUYAHIA L'A RÉAFFIRMÉ JEUDI DERNIER

Le développement des régions frontalières suscite un intérêt particulier de l'Etat

- Le développement des régions frontalières suscite un intérêt particulier de la part des autorités publiques qui leur a consacré des programmes et des budgets spéciaux en vue d'améliorer le cadre de vie des populations de ces régions. Cette orientation de l'Etat a été réaffirmée, jeudi dernier, par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en réponse à une question d'un député qui l'a interpellé sur les mesures et les dispositions prises par le gouvernement pour promouvoir et développer les zones frontalières.

>> Lire page 3

MDN



Gaïd Salah : «Le Haut Commandement de l'ANP accorde une importance à la réalisation de multiples projets d'infrastructures»

Page 3

Solidarité nationale



De nouveaux outils pour renforcer l'aide de l'Etat aux catégories vulnérables

Page 6

Industrie automobile

Yousfi : «L'Algérie a besoin de 20 à 30 ans pour réduire les importations et atteindre l'exportation»

Page 7

L'Echo Sportif

Bilan à mi-saison de la Ligue 1 Mobilis L'USMA... et les autres

MC Oran

Un énième bras de fer Belhadj-actionnaires se profile à l'horizon

Page 22



Relance de l'UMA

L'Algérie répond au roi du Maroc avec une nouvelle initiative



L'Algérie a appelé, ce jeudi, à la tenue «dans les délais les plus rapprochés» d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA). «L'Algérie a saisi officiellement le secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe pour l'appeler à organiser dans les délais les plus rapprochés une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA», a annoncé le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette initiative «s'inscrit en droite ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances»...

>> Lire page 24

Adrar

Reddition d'un terroriste armé

Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce aux efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire (ANP), le terroriste Hamou Salah Abderrahmane alias Abdelouahab s'est rendu, le 22 novembre 2018, aux autorités militaires d'Adrar - 3^e Région militaire en possession d'un pistolet-mitrailleur de type Kalachnikov, un chargeur et une quantité de munitions. L'intéressé a rallié les groupes terroristes en 2009», a indiqué, hier, le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. Lors d'une opération de fouille et de recherche menée dans la localité de Ras Bouregache à Skikda - 5^e Région militaire, un détachement de l'ANP «a découvert et détruit, une cache d'armes contenant 15 bombes de confection artisanale et huit fusils de chasse». Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement combiné de l'ANP et la Gendarmerie nationale «a arrêté 4 individus et saisi 19.7 kilogrammes de kif traité, 2 véhicules et un fusil de chasse à Oran - 2^e Région militaire et Bouira - 1^e Région militaire. Dans le même contexte, un détachement de l'ANP a arrêté 4 individus et



saisi 5 groupes électrogènes, 4 marteaux-piqueurs et 2 détecteurs de métaux à Tamanrasset - 6^e Région militaire, tandis que d'autres détachements ont saisi à El Tarf, Souk Ahras, Tébessa -5^e Région militaire et El Oued -4^e Région militaire, 14 079 litres de carburants, 4 véhicules, 60 quintaux de

feuilles de tabac et 1470 unités de différentes boissons. Par ailleurs, les gardes-côtes et les gardes frontières «ont mis en échec une tentative d'immigration illégale de 43 individus à Oran, Beni Saf et Tlemcen - 2^e Région militaire.

Oran

16 candidats à l'émigration clandestine interceptés au nord de Cap Falcon

Au total, 16 candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés, jeudi, au nord est de Cap Falcon (Aïn El Turk) par des unités du groupement territorial des garde-côtes d'Oran. Ces 16 personnes, dont trois femmes et deux mineurs, ont tenté, dans la matinée, de traverser la Méditerranée à bord d'une embarcation pneumatique, avant d'être interceptés, à 6 miles au nord est de Cap Falcon, par une patrouille des garde-côtes. Les mis en cause ont été remis, après formalités d'usage, à la Gendarmerie nationale avant d'être présentés devant la justice.

El Tarf

Saisie de 516 comprimés psychotropes au poste frontalier d'Oum Teboul

Pas moins de 516 comprimés psychotropes ont été saisis, lors d'une opération de contrôle douanier au niveau du poste frontalier d'Oum Teboul, dans la daïra d'El Kala, wilaya d'El Tarf. Cette saisie a été effectuée mercredi soir alors qu'un voyageur transitant par le poste frontalier d'Oum Teboul finalisait les procédures douanières d'usage pour entrer sur le territoire national, a précisé Asma Belkhir, précisant que les comprimés classés hallucinogènes étaient découverts lors d'une fouille corporelle du voyageur.

Oran

Saisie de 280 kg de viandes rouges avariées dans la commune d'Es Senia



Les éléments de la brigade territoriale de la gendarmerie nationale d'Es Senia (Oran) ont saisi dans un abattoir clandestin 280 kg de viandes impropres à la consommation, a-t-on appris auprès du même corps de sécurité. Agissant sur informations faisant état de l'existence d'un abattoir clandestin au niveau d'une ferme dite «Tedja» à la commune d'Es Senia, une patrouille d'éléments de la brigade en coordination

avec celle de la protection de l'environnement relevant du groupement territorial de la Gendarmerie nationale s'est déplacée sur les lieux où elle a saisi 250 kg de viandes avariées après avoir été analysées par les services vétérinaires. La brigade territoriale de la Gendarmerie nationale d'Es Senia a ouvert une enquête sur les tenants et aboutissants de cette affaire.

ANP

Dix casemates pour groupes terroristes détruites Batna, Skikda et Mila

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 21 novembre 2018, lors d'opérations de fouille et de ratissage à Batna, Skikda et Mila - 5^e RM, 10 casemates pour groupes terroristes, deux bombes de confection artisanale, une paire de jumelles, des denrées alimentaires, des effets vestimentaires et divers objets», a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, «un détachement de l'ANP a arrêté, en coordination avec les services de la Sûreté nationale à Béchar - 3^e RM, quatre narcotrafiquants et a saisi 70, 6 kilogrammes de kif traité et deux véhicules touristiques, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont saisi quatre kilogrammes de kif traité détenus par trois



narcotrafiquants à Tlemcen- 2^e RM». D'autre part, «un détachement de l'ANP a intercepté à Aïn Guezam - 6^e RM, un contrebandier à bord d'un véhicule tout-terrain chargé de deux tonnes de denrées alimentaires, alors que des éléments de la Gendarmerie

nationale ont arrêté un contrebandier et saisi 35 quintaux de tabac à El Oued et Aïn Amenas - 4^e RM. Ils ont également intercepté six individus en leur possession cinq fusils de chasse à Oum El Bouaghi, Skikda -5^e RM) et Tlemcen - 2^e RM».

Reghaïa

Une quadragénaire percutée par un train

Une femme quadragénaire a trouvé la mort, jeudi, après avoir été percutée par un train reliant Alger à Thénia, dans un lieu situé non loin de la station de Reghaïa (Est d'Alger). Kamel Sadek, sous-lieutenant de la cellule de communication à la direction de wilaya de la Protection civile, a fait savoir que la victime, âgée de 45 ans, est décédée sur le coup, ce jeudi, après avoir été heurtée par un train reliant Alger à Thénia. La victime a été percutée à 11h40 en tentant de traverser la voie ferrée au niveau de la cité Faousssi, non loin de la station de Reghaïa, relevant que les agents de la Protection civile s'étaient intervenus pour transférer le corps sans vie de la quadragénaire.

Libération provisoire pour Adlène Mellah en attendant son procès le 7 février prochain

Le tribunal correctionnel de Sidi M'hamed à Alger a prononcé, jeudi, la remise en liberté provisoire du journaliste et directeur du site électronique «Dzair Presse», Adlène Mellah avec ajournement de son procès au 7 février 2019. Le journaliste Adlène Mellah était en détention provisoire depuis le 26 octobre dernier pour les chefs d'accusation de «menace et chantage de divulgation d'informations attentatoires pour l'obtention de fonds, atteinte à la vie privée et transmission de communications téléphoniques et de discussions privées et confidentielles ainsi que des enregistrements et des photos pris en lieux privés, gardés et mis à la portée du public sans autorisation ni consentement du concerné». Mettant en avant l'article 50 de la Constitution qui stipule que «le délit de presse ne peut être sanctionné par une peine privative de liberté», le collectif de défense, composé d'une vingtaine d'avocats, à leur tête maîtres Benissad Nouredine, Ben Yekhllef Cherif, Brahmi Hassen, Fatima Zohra Benbraham, a évoqué la détérioration de l'état de santé de leur client qui souffre d'asthme et de pathologie cardiaque nécessitant son hospitalisation, outre l'absence de témoins dans le dossier. La défense a assuré également que le journaliste présente toutes les garanties de sa comparution devant le tribunal le jour du procès, le 7 février prochain.

Ouyahia l'a réaffirmé jeudi dernier

Le développement des régions frontalières suscite un intérêt particulier de l'Etat

Le développement des régions frontalières suscite un intérêt particulier de la part des autorités publiques qui leur a consacré des programmes et des budgets spéciaux en vue d'améliorer le cadre de vie des populations de ces régions.

Cette orientation de l'Etat a été réaffirmée, jeudi dernier, par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, en réponse à une question d'un député qui l'a interpellé sur les mesures et les dispositions prises par le gouvernement pour promouvoir et développer les zones frontalières. Il s'agit de la mise en œuvre d'une politique tracée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui accorde une importance majeure au développement des régions frontalières, profitable à leurs habitants, partant des principes suprêmes de l'Etat algérien, prônant le bon voisinage et la coopération commune, afin de réaliser le développement de ces régions, à travers la conjugaison de nos efforts et la mobilisation de nos moyens. L'enjeu d'aujourd'hui est le développement des zones frontalières qui jouissent d'une grande attention et appui de la part du président de la République, et ces zones nécessitent un intérêt particulier au vu de leurs spécificités par rapport aux autres régions des deux pays. Le développement doit englober toutes les aspects d'une vie décente pour les populations de ces zones et leur désenclavement à partir de la mise en place des infrastructures de base qui ouvrent la voie à la construction des grandes infrastructures socioéconomiques. Récemment, Bedoui avait sévèrement mis en garde contre toute tentative visant à mettre en péril la stabilité du pays, en affirmant que l'Etat «ne tolérera aucune atteinte à sa stabilité et à sa sécurité et poursuivra son combat sans relâche contre le terrorisme pour assécher ses sources, défendre l'intégrité du territoire national et frapper d'une main de fer tous ceux qui veulent porter atteinte à la sécurité du citoyen». Le citoyen algérien, dira-t-il, «s'était élevé comme un seul homme, répondant à l'appel de la paix et de la réconciliation nationale, donnant ainsi une leçon de cohésion et de nationalisme», appelant, à ce propos, les citoyens à «ne pas succomber aux appels de ceux qui veulent semer le doute et qui sont très loin des défis internes et externes auxquels fait

face le pays», soutenant que l'Algérie est un Etat d'institutions respectueux de ses rendez-vous constitutionnels. Il avait également indiqué que le gouvernement compte mettre en place une nouvelle stratégie de développement des régions frontalières, en vue d'insuffler une nouvelle dynamique aux régions du Sud du pays, précisant que cette stratégie concernera tous les domaines de développement et que tous les moyens matériels et humains seront mobilisés à cet effet. Dans le même contexte, Bedoui a salué «la bravoure des enfants de l'Algérie qui ont atteint un haut niveau de conscience s'érigeant ainsi en soupape de protection garantissant la stabilité du pays, rejetant de suivre ceux qui appellent à la fitna, jaloux des réalisations de l'Algérie, sous la direction éclairée du président de la République qui met l'accent à chaque fois sur la poursuite de la démarche de développement, tout en plaçant le citoyen au cœur de tout ce que nous faisons dans le cadre de la sérénité et de la paix». Le ministre n'a pas manqué également de saluer la maturité politique dans le pays, laquelle a été renforcée par de nouveaux principes et valeurs issues de la révision de la Constitution. Bedoui a rappelé, par la même occasion, que «ces acquis ont consolidé nos institutions constitutionnelles et assuré à la pratique politique en Algérie, toutes les garanties juridiques, ajoutant que «grâce à ces acquis, l'Etat algérien assure la prise en charge totale du citoyen et de sa sécurité, en élargissant le champ de ces libertés et en renforçant ses droits politiques et son droit au développement durable». Par ailleurs, Bedoui a indiqué que l'Etat a mobilisé de «grands moyens matériels et humains pour promouvoir le développement à travers tout le territoire national, tout en accordant la priorité aux wilayas du Sud et des Hauts-Plateaux ainsi qu'aux régions frontalières qui devraient bénéficier également de ce développement», soulignant que les orientations du Président Bouteflika placent le Grand Sud et les Hauts-Plateaux au cœur de toutes



les stratégies de l'Etat. «La relance des deux fonds de développement du Sud, des Hauts-Plateaux et la mobilisation des ressources financières au profit des populations de ces régions, outre le développement des zones frontalières qui ont bénéficié d'importants programmes de développement, témoignent de la profonde conviction du président de la République à réaliser un développement équitable respectant les spécificités de chaque région du pays», a-t-il soutenu. Il fait savoir, en outre, que ces régions avaient bénéficié de la décision du président de la République portant dégel de toute opération impactant directement la vie de la population, et ce, en dépit des difficultés financières que traverse le pays notamment les secteurs de l'éducation, de l'habitat, de la santé et de l'énergie eu égard à leurs retombées directes sur la vie quotidienne des citoyens. «L'Algérie est fière aujourd'hui des réalisations importantes accomplies, qu'il s'agit d'infrastructures, de logement, de structures de santé ou d'éducation, avec plus de 27 500 établissements éducatifs et 106 établissements universitaires, en sus d'infrastructures sportives et de jeunesse», s'est-il encore

réjoui. À ce propos, le ministre de l'Intérieur a souligné que «ces acquis grandioses apportés par le président de la République avaient pour ultime objectif de servir le citoyen et la nation, et ce, loin de tout calcul, surenchère ou dans le cadre d'une échéance politique quelconque», tout en se félicitant des acquis de la sécurité et de la stabilité, «des acquis arrachés grâce aux sacrifices consentis par les enfants des différents corps de sécurité, à la tête desquels, les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) déployés sur les frontières». «L'Algérie ne serait pas sortie de la décennie noire, sans la mobilisation des éléments de l'Armée et la conscience des citoyens qui se sont mobilisés autour des institutions constitutionnelles, vainquant ainsi le terrorisme barbare, dont des résidus agonisent actuellement et rendent leur dernier souffle», a-t-il mentionné. Dans ce cadre, Bedoui a appelé toutes les franges de la société à «se mobiliser plus que jamais et à faire preuve de vigilance et à être à la hauteur de la grandeur de notre pays, de ses institutions constitutionnelles et des sacrifices des éléments des différents corps de sécurité».

T. Benslimane

MDN

Gaïd Salah : «Le Haut Commandement de l'ANP accorde une importance à la réalisation de multiples projets d'infrastructures»



Le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a inauguré, jeudi dernier, un complexe infrastructurel au siège du ministère de la Défense nationale. Le général de corps d'armée a mis l'accent, lors de cette inauguration, sur «l'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP, à la réalisation de multiples projets d'infrastructures dans tous les

domaines. Des projets qui répondent à toutes les normes de sûreté et de qualité, et qui sont adaptés à leurs environnements». Selon un communiqué du MDN, cette inauguration s'inscrit dans «le cadre du suivi et de l'inspection des différents projets réalisés par l'Armée nationale populaire dans tous les domaines, notamment ceux permettant d'assurer une plateforme d'infrastructures capable de répondre aux besoins de travail des personnels du ministère de la Défense nationale». Dans une allocution, le général du corps d'armée, a signalé qu'à «l'occasion de l'inauguration de cet important édifice infrastructurel, je tiens à souligner l'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP, ces dernières années, à la réalisation de multiples projets infrastructurels dans tous les domaines. Des projets qui répondent à toutes les normes de sûreté et de qualité, et qui sont adaptés à leurs environnements permettant, donc, d'assurer de meilleures conditions de vie et de travail pour les personnels. Dans ce contexte précisément et à titre d'exemple, dix écoles des cadets de la Nation ont été réalisées, outre l'annexe de l'Académie militaire de Cherchell, plusieurs écoles militaires, des centres d'instructions et des cantonnements des unités déployées à travers les six Régions militaires, notamment celles implantées dans les zones frontalières, ainsi que des parkings-auto et d'autres importantes infrastructures militaires. Et conformément à la rigueur et la discipline avec lesquelles s'illustre notre institution militaire, toutes les infrastructures ont été réalisées dans des temps record et avec des coûts raisonnables soumis à un suivi périodique et un strict contrôle par les services compétents. Dans ce sillage, l'inauguration de cet important édifice architectural qui réunit, comme vous le savez, plusieurs structures dont un bloc administratif et un parking-auto, et qui permettent d'améliorer les conditions de travail des personnels du siège du MDN», a affirmé le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah. Ont participé à la céré-

monie d'inauguration, le général-major Ali Sidane, commandant de la 1^{re} Région militaire, le général-major Abdelhamid Ghriss, secrétaire général du ministère de la Défense nationale, ainsi que des chefs de départements, des directeurs centraux et des chefs de service au ministère de la Défense nationale et à l'état-major de l'Armée nationale populaire. A l'entame, le général de corps d'armée a suivi un exposé global présenté par le général-major, directeur de l'Administration et des Services communs au MDN, pour suivre ensuite un film documentaire sur les différentes étapes de sa réalisation et ce, avant de s'enquérir, sur le terrain, de ses diverses structures administratives. Cet édifice architectural dont la réalisation a débuté en 2014, englobe un bloc administratif, un parking-auto avec une capacité de 1800 véhicules, un réservoir d'eau et un passage sous-sol pour piétons. Cette importante réalisation vient s'ajouter à l'ensemble des réalisations infrastructurelles que l'Armée nationale populaire ne cesse de concrétiser ces dernières années. Ce projet infrastructurel a été conçu et concrétisé par la société nationale Batimetal et l'Entreprise nationale des grands ouvrages (Engoa). Sa réalisation s'est articulée essentiellement sur les normes de qualité et de sûreté à travers l'adoption des systèmes de contrôle d'accès, de la gestion intelligente du stationnement et de la vidéosurveillance. En outre, cette nouvelle réalisation représente une valeur esthétique grâce à son style d'architecture moderne, et elle répond aux impératifs d'une exploitation idéale, rationnelle et bien réfléchie des espaces disponibles, et ce, conformément à la nature des missions assignées et aux exigences de travail de tous les personnels du siège du ministère de la Défense nationale. Selon la même source, le général de corps d'armée a mis l'accent sur l'importance qu'accorde le Haut Commandement de l'ANP, à la réalisation de multiples projets d'infrastructures dans tous les domaines.

T. M.

Emploi et sécurité sociale

«La grève illimitée non autorisée par la loi, est non reconnue», déclare Zemali

Le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Mourad Zemali, a déclaré, ce jeudi, à Alger, que la grève illimitée à laquelle avaient appelé certains syndicats ces dernières années, particulièrement l'année écoulée dans le secteur de l'Education n'était pas autorisée par la loi et n'était pas reconnue.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) présidée par Mouad Bouchareb en présence du ministre des Relations avec le Parlement, Mahdjoub Bedda, Zemali a précisé que «la grève illimitée n'est pas autorisée par la loi et n'est pas reconnue». A une question sur les répercussions des grèves, notamment, dans les secteurs de l'Education et de la Santé sur l'apprentissage de l'élève et la santé du citoyen, le ministre a souligné que «l'Algérie a consacré le droit de grève dans toutes ses Constitutions et l'a souligné dans la Constitution de 2016, notamment, en ses articles 70 et 71. Le premier stipule que le droit syndical est reconnu pour tous les citoyens, alors que le second stipule que le droit de grève est reconnu et exercé dans le cadre de la loi». A cette occasion, Zemali a rappelé l'arsenal juridique mis en place dans ce domaine, notamment, les dispositions de l'article 5 de la loi N° 11-90 relative aux relations de travail amendée et complétée et les dispositions de l'article 36 de l'ordonnance 03-6 portant statuts généraux de la Fonction publique, lesquelles stipulent que la grève est un droit pour les travailleurs et les fonctionnaires. Pour encadrer ce droit, des mécanismes, des garde-fous et des dis-



positifs consacrés par la loi 02-90 relative à la prévention et au règlement des conflits collectifs de travail et à l'exercice du droit de grève, ont été mis en place, a-t-il indiqué appelant à mettre en application ces mécanismes avant l'entame de la grève. Le droit de grève est accompagné d'autres mesures

réglementaires relatives à l'organisation du service minimum obligatoire stipulé par les dispositions de la Constitution, en vertu de l'alinéa 2 de l'article 71, consacrant et consolidant les droits fondamentaux des citoyens dans le cadre de l'exercice du droit de grève, a expliqué le ministre. L'arsenal

juridique stipule que le droit de grève est garanti par la loi, sans pour autant porter atteinte à aucun droit stipulé par la Constitution, a-t-il souligné.

A ce propos, le ministre a indiqué que le secteur de l'Education avait fourni des efforts colossaux récemment, notamment, à travers l'élaboration et l'adoption de la Charte d'éthique du secteur de l'Education nationale par huit syndicats et deux associations de parents d'élèves. La Charte d'éthique du secteur de l'Education nationale vise à faire prévaloir le dialogue et la concertation comme moyen idoine pour la création d'un climat favorable à l'exercice de la profession d'enseignant, dans l'intérêt suprême de l'élève, a souligné le ministre ajoutant que ce document était le meilleur mécanisme pour consacrer le dialogue social dans le secteur de l'Education, tout en appelant «les autres secteurs à faire de même». Le système juridique actuel garantit tous les droits aux citoyens, dont l'exercice du droit syndical et de grève et les autres droits, à l'instar des droits à l'éducation, à la santé et au service public, conformément aux chartes et traités internationaux, dont l'Algérie est signataire.

Abdelhak M.

Enseignement du Coran en Algérie

Mise en place d'une commission pour unifier les programmes

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Mohamed Aïssa a fait état, ce jeudi, à Alger, de la mise en place d'une commission qui se chargera de la reformulation et de l'unification des programmes d'enseignement du Coran en Algérie. Présentant un rapport sur son secteur devant la Commission de l'éducation, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des affaires religieuses, Aïssa a précisé qu'«une commission a été mise en place pour la reformulation des programmes d'enseignement du Coran pour les différents cycles, et ce, dans le but d'unifier toutes les écoles coraniques et contrecarrer les idéologies étrangères». Les efforts de l'Algérie en la matière ont donné d'excellents résultats, a affirmé le ministre, rappelant, à cet égard, que les Algériens occupent les premières places dans les compétitions internationales d'apprentissage et de récitation du Coran. Par ailleurs, le ministre a annoncé que les mosquées de la République seront renforcées avant fin 2018 par 2000 imams, et ce,

dans le cadre du programme de formation des imams, des cadres et des différents fonctionnaires du secteur. Après avoir rappelé la promulgation, août dernier, de plusieurs décrets relatifs à l'organisation des mosquées, Aïssa a annoncé l'entrée en vigueur prochaine d'un cahier de charges fixant les conditions de réalisation des mosquées, en sus d'un cahier des prescriptions techniques dont la l'élaboration a été confiée à un bureau d'études spécialisé. S'agissant de la Grande Mosquée d'Alger, le ministre a annoncé qu'elle sera réceptionnée avant fin 2018, précisant, à ce titre, que la date de son inauguration sera fixée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Aïssa a ajouté, par ailleurs, que plusieurs clauses et dispositions relatives à la protection de l'imam ont été incluses dans le code pénal devant être présenté par le ministère de la Justice au Parlement. Il a également fait état de 230.000 livres de Coran distribués gratuitement aux mosquées et Zaouïas du pays, ajou-

tant que d'autres quotas ont été dédiés à des pays africains et d'autres pays comme la Russie en coordination avec les services du ministère des Affaires étrangères. Pour ce qui est des biens Wakfs, plusieurs mesures ont été prises, notamment l'actualisation la législation régissant l'investissement dans ce genre de biens, l'exploitation du foncier relevant du domaine wakfs, la recherche de nouvelles sources de financement et le partenariat avec les investisseurs privés algériens et étrangers pour une meilleure rentabilité économique. Dans ce contexte, Mohamed Aïssa, a rappelé la promulgation d'un décret en août 2018, fixant les conditions d'exploitation des fonciers destinés à l'investissement donnant lieu à plusieurs projets financés par le fonds national des wakfs à l'image des complexes relevant des biens wakfs à Médéa et Ghardaïa. Il a annoncé, dans ce sens, que la liste des assiettes foncières dédiées à l'exploitation et à l'investissement sera fixée avant la fin de l'année, dans le cadre d'un nouveau décret.



Ph : L'ECHO d'Algérie ©

Depuis Khartoum

Louh appelle à conjuguer les efforts pour l'éradication du terrorisme et le tarissement de ses sources



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a appelé, depuis Khartoum, à la conjugaison des efforts pour l'éradication du phénomène du terrorisme et le tarissement de ses sources, mettant en avant l'approche algérienne basée sur la coercition et la prévention.

Intervenant lors des travaux de la 34^e session du Conseil des ministres arabes de la Justice à Khartoum, Louh a mis en garde contre «les défis auxquels fait face le monde arabe conséquemment aux menaces de la montée du terrorisme et de l'extrémisme», appelant à «la conjugaison des efforts pour l'éradication de ce phénomène et le tarissement de ses sources».

A cette occasion, le ministre a mis en avant l'approche algérienne en matière de lutte antiterroriste basée sur «la prévention et la coercition, tout en focalisant sur le traitement des facteurs intellectuels et matériels sous tendant le terrorisme, dont le paiement

de la rançon, un acte criminalisé en Algérie, a-t-il soutenu. A ce propos, Louh a estimé que la criminalisation du paiement de rançon aux terroristes inscrite à l'ordre du jour de cette session était «une consécration des résolutions du Conseil de sécurité et de la Ligue des pays arabes». Evoquant, par ailleurs, la question de la paix et la sécurité dans un monde arabe, confronté à des bouleversements et à des dépassements résultant d'un ordre mondial qui fait fi de la légalité internationale et du non-respect des bases et principes constituant le socle même de l'Organisation des Nations unies, Louh a déploré profondément les répercussions de cette situation sur le processus d'édification de l'Etat de droit. Par ailleurs, Louh a rappelé les principales étapes franchies par l'Algérie en matière de réforme de la justice et d'indépendance du pouvoir judiciaire, sous l'égide du président de la République Abdelaziz Bouteflika, souli-

gnant les axes retenus, particulièrement le développement des capacités humaines et structurels et l'adaptation du système législatif aux données socio-économiques, notamment, après la reprise du processus du développement national et la mise en œuvre des mesures relatives à la Réconciliation nationale.

Le ministre a rappelé également l'adaptation du système législatif aux normes internationales après la ratification par l'Algérie de plusieurs conventions et instruments, notamment, en matière de Droits de l'Homme, de la lutte contre les différentes formes de criminalité et d'humanisation des peines, a indiqué le ministre. Il a rappelé en outre que les réformes englobent également la modernisation du secteur à travers l'introduction des nouvelles technologies de l'information et de la communication et la généralisation des moyens électroniques dans l'acte judiciaire, la gestion administrative et la prestation de services à distance.

Oxford Business Group

La sécurité alimentaire à portée de main de l'Algérie

L'Algérie «se rapproche un peu plus de son objectif d'autosuffisance alimentaire» et pourrait, selon des prévisions officielles, mettre un terme à l'importation de produits agricoles d'ici trois ans, a indiqué un rapport d'Oxford Business Group (OBG) consacré à l'agriculture algérienne.

L'Algérie a enregistré une production céréalière record au cours de la campagne agricole 2017/2018, récoltant 6,1 millions de tonnes de céréales entre juillet 2017 et juin 2018, soit une augmentation de 74% par rapport aux 3,5 millions de tonnes récoltées au cours de la saison précédente, a rappelé l'OBG citant l'annonce faite par le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdelkader Bouazghi. Cette forte production a permis à l'Algérie d'atteindre, avant l'heure, l'objectif de produire 5,3 millions de tonnes de céréales par an avant 2022, a indiqué la même source, ajoutant que les récoltes de légumes ont également été abondantes, note le rapport.

La production nationale de pois chiches a atteint 34 000 tonnes pendant la saison 2017/2018, contre 12 300 tonnes en 2001, tandis que la production annuelle de lentilles est passée de 458 tonnes à 30 000 tonnes au cours de la même période. En janvier 2018, Bouazghi a déclaré que l'Algérie est alors en mesure de répondre à environ 70% de la demande alimentaire nationale.

Le ministre a ajouté qu'un maintien de ce niveau permettrait au pays de mettre fin à l'importation de produits agricole dans les trois ans. La hausse de la production coïncide également avec une importante augmentation des recettes d'exportations des produits agricoles, souligne OBG qui fait référence à Ali Bey Nasri, le président de l'Association nationale des exportateurs algériens, qui avait déclaré que la valeur des exportations agricoles avait grimpé de 50% en glissement annuel au cours des premiers mois de 2018. Selon ses prévisions, les recettes d'exportations atteindraient de 75 à 80 millions de dollars à la fin de l'année 2018, contre 57 millions de dollars en 2017. La hausse de la production intervient à la suite d'investissements publics qui se seraient élevés à 2.500 milliards de dinars (18,2 milliards d'euros) au cours des 20 dernières années, l'agriculture étant considérée par les responsables politiques comme un secteur clé de la stratégie gouvernementale



visant à doper la croissance hors hydrocarbures, ajoute OBG. Le secteur agricole contribuait à quelque 13% du PIB, employant 10,8% de la population active. Dans le cadre du Nouveau Modèle de Croissance publié mi-2016 par le gouvernement, les autorités visent une croissance annuelle moyenne de 6,5% pour le secteur entre 2020 et 2030. Des mesures incitatives, parmi lesquelles, les taux d'intérêts faibles, ainsi qu'une vaccination gratuite pour le bétail, ont été lancées afin d'atteindre cet objectif, souligne encore OBG. De plus, l'État a accepté d'indemniser les exportateurs de 50% des coûts de fret, de transit et d'autres procédures douanières, afin d'encourager le rôle du secteur dans l'équilibre de la balance commerciale. Les bons résultats affichés par la récolte céréalière l'an dernier ont en partie, également, été

attribués aux efforts déployés par le gouvernement pour porter la surface cultivée à 3,4 millions d'hectares, ce qui a contribué à accroître la productivité et à faire passer la production de 1,5 million de tonnes en 2016/2017 à 1,9 million de tonnes.

Des programmes d'irrigation cruciaux pour garantir la sécurité hydrique du pays à l'avenir

La possibilité d'accès à l'eau a constitué un autre facteur déterminant de la récente expansion de la production agricole : la surface irriguée s'élève actuellement en Algérie à environ 1,3 million d'hectares.

«Cinq nouveaux barrages, et les transferts hydrauliques associés, sont entrés en service en 2017 afin de soutenir cette stratégie»,

a déclaré Arezki Berraki, le DG de l'Agence Nationale des Barrages et Transferts (ANBT), à OBG. Les cinq barrages, chacun situé dans une wilaya différente, disposent d'une capacité de retenue totale de 500 millions de m³. «La gestion des ressources hydriques a constitué une priorité clé pour l'Algérie et le pays est désormais en mesure d'améliorer l'irrigation dans plus de wilayas», a ajouté M. Berraki. En septembre 2018, l'Algérie comptait 80 grands barrages en service, dont 36 construits depuis l'an 2000. Cinq barrages supplémentaires sont actuellement en cours de construction, avec une livraison prévue pour 2020. A terme, le gouvernement entend porter le nombre total de barrages à 139 d'ici 2030, et ainsi atteindre une capacité totale de stockage en eau d'environ 12 milliards de m³. Si le soutien de l'Etat a eu une incidence positive sur la récente croissance de la production, certains chiffres montrent que la stratégie la plus efficace afin de pallier aux difficultés rencontrées par les producteurs algériens en matière d'accès au financement, aux équipements, et au savoir-faire notamment, passe par la recherche d'une plus grande participation des investisseurs étrangers.

L'entreprise publique de BTP Cosider, la quatrième plus grande d'Afrique, a, lancé en mai 2017, sa filiale Cosider Agrico, à des fins de promotion de l'agriculture algérienne et d'investissement dans cette dernière. L'entreprise est actuellement en train de construire et d'aménager quatre projets agricoles d'envergure, avec une mise en service prévue pour début 2019 pour le premier d'entre eux. «L'oléiculture, le blé dur et les aliments pour bétail sont des segments dotés d'un fort potentiel mais qui restent jusqu'à présent inexploités en Algérie, a expliqué le PDG de Cosider Agrico, Bencheikh Belkacemi, à OBG. «Les entreprises ont besoin d'investir davantage grâce à des emprunts pour réellement accroître la production nationale, et nous sommes donc disposés à travailler en collaboration avec les investisseurs algériens et étrangers».

Tewfiq M. /Ag.

TIC

Algérie Poste fabriquera elle-même ses cartes magnétiques dès 2019

Algérie Poste fabriquera elle-même ses cartes magnétiques à partir de 2019, a affirmé la ministre de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Feraoun.

La ministre, qui intervenait lors d'une séance plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), présidée par Mouad Bouchareb et consacrée aux questions orales, a indiqué qu'«Algérie Poste fabriquera elle-même ses cartes magnétiques à partir de 2019», annonçant à l'occasion, la conclusion d'un marché pour l'acquisition de près de 6 millions de cartes vierges, dernier stock en ses cartes. A ce propos, Feraoun a précisé qu'Algérie Poste acquerra, le mois prochain, une importante quantité de cartes vierges, pour couvrir la demande, estimée à 1 300 000. «L'acquisition de ces cartes vierges (6 000 000), concerne le dernier lot commandé par Algérie Poste qui procède à la personnalisation des cartes vierges au niveau du centre de Birtouta», a ajouté le ministre. Par ailleurs, Houda-Imane Feraoun a affirmé que la procédure portant retrait de la carte magnétique «Eddahabia» lorsque son détenteur introduit un mot de passe erroné plus de trois fois, «est une mesure qui s'inscrit dans le cadre du respect des standards internationaux», ajoutant que cette procédure «revêt un caractère sécuritaire, notamment, en cas de

vol de cette carte». Concernant les retards accusés dans la maintenance des Distributeurs automatiques de billets (DAB) à travers le territoire national, notamment dans les régions du Sud, Feraoun a évoqué la question d'«importation des pièces de rechange pour DAB, importées uniquement par deux fournisseurs nationaux». Dans ce cadre, elle a précisé que «les ingénieurs d'Algérie Poste sont en mesure de réparer toute panne technique dans les 48 heures, mais la maintenance est difficile quand il s'agit d'une panne liée aux pièces de rechange de ces distributeurs, dont le nombre total est de 1367 répartis à travers le territoire national». Algérie Poste acquerra «dans les mois à venir des pièces de rechange pour ces distributeurs afin de mettre un terme au problème de maintenance des DAB en panne», a-t-elle fait savoir. La ministre a révélé, à ce propos, qu'Algérie Poste avait lancé un appel d'offre portant acquisition de près d'un millier d'autres DAB qui seront installés dans les nouveaux bureaux de poste, les bureaux dépourvus de ces équipements et les lieux publics, à l'instar des gares ferroviaires, a-t-elle expliqué. Il est prévu l'acquisition entre 500 et 600 DAB annuellement pour couvrir les besoins enregistrés au niveau national, a ajouté la ministre.

H. H.



Photo : P.P. Agency ©

Solidarité nationale

De nouveaux outils pour renforcer l'aide de l'Etat aux catégories vulnérables

Introduits dans la prise en charge des couches vulnérables afin que celle-ci soit efficiente et complète. Parmi les outils la numérisation du secteur et l'installation d'une cartographie nationale.

Cette dernière, comme l'a souligné la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, «constitue un réseau reliant les plateformes numérisées entre les départements ministériels». Intervenant lors d'un point de presse tenue en marge de l'ouverture des travaux du Comité national de solidarité, jeudi dernier, Ghania Eddalia a fait savoir que «le prochain recensement de la population, inclura la personne handicapée pour déterminer le degré et la nature du handicap et les moyens de sa prise en charge». Pour ce qui est de la numérisation Eddalia a affirmé que le secteur «a réalisé six programmes relatifs aux données des institutions spécialisées sous tutelle. Ceci, a permis de relier la base de données de notre secteur avec plusieurs départements ministériels (l'Intérieur, la Justice, les Moudjahiddines, le Travail, l'Enseignement supérieur, la Tourisme et le Commerce)» a expliqué la ministre. Abordant la question de la violence faite aux femmes, qu'elle qualifie de «phénomène international», la ministre a mis en relief le rôle de l'Education et de la famille pour stopper cette violence à partir de «la lutte contre la ségrégation observée au sein de la famille entre les deux sexes». Dans ce sens, Eddalia a fait état de l'existence de «programme d'écoute, orientation, accompagnement et



réinsertion à travers la formation et les crédits». La ministre a mis en avant également l'élaboration d'autres mécanismes et dispositifs au niveau des Directions de l'action sociale et de solidarité des wilayas. Elle ne manquera pas d'évoquer «le centre de Bou Ismaïl,

un exemple probant d'une prise en charge complète et efficace» dira-t-elle. Tout en appelant les femmes victimes de violence de se manifester car «les outils pour l'aider existent». La ministre de la Solidarité nationale a lors de l'ouverture des travaux de la ses-

sion annuelle du Comité national de solidarité organisée au Centre national de formation des personnels spécialisés de Birkhadem, «salué le travail du Comité et les efforts fournis lors des rencontres avec les comités sectoriels ayant abouti à une vingtaine de recommandations». Selon elle «deux axes principaux caractérisent cette session. Il s'agit de la promotion du partenariat entre les institutions de l'Etat et le mouvement associatif à caractère social ainsi que l'unification des efforts des divers intervenants dans les actions de solidarité». L'importance des ces axes «s'inscrivent dans l'objectif tracé par le chef de l'Etat en la création d'un front populaire fort, capable de faire face à tous ceux qui veulent toucher à la stabilité et à la sécurité du pays» a soutenu la ministre. Eddalia rappela dans ce sens l'engagement continu de l'Etat dans la prise en charge des couches vulnérables en «consacrant 21% du PIB pour les transferts sociaux dans la loi de finances 2019». Sachant que «85% des Algériens sont assurés sociaux dont 36% sont détenteurs de la carte Chifa et plus de 3,2 millions de personnes bénéficient de la retraite» a-t-elle précisé. Au cours de cette séance de travail, les ADS de tout le pays ont débattu des contraintes et des défis qui les attendent, notamment, que notre pays tend à atteindre les objectifs du Millénaire dont la pauvreté et la faim d'ici 2030.

Ali B.

Environnement et énergies renouvelables

Un manuel pour la gestion des déchets

La ministre de l'environnement et des Fatma Zohra Zerouati, a élaboré un manuel de gestion, pour une meilleure gestion des centres d'enfouissement technique, avec l'appui de l'expertise allemande. Ce manuel constitue un outil technique à mettre à la disposition des gestionnaires des CET au niveau local pour une meilleure valorisation des déchets. La ministre a indiqué jeudi 22 novembre, lors de la présentation de ce manuel à l'occasion d'une journée d'information sur les centres d'enfouissement techniques classe 2 que le gisement des déchets ménagers est très important estimé à 13 millions de tonnes, mais seulement 7 millions sont recyclés et valorisés. «Notre objectif est de pouvoir relever le taux de valorisation des déchets ménagers de 7 à au moins 20%». Elle a fait savoir, que la valeur marchande de la revalorisation des déchets ménagers est de 30

milliards de dinars. Cela sans compter le gisement des déchets spécifiques de l'ordre de 330 000 tonnes.

La ministre a insisté sur la nécessité d'adopter une approche économique dans la gestion des déchets à travers le concept de l'économie circulaire. Elle a soutenu que cette dernière revêt une importance capitale d'autant qu'elle permettra de générer de la valeur ajoutée, mais également contribuera à l'absorption du chômage. L'économie circulaire permettra d'après la ministre de créer 40 000 emplois directs et plus de 200 000 en indirect. Elle a fait savoir qu'une tonne de déchet recyclée génère 30 fois plus d'emploi comparativement à ce qui est créé par le centre d'enfouissement. La ministre a souligné que l'économie circulaire et la valorisation des déchets feront l'objet de débat lors des assises régionales et nationales dont les

premiers sont prévus avant la fin de l'année et les second au mois de janvier. En outre, la ministre compte présenter la stratégie nationale de gestion de déchet. Celle-ci vise essentiellement à réduire le volume de déchets, générer leur gestion optimale et rentable pour l'économie nationale, l'application du principe pollueur payeur. De même, Un décret réglementaire pour la gestion des déchets et emballages est en cours d'élaboration, selon la ministre qui a fait savoir que «ces déchets constituent 30% du gisement global». Pour sa part, le SG du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales Salaheddine Dahmoune, a annoncé, qu'une réunion est prévue la semaine prochaine avec les services techniques des APC pour débattre de la question relative à la gestion des déchets avec une approche économique et participative.

M. M.



Ph : L'Echo d'Algérie ©

Programme de 2 millions hectares de terres irriguées à l'horizon 2020

La petite et moyenne hydraulique préconisée



Le recours à l'utilisation de la petite et moyenne hydraulique (PMH) dans l'irrigation des terres agricoles pour réaliser l'objectif tracé dans le cadre du programme national a été préconisé à Constantine par le secrétaire général du ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Kamel Chadi. L'utilisation de la petite et moyenne hydraulique (PMH) dans l'irrigation des terres agricoles tend à réaliser l'objectif tracé dans le cadre du programme national stipulé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, visant à atteindre une surface de 2 millions d'hectares de terres agricoles irriguées d'ici à 2020. Au cours de son allocution, à l'ouverture de la première rencontre régionale d'évaluation et de suivi de la campagne labours-semailles de

la saison agricole 2018-2019, le SG du ministère a précisé que la superficie agricole irriguée à l'échelle nationale est passée de 350 000 hectares en 1999 à près de 1,4 million d'hectares actuellement, faisant état de l'importance de la mobilisation de la ressource hydrique à travers les PMH, notamment, et les lâchés de barrages dans la finalisation de ce programme national (près de 630 000 ha de terres agricoles à irriguer). Mettant l'accent sur l'importance de rationaliser l'utilisation de l'eau au double plan économique et environnemental, Chadi a rappelé les multiples mesures adoptées, comme la généralisation des systèmes économes en eau et les techniques du «goutte à goutte» pour rentabiliser les efforts consentis et développer la filière de l'irrigation nationale.

«Le soutien à l'irrigation agricole se poursuit en étroite collaboration avec le ministère des Ressources en eaux», a assuré Chadi, relevant que de vastes opérations d'irrigation dans le sud du pays, dans les grandes exploitations agricoles étaient en cours et devront permettre à terme, a-t-il assuré, «l'amélioration de la production agricole nationale et la dynamisation de l'économie du pays». Ont pris part à cette rencontre régionale, marquée par l'organisation de séances de travail à huis clos, outre les services agricoles de 20 wilayas dans l'Est et dans le Sud-est du pays, des responsables des Coopératives des céréales et des légumes secs (CCLS) et des représentants de différents organismes financiers et d'assurance en rapport avec le secteur agricole.

Habitat

La mise en conformité des constructions en cours

Le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelwahid Temmar, a affirmé que la loi 15/08 fixant les règles de mise en conformité des constructions et leur achèvement n'a pas fait l'objet d'«amendement», mais plutôt de prolongation, à août 2019, des délais de régularisation de la situation de constructions et de leur achèvement conformément aux règles en vigueur.

Intervenant lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a expliqué que «cette prorogation vise à offrir une nouvelle opportunité aux citoyens n'ayant pas pu déposer leurs dossiers dans les délais précédents et leur permettre de régulariser la situation de leurs constructions», ajoutant que «l'opération de dépôt des dossiers ainsi que leur traitement par les services compétents se déroule à un «rythme acceptable» ce qui a permis, a-t-il dit, d'enregistrer près de 57 000 dossiers depuis la 2^e prorogation des délais». A ce propos, Temmar a rappelé que son département avait introduit un volet relatif à la régularisation des constructions dans la nouvelle loi sur l'urbanisme qui est actuellement en phase de finalisation, révélant qu'un «grand nombre d'experts» s'attèle à son élaboration en coordination avec les différents secteurs concernés à l'image des ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement et

des Energies renouvelables. 873 573 dossiers ont été déposés jusqu'à présent au niveau des différentes communes du pays, représentant 1 290 281 logements, a fait savoir le ministre, précisant, à ce titre, que 624 539 dossiers ont été examinés, ce qui représente 1 038 228 logements régularisés dont 342 377 dossiers représentant 591 209 logements. Par ailleurs, 107 311 dossiers ont été rejetés, représentant 127 714 logements, a-t-il indiqué. Le ministre a rappelé que la loi 15/08 promulguée en juillet 2008 a exclu dans son article 16 certaines constructions de la régularisation par souci de protéger la vie des citoyens des dangers auxquels ils sont confrontés en raison de la situation de ces bâtisses ou en raison du non-respect des règles de construction. Concernant l'habitat précaire, Temmar a indiqué que plus de 553 000 habitations précaires avaient été recensées en 2007 au niveau national occupées par 668 000 familles, ajoutant que 325 405 de ces logements sont situés dans les zones urbaines.



Photo : P.P. Agency ©

Industrie automobile

Yousfi : «L'Algérie a besoin de 20 à 30 ans pour réduire les importations et atteindre l'exportation»



Photo : P.P. Agency ©

«L'Algérie a besoin de 20 à 30 ans pour asseoir une industrie automobile intégrée à même d'offrir des produits concurrentiels à la portée du consommateur algérien, de pallier les importations et d'atteindre l'exportation», a déclaré, ce jeudi, le ministre de l'Industrie et des Mines, Youssef Yousfi. Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, le ministre a précisé que «le principal objectif (à travers l'appui des projets automobiles) n'est pas le montage, mais asseoir plutôt une véritable industrie automobile, et ceci prendra entre 20 à 30 ans».

Construire une vraie base industrielle dans ce domaine passe, en premier lieu, par des projets de montage puis par une intégration progressive de la sous-traitance, à travers l'industrialisation locale de composants de qualité aptes à être intégrés par les constructeurs, a-t-il ajouté. Affirmant que «c'est là, le seul moyen pour parvenir à des prix bas et concurrentiels dans

l'intérêt du consommateur algérien», le ministre a mis l'accent sur la nécessité d'accompagner ce processus par des mécanismes qui garantissent la transparence. Il a évoqué, dans ce contexte, les opérations de contrôle des usines pour s'assurer du respect de tous les engagements, précisant que toute infraction entraîne l'application des sanctions prévues dans le cahier de charges, qui comprend, a-t-il souligné, plusieurs clauses relatives aux prix. Dans le cadre de cette transparence, les prix des véhicules montés en Algérie à leur sortie d'usine ont été rendus public, a-t-il rappelé, ajoutant que «la publication de ces prix se voulait une concrétisation de notre engagement (...) à garantir la transparence et à veiller à ce que les prix soient raisonnables, et ce, en collaboration avec d'autres secteurs directement concernés». Cette opération a été favorablement accueillie par les investisseurs qui ont affirmé que la hausse du taux d'intégration et des niveaux de

production entraînera une baisse sensible des prix et que la cherté des prix actuels était due aux coûts de l'investissement, aux faibles capacités de production des usines par rapport à la demande, selon les explications du ministre. Par ailleurs, et en réponse à une question sur le foncier industriel, le ministre a révélé la création d'une commission interministérielle chargée d'élaborer un projet de décret exécutif fixant les modalités d'étude des demandes de superficies relevant du domaine de l'Etat.

Cette commission a mis en place des normes objectives destinée essentiellement à clarifier et unifier les conditions et modalités d'étude des demandes de foncier destiné à l'investissement, en attendant le parachèvement du décret exécutif. Ces normes s'articulent autour de trois principaux points : le type d'activité (obligation que l'activité soit industrielle productive), le nombre des postes d'emploi prévus ainsi que la valeur financière de l'investissement.

6^e forum ministériel du gaz à Barcelone

Guitouni soulève les contraintes qui freinent une meilleure croissance mondiale des industries du gaz

Le ministre de l'Energie, Mustapha Guitouni, a souligné, ce jeudi, à Barcelone (Espagne), les contraintes qui freinent une meilleure croissance mondiale des industries du gaz, dont, notamment, la compétition dont cette énergie fait face sur tous les segments. «Le gaz naturel fait face à trois difficultés : La première résulte de sa faible densité énergétique, induisant des coûts de transport relativement élevés. La 2^e est que sans maîtrise des émissions de méthane dans la chaîne de production, son avantage pour le climat est diminué. La 3^e est que, contrairement au pétrole qui dispose d'un secteur captif, celui du transport, le gaz est partout en compétition avec d'autres énergies alternatives», a expliqué Guitouni. C'est pourquoi, a argumenté le ministre, «le gaz naturel nécessite la mise en place de politiques énergétiques qui favorisent la protection de l'environnement, rémunèrent les capacités de backup dans le secteur électrique, et génère un signal prix du carbone suffisamment fort». Par ailleurs, en dépit des perspectives gazières prometteuses, le ministre a souligné que pour assurer les développements de gisements et d'infrastructures requises, «il est nécessaire que le prix du gaz soit suffisamment rémunérateur et qu'une prédictibilité soit assurée en termes de demande». A ce propos, il a mis en avant les changements observés dans certains marchés visant à privilégier les transactions de court terme. «Pourraient-ils assurer cette prédictibilité et cette sécurité de demande, au même titre que les contrats à long terme, qui assuraient un partage équitable des risques et des avantages ?» s'est interrogé le ministre avant de convenir «que ce serait le cas si cela conduisait à une valorisation moindre de cette

ressource naturelle non renouvelable et épuisable». Outre les contraintes, Guitouni n'a pas manqué de faire le point sur les avantages du gaz naturel, en comparaison avec les autres énergies à l'instar de sa flexibilité et son abondance. «Le gaz naturel dispose d'avantages indéniables qui lui permettent de jouer un rôle encore plus important dans le futur», a-t-il souligné lors de son intervention dans la session consacrée à la croissance de la demande de gaz au-delà de la production d'électricité et aux voies et moyens d'encourager les investissements nécessaires dans les infrastructures et les flux commerciaux. «Selon le Forum des pays exportateurs de gaz (FPEG), les ressources de gaz naturel correspondraient à 130 années au rythme actuel de production». Evoquant le second défi lié à l'impact environnemental, Guitouni a indiqué que le gaz naturel constitue une part de l'équation menant à une croissance inclusive et durable. Evoquant l'expérience algérienne, Guitouni a indiqué que l'Algérie est un des pays leaders dans le gaz naturel et l'un des premiers exportateurs de gaz. Disposant de trois gazoducs vers l'Europe et de quatre unités de liquéfaction de gaz naturel, l'Algérie est l'un des premiers exportateurs de gaz au monde. Ses complexes géochimiques pour la production de méthanol, d'ammoniac et d'urée permettent une diversification de ses exportations. L'Algérie a été un fournisseur stable et fiable de gaz naturel, durant même les périodes difficiles, et a pu assurer une sécurité parfaite des approvisionnements de ses clients, a-t-il tenu à souligner. Elle s'est également appuyée sur le gaz naturel pour développer son économie et améliorer les



conditions de vie de ses citoyens. C'est ainsi que l'électrification du pays a atteint pratiquement 99%, avec un système de génération basé essentiellement sur le gaz naturel. Malgré sa large superficie, le taux de raccordement au gaz naturel a atteint près de 60% grâce à une politique volontariste dans ce domaine. Le reste de la population est alimenté en gaz propane. En d'autres termes, quasiment l'ensemble de la population en Algérie a accès à l'électricité et au gaz. Il convient de rappeler qu'outre les réserves conventionnelles, l'Algérie dispose de ressources de gaz de schiste énormes, les troisièmes du monde en termes de volume. Guitouni a mis en exergue la dynamique insufflée au secteur de l'Energie en Algérie qui «témoigne de la stabilité de ses institutions, stabilité maintenue justement

grâce aux réformes et compromis sociaux engagés par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika» et grâce aux «investissements gigantesques» réalisés pour relancer la croissance économique. Le ministre est, à ce titre, revenu sur les améliorations que l'Etat apporte à la loi sur les hydrocarbures et qui «s'inscrivent dans cette volonté de densifier la concertation avec les partenaires, mais aussi de promouvoir la coopération sectorielle et privilégier les voies qui mènent au développement durable et à une valorisation locale optimale des ressources du pays.

«L'objectif est de créer des richesses et de l'emploi et d'assurer la croissance tout en préservant les acquis sociaux de notre économie», a-t-il encore souligné.

N. I.

Tipasa

Des habitants refusent leur relogement

Les habitants de la cité «Haï El Asfel», vieux quartier de la commune côtière de Messelmoune construit au pied des monts, à une cinquantaine de kilomètres à l'ouest du chef-lieu de wilaya de Tipasa, refusent la décision des autorités locales de classer leurs maisons comme «cité d'habitat précaire» et de bénéficier d'appartements dans le cadre d'une opération de relogement. Une décision qui reste «en sursis» à ce jour, suite au refus des habitants concernés d'évacuer leurs maisons, classées précaires, pour certains, ou érigées de manière anarchique pour d'autres.

Les occupants de ces maisons invoquent, selon les échos recueillis sur place par l'APS, un «attachement» à leurs demeures ayant pour eux «une grande valeur sentimentale». Le problème de ce quartier, s'étendant sur 8 ha, se complique davantage, quand on sait, qu'il est situé dans l'assiette, déclarée, en vertu du décret présidentiel de 1988 «Zone d'expansion touristique (ZET) de Messelmoune (175 ha)», ce qui explique la non-régularisation (au plan juridique) de la situation de ces habitations. Historiquement, «Haï El asfel», est le premier quartier créé, par les autorités coloniales françaises en 1958 dans cette commune, à l'entrée-est de la ville. Sa création était inscrite, alors, dans le cadre du «projet de Constantine» visant à réunir des habitants d'un nombre de villages de la région de Bouhellal, dans une sorte de camp de concentration facile à contrôler, au vu de la force des actions de résistance dans cette région révolutionnaire, comptant plus de 700 chahid. Selon Chouiter Fatma Zahra, cheffe de daïra de Gouraya, ce quartier est concerné par le programme d'éradication de l'habitat précaire à Messelmoune, visant la distribution de près de 600 logements. La responsable a souligné son inscription au titre de ce programme, sur la base de plusieurs considérations liées, notamment, aux «demandes exprimées par un nombre d'habitants de cette cité, pour être relogés», et à la «situation précaire de certaines habitations», a-t-elle assuré. «Notre souci est la préservation de la santé des citoyens, du fait que le quartier est mitoyen à Oued Messelmoune, outre le problème de rejet des eaux usées, dans une partie de ce quartier», explique la responsable. A noter que le programme d'éradication de l'habitat précaire stipule la démolition des logements, dès leur évacuation par leurs occupants, d'où le refus exprimé par les habitants de «Haï El Asfel», d'être relogés. Selon les chiffres fournis par Chouiter, la commission ad hoc de la wilaya, créée cette année après le recensement de 2007, a recensé plus de 210 familles habitant à «Haï El Asfel», dont 75 parmi elles bénéficiaires de logements de

différentes formules et d'assiettes foncières, au moment où 200 autres familles ont introduit des demandes pour bénéficier d'un logement public locatif (LPL). Néanmoins, la décision finale de l'éradication du quartier et le relogement de ces habitants revient au wali, nouvellement installé à la tête de Tipasa. «Cette décision sera basée sur les résultats du travail de la commission de wilaya, au cas par cas et en toute transparence», a-t-elle dit.

Vers un reclassement des zones urbaines introduites dans les études des ZET

A ce jour la concrétisation de projets d'investissement au niveau des 22 Zones d'expansion touristique (ZET) créées à Tipasa, en vertu du décret présidentiel de 1988, actuellement en cours d'examen, par le gouvernement, en vue de l'adoption de leurs plans d'aménagement, demeure tributaire du sort à réserver aux ensembles urbains et autres équipements publics créés dans le périmètre de ces zones, avant leur déclaration en tant que telles (ZET). Ceci, d'autant plus que ces ensembles urbains se sont étendus, au fil des années (dont particulièrement durant les années 80 et la décennie noire), sans aucune coordination avec les services urbanistiques concernés de la wilaya. Un véritable casse-tête pour les autorités locales, à cause des problèmes rencontrés dans le règlement de la situation des constructions, dans le cadre de la loi 15/08, dont, notamment, en matière de délivrance du permis de construction ou d'introduction des dossiers de conformité. Pour pallier le retard accusé dans l'adoption des études des plans d'aménagement des ZET, la Direction du tourisme de Tipasa a émis une «proposition importante», que les responsables locaux estiment être «la solution idoine au problème». Selon Hadia Chenit, directrice du tourisme de la wilaya, ses services ont proposé un «déclassement ou du moins l'extraction du foncier urbain construit (englobant habitations et équipements publics) des surfaces affectées aux ZET». «La proposition a été introduite auprès du secrétariat



Ph : L'Echo d'Algérie ©

général du gouvernement», a-t-elle fait savoir expliquant à l'APS que le déclassement proposé englobe une assiette globale de 320 ha abritant des ensembles d'habitations et des équipements publics, répartis sur sept ZET de la wilaya (dont celle de Messelmoune), d'une superficie globale estimée à 1.129 ha. La ZET de Messelmoune s'étend sur 175 ha, en partant de l'Oued Messelmoune à l'est jusqu'à l'Oued Essebti à Gouraya. Elle est limitée au nord par la RN 11, en parcourant la côte sur un linéaire de 7.500 mètres de plages. Un foncier de 8 ha de cette ZET est concerné par un déclassement, soit l'assiette englobant le quartier «Haï El Asfel», en plus d'un nombre d'équipements publics dans cette ville.

Les habitants souhaitent un investissement préservant la mémoire de la ville

Toutefois, les habitants de cette cité fondent de grands espoirs sur «une compréhension» de la part des autorités locales, pour leurs revendications, jugées «légitimes», selon eux, car visant la «préservation de la mémoire collective et de l'histoire de leur quartier», affichant leur «détermination à ne pas quitter les

lieux», revendiquant un «déclassement et une régularisation juridique» du site. «Je ne suis pas contre un relogement, mais plutôt contre une démolition des habitations», a tenu à préciser l'un des habitants, Abderrahmane Moussaoui, plaçant pour une étude «au cas par cas, des dossiers des demandeurs de logements». Il a, en outre, exprimé son «refus catégorique» du classement de son quartier comme «habitat précaire», affirmant que ses habitants «vivent bien et disposent de toutes les commodités nécessaires». La cité «Haï El Asfel» dispose d'un réseau électrique depuis 1974, et compte le premier foyer pilote ayant servi de modèle, lors de la première mise en service du réseau de gaz naturel installé en 2015. Encore plus, une décision de la wilaya, datée de 1988 a introduit le quartier au patrimoine communal de la ville de Messelmoune, a-t-il fait savoir. Les facteurs cités par cet habitant sont selon lui «incitatifs» pour la préservation de la mémoire du quartier. «Le nombre d'habitants de cette cité vivant dans des conditions précaires ne dépasse pas les 5%, au plus», a-t-il assuré, appelant le wali de Tipasa, à revenir sur la décision de démolition prise précédemment.

M. A. /Ag.

Alger

Campagne de sensibilisation et de dépistage du sida à la place de la Grande Poste



L'association «Solidarité Aids» de la wilaya d'Alger a organisé, jeudi, à la place de la Grande Poste d'Alger une caravane médicale pour sensibiliser à la nécessité du dépistage précoce du sida, particulièrement chez les jeunes. Organisée en collaboration avec les services de la Direction de la santé de la wilaya, la Direction de la jeunesse et des sports et la Direction de l'action sociale (DAS), cette caravane qui durera jusqu'au 6 décembre prochain comprend une clinique qui propose un dépistage gratuit sous la supervision d'un staff médical et paramédical spécialisé et un stand de sensibilisation supervisé par des étudiants en médecine, membres de l'association qui distribuent des dépliants et donnent des conseils de prévention contre cette maladie. A cette occasion, le président de l'association, Boufnissa Hassan, a souligné que cette action de sensibilisation s'inscrit dans le cadre du programme de la stratégie nationale de lutte contre le sida destiné aux jeunes. Cette manifestation coïncide avec les préparatifs de la Journée mondiale de lutte contre le

sida célébrée le 1^{er} décembre, a indiqué Boufnissa, précisant que le nombre des sidéens s'est stabilisé en Algérie et varie entre 800 et 1000 cas/an. Cette caravane qui sillonna 13 circonscriptions administratives de la wilaya d'Alger cible la catégorie des jeunes, d'autant que les statistiques indiquent que 65% des nouveaux cas de sida enregistrés au niveau national touche la catégorie des moins de 35 ans. Le dépistage précoce peut réduire considérablement le taux de prévalence du sida, a précisé l'intervenant, indiquant que le dépistage est gratuit, volontaire et secret. Une semaine après le prélèvement, les résultats sont communiqués par téléphone à la personne concernée, a-t-il ajouté. Les nouveaux cas dépistés positifs au sida sont pris en charge par des spécialistes et des psychologues au niveau du centre de dépistage volontaire de Bouguermine et de l'hôpital d'El Kettar. Les soins nécessaires sont prodigués gratuitement aux patients, a-t-il fait savoir.

Houda H.

Constantine

Mise en service bientôt de 4 cantines scolaires centrales dans la commune d'El Khroub

Quatre cantines scolaires centrales seront mises en service «en janvier prochain» dans la commune d'El Khroub (Constantine), a-t-on appris, jeudi, du président de la commission de l'éducation, chargé de la restauration des établissements et de la gestion des cantines scolaires auprès de l'Assemblée populaire communale (APC) de cette collectivité.

Ces infrastructures, deux aménagées dans les établissements Ahmed-Bouchbaa et Tebib- Bachir et deux autres dans les établissements Belahrach-Fodil et Sedrati-Amor, dans la nouvelle ville Ali- Mendjeli, serviront des repas chauds aux élèves de 21 établissements scolaires de cette commune, a indiqué Abdesselam Hamla. Ayant nécessité la mobilisation d'une enveloppe financière de plus de dix millions de dinars, ces nouvelles cantines scolaires centrales, dont les travaux d'aménagement, lancés en juillet dernier, ont été parachevés, seront opérationnelles «dès l'acquisition des camions devant assurer l'approvisionnement quotidien des établissements en repas chauds», a fait savoir le même responsable. Il a également ajouté que ces cantines scolaires centrales, fournies en équipements modernes, fonctionneront avec un

effectif de 20 éléments, entre cuisiniers qualifiés, agents de nettoyage, serveurs et chauffeurs. La commune d'El Khroub, qui totalise 97 établissements éducatifs, compte 72 infrastructures scolaires dotées de cantines équipées, 18 servent des repas chauds et 54 fournissent des repas froids, a assuré Hamla, soulignant que le nombre d'élèves scolarisés dans cette collectivité ayant bénéficié de la cantine scolaire, s'élèvera à 38 332 élèves à la faveur de la mise en exploitation des ces quatre cantines scolaires centrales. A signaler que neuf cantines scolaires centrales ont été mises en service dans la commune de Constantine, au début de la rentrée scolaire 2018/2019. Cette expérience sera généralisée à travers les autres communes, selon les services de la wilaya.

M. El Hadi



Fraudes fiscales

Près de 15,7 milliards de dinars enregistrés dans 6 wilayas de l'Est en 10 mois

Pas moins de 15,693 milliards de dinars de fraudes fiscales résultant de l'absence de facturation ont été enregistrés durant les dix premiers mois de l'année en cours à travers six wilayas de l'Est du pays relevant de la Direction régionale du commerce de Batna, a déclaré, jeudi, le directeur de cette structure, Ibrahim Khediri. Dans la wilaya de Tébéssa, pas moins de 5 milliards de dinars de fraudes fiscales ont été enregistrés dans le cadre du contrôle des activités commerciales dans les wilayas relevant de la Direction régionale de commerce de Batna comportant, Constantine, Khenchela, Oum El Bouaghi, Tébéssa, Biskra, Batna et la wilaya déléguée d'Ouled Djellal a précisé la même source. En plus de la saisie de 422 tonnes de produits d'une valeur de plus 99 millions de dinars, cette même période a vu la fermeture de 2286 locaux commerciaux, pour non-respect des conditions d'hygiène et absence de registre du commerce notamment, a révélé Khediri. Concernant les activités de la brigade mixte commerce-vétérinaire, la même source a indiqué que la valeur des produits périssables saisis durant cette période est de l'ordre de 7593 millions de dinars. Constitués de viandes blanches et rouges, de poissons, de viandes congelées et de produits laitiers, les produits saisis ne répondaient pas aux normes de conservation, a-t-il conclu.

Oum El Bouaghi

Lancement en 2019 des travaux d'une station d'épuration des eaux usées à Aïn Fakroun

Le projet de réalisation d'une station d'épuration des eaux usées (STEP) dans la commune d'Aïn Fakroun (Oum El Bouaghi) «sera lancé l'année prochaine», a-t-on appris auprès de la Direction des ressources en eau (DRE). Ce projet, inscrit au titre du précédent programme quinquennal (2010-2014), sera concrétisé à la sortie Ouest de la commune d'Aïn Fakroun, a précisé le chef du service de l'assainissement au sein de cette direction, Hocine Chebili, notant que ce projet, gelé dans un premier temps, a été relancé en 2017. Le cahier des charges relatif à ce projet a été établi en attendant le «parachèvement du reste des procédures administratives», selon la même source. Cette station, dont la réalisation a nécessité la mise en place d'une enveloppe financière estimée à 2,5 milliards de dinars, sera érigée sur une surface de 10 ha, a souligné la même source. Ce projet, a-t-il ajouté, permettra la protection de l'environnement de la pollution, notamment les eaux du barrage de Béni Haroun (Mila) qui alimentent cette région, via le barrage d'Ouarkis, implanté dans la localité d'Aïn Fakroun, la préservation de la santé publique en plus de son utilisation dans les secteurs agricole et industriel. L'entrée en service de cette nouvelle STEP contribuera à l'épuration des eaux de plusieurs régions limitrophes de la commune d'Aïn Fakroun, ont signalé les responsables du secteur.

Mila

La chirurgie pour guérir les diabétiques de type 2

Beaucoup de personnes ayant subi une chirurgie de l'obésité «sont guéries du diabète de type 2», a indiqué, jeudi, le professeur en chirurgie Messaoud Bendridi au second jour des 39^{es} journées nationales médicales tenues à la Maison de la culture de Mila. Les diabétiques de type 2 ayant subi une chirurgie de l'obésité en Europe et en Amérique «sont guéris de leur diabète et le travail est actuellement mené pour confirmer le rapport de causalité entre cette chirurgie et la guérison du diabète de type 2», a ajouté le Pr Bendridi, chef du service chirurgie à l'hôpital Didouche-Mourad de Constantine.

«Depuis dix ans, le recours à cette chirurgie pour traiter ce diabète est pratiqué dans les pays développés, mais des études ont montré que la maladie réapparaissait après cinq années ou plus», a ajouté le spécialiste qui a relevé que les recherches se poursuivent

pour développer une chirurgie qui permettrait une guérison définitive ou, au moins, le plus longtemps possible aux patients qui pourraient ainsi avoir une vie normale. «La chirurgie du diabète étant encore au stade de l'étude n'est pas pratiquée en Algérie. Toutefois, la chirurgie de l'obésité existe donnant ainsi la possibilité aux personnes qui la subissent de guérir du diabète de type 2», a ajouté ce praticien. De son côté, le docteur Khaled Saïd, président pour la région Est de l'Union médicale algérienne, a estimé important que cette rencontre aborde la question de la chirurgie et le diabète, «surtout que le pays compte 5 millions de diabétiques selon les statistiques du ministère de la Santé».

Les travaux de cette rencontre de deux jours se sont déroulés en plénières et dans des ateliers animés par des médecins spécialistes.

Souk Ahras

La concrétisation du programme d'urgence permettra de renforcer l'AEP dans la wilaya

Un programme d'urgence d'alimentation en eau potable en voie de concrétisation porte sur la réalisation de 17 forages dans nombre de communes de la wilaya de Souk Ahras, a-t-on indiqué, jeudi, lors des travaux de la 2^e session ordinaire de l'Assemblée populaire de wilaya (APW).

Ce programme, auquel une enveloppe financière de 200 millions de dinars a été allouée, porte sur la réalisation de 17 forages à travers plusieurs communes de la wilaya en plus de la rénovation des conduites d'eau potable à partir de la station de la ville de Taoura jusqu'au réservoir Kadri, au chef-lieu de wilaya, sur un linéaire de 6 km, selon les données de la Direction des ressources en eau. 13 forages ont été réceptionnés jusqu'à ce jour, «le reste sera livré début 2019», a indiqué le wali, Farid Mohamedi, au cours de cette session qui examinera le dossier des ressources en eau de la wilaya et le projet de budget préliminaire pour l'exercice 2019.

La nécessité d'accélérer les travaux de raccordement au réseau AEP et de réaménagement de la station de

pompage de la ville de Souk Ahras, ainsi que la révision du programme de distribution de l'eau potable selon les besoins des citoyens, ont été fortement soulignés à cette occasion.

Par ailleurs, le rapport de la commission de l'hydraulique et de l'agriculture, présenté devant l'Assemblée indique que les investissements publics dont a bénéficié la wilaya de Souk Ahras, dans le cadre des différents plans quinquennaux de développement, ont permis la réalisation de 4 barrages d'une capacité totale de stockage de 419 millions de m³. Il s'agit en l'occurrence des barrages d'Aïn Dalia (76 millions de m³), d'Oued Charef (152 millions de m³), d'Ouldjet Oued Melague (156 millions de m³) et Oued Djodra (35 millions de m³). Les membres de l'APW ont mis l'accent sur le nécessaire raccordement des barrages d'Oued Charef et d'Aïn Dalia, la réalisation de nouveaux réservoirs d'eau, le renouvellement du réseau AEP, le changement des vieilles conduites d'eau en amiante et la remise à niveau des réservoirs et stations de pompage fissurés.

Tissemsilt

Réception de 11 000 logements en 2019

Onze mille logements publics locatifs (LPL) et de résorption de l'habitat précaire (RHP) seront réceptionnés dans la wilaya de Tissemsilt en 2019, a annoncé, jeudi, le wali de cette wilaya, Salah El Affani.

En marge d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement au chef-lieu de wilaya, El Affani a souligné que les travaux de ces logements, répartis à travers la wilaya et inscrits dans le cadre du programme d'habitat au titre du quinquennat 2010-2015, seront parachevés fin 2018, avant d'annoncer le lancement, courant 2019, des travaux de réalisation de 2.000 logements (LPL) à Tissemsilt.

Le chef de l'exécutif a fait savoir que les autorités de wilaya ont renforcé des chantiers de construction au chef-lieu de wilaya en moyens humains et matériels pour réceptionner le quota de logements dans les délais impartis. Par ailleurs, Salah El Affani a averti que des mesures strictes seront prises à l'encontre de ceux qui tentent la construction illicite de logement dans les cités concernées par le relogement. Le wali a insisté, lors de sa visite d'inspection des chantiers, sur l'achèvement des travaux de raccordement de 450 logements de type location/vente (AADL), sur un total de 800, aux réseaux d'électricité, de gaz et d'eau potable «pour être fin prêts, le 11 décembre prochain, à l'occasion de la commémoration des manifestations du

11 décembre 1960». Il a également donné des instructions pour l'accélération de la cadence des travaux externes et de raccordement du projet de 240 LPL à la zone urbaine de Tissemsilt, appelant les entreprises chargées de la réalisation de 460 LPL dans les zones ZHUN et Sidi El Houari à renforcer ces deux projets en moyens humains et matériels pour leur livraison le 5 juillet 2019.

Le wali a visité le projet de réalisation de 1350 LPL et RHP, le chantier de réalisation de l'unité républicaine de sûreté qui sera livrée en avril prochain, avant de s'enquérir du taux d'avancement des travaux de construction du siège de la sûreté de wilaya où il s'est déclaré insatisfait du rythme imprégné aux travaux.

Salah El Affani a inspecté également le chantier de dédoublement de la RN 14 dans son tronçon Tissemsilt sur 3 km et les projets d'aménagement d'un hôtel de police, d'extension de la mairie et d'aménagement du marché couvert de Khetaifia. Le wali a, en outre, insisté sur le lancement du projet de réalisation de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle qui accuse un retard d'un an.

Mancer T.



Ph: L'Echo d'Algérie ©

Mostaganem

Colloque international sur l'apiculture et le développement durable à partir de demain

Un colloque international sur l'apiculture et le développement durable sera organisé à partir de demain à l'université Abdelhamid Ibn-Badis de Mostaganem, a-t-on appris, jeudi, auprès des organisateurs. Le président de la rencontre, Abdelkader Hamrani, s'attend à une participation de 96 universitaires et experts du domaine venant des universités du pays, Tunisie, Maroc, Egypte, Irak, Arabie Saoudite, France, Espagne, Portugal et Grèce. Des recherches seront présentées à cette occasion abordant, entre autres, la biologie des abeilles, les techniques de production mellifère, les techniques d'amélioration de la qualité du miel et des produits de la ruche, l'alimentation et la santé des abeilles, la classification du miel, le traitement par le miel, selon la même source. Le programme de ce colloque comporte sept séances où des communications orales seront animées et 47 recherches présentées au hall principal de la bibliothèque centrale de l'université de Mostaganem (ex institut d'agronomie). Organisée par le laboratoire des sciences et techniques de production animale de la faculté des sciences de la nature et vie de l'université de Mostaganem, cette rencontre vise à créer un espace de dialogue entre acteurs de l'apiculture et producteurs du miel, en plus de faire l'état des lieux de la filière apicole en Algérie, a-t-on souligné.

Autoroute Oran-Alger

Le trafic interrompu momentanément à El Khemis, hier

Une interruption momentanée du trafic sur l'autoroute Oran-Alger, a été observée durant la journée d'hier en raison des travaux de doublement de la voie ferrée entre El Affroun (Blida) et El Khemis (Ain Defla), a indiqué un communiqué de l'Algérienne des autoroutes (ADA). «Dans le cadre des travaux de dédoublement de la voie ferroviaire entre les gares d'El Affroun et El Khemis, sous le contrôle et surveillance de l'entreprise Anesrif (Agence nationale des investissements ferroviaires), une opération de pose de poutres de l'ouvrage ferroviaire à Ain Soltane, El Khemis, dans la wilaya de Ain Defla, était prévue, hier à partir de 7h00. Une déviation du trafic vers la route nationale (RN4) a été mise sur place, à cet effet, au niveau de l'échangeur de Khemis Miliana. Les usagers pouvaient de nouveau réintégrer l'autoroute à partir de l'échangeur de Boumedfâa. En cas de nécessité et pour achèvement des travaux, l'Algérienne des Autoroutes pourrait recourir à une nouvelle interruption du trafic, le lendemain, à savoir ce matin.

Chlef

Nouveau plan d'action pour la prise en charge des femmes enceintes

Un nouveau plan d'action pour la prise en charge des femmes enceintes et la promotion des prestations médicales offertes aux malades a été mis au point par la Direction de la santé de la wilaya de Chlef, a-t-on appris, jeudi, auprès de son responsable, Messaoud Guelfene. «Des mesures ont été prises au titre d'un nouveau plan d'action visant l'amélioration de la prise en charge des femmes enceintes et la promotion des prestations médicales offertes aux malades, sur la base des instructions données par le wali durant la semaine écoulée, lors d'une visite d'inspection à l'hôpital de Chorfa», a indiqué Guelfene. Il a cité parmi ces mesures, entre autres, au profit de l'hôpital de Chorfa spécialisé en maternité et enfance, l'organisation des examens médicaux des sages femmes au niveau du rez-de-chaussée (en H24), parallèlement au relèvement du nombre des sages femmes dans chaque permanence à 5 éléments. A cela, s'ajoutent deux perma-

nences pour chaque spécialiste en anesthésie et réanimation, aux fins de garantir cette prestation tout au long du mois, a fait savoir le même responsable. Aussi, une décision a été prise en vue de réserver, 2 jours, au niveau des établissements hospitaliers de santé de proximité de Sobha et Chettia à l'accueil des femmes enceintes, au moment où deux médecins en obstétrique et accouchement seront affectés de façon permanente aux hôpitaux de Ténès et Sobha. Selon le responsable, ces mesures ont été dictées par la grande pression enregistrée au niveau de l'hôpital de Chorfa, qui accueille une moyenne de 30 accouchements/ jour, en sus de la réalisation de 10 à 15 interventions. Il a fait, en outre, part de la réception attendue, durant les prochains mois, d'un service pour la prise en charge intégrée de la grossesse et de l'accouchement au niveau de la polyclinique de la cité Arroudj, destiné à atténuer la pression sur l'hôpital de Chorfa.

Tlemcen

Ouverture prochaine d'un centre d'accueil des femmes victimes de violence

Un centre national d'accueil des femmes victimes de violence ouvrira ses portes prochainement dans la wilaya de Tlemcen, dans le cadre des efforts visant à prendre en charge les couches vulnérables, a-t-on appris auprès de la Direction de l'action sociale. Le chef de service jeunesse et enfance à la direction, Hamza Makoudi, a indiqué que cette structure située dans la commune de Hennaya dispose de moyens requis pour la prise en charge de 40 femmes victimes de violence et en situation difficile. Un décret de création sera bientôt promulgué. S'étendant sur une superficie de plus de 11 000 mètres carrés, ce centre dispose de classes, d'ateliers, de salles d'activités, d'un espace internant et d'un réfectoire d'un coût de réalisation de 110 millions de dinars. Encadré par un staff composé de psychologues, d'édu-

cateurs, d'orthophonistes et d'assistants sociaux, il fournira une assistance psychologique et sociale à ces catégories de femmes et de jeunes filles, à travers des séances de psychothérapie et d'initiation à des métiers pour les intégrer dans le monde du travail. Il est attendu aussi, selon Makoudi, des décrets de création de trois autres structures que sont le centre d'assistance par le travail à Hennaya, qui prendra en charge des handicapés pour les former dans l'agriculture, l'élevage de bétail, l'aviculture et l'oléiculture, le centre psycho-pédagogique pour enfants déficients mentaux dans la commune de Ouled Mimoun, et une annexe de «Diar Errahma» à Tlemcen.

Ces quatre nouveaux centres s'ajouteront, une fois ouverts, à 14 établissements psychopédagogiques répartis à travers le territoire de la wilaya.

Tamanrasset

Hasbellaoui : «Un déficit énorme dans le secteur de la santé»

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mokhtar Hasbellaoui, admet que la région de Tamanrasset connaît un déficit énorme en infrastructures dans le secteur, aggravé par le manque de personnel.

«**M**ais de grands investissements lui ont été destinés », a-t-il précisé. Au cours d'une séance plénière, organisée, ce jeudi, à l'Assemblée populaire nationale consacrée à la réponse aux questions orales, le ministre de la Santé, de la population et de la réforme hospitalière a évoqué les grands investissements dans le sud, pour l'amélioration de la couverture sanitaire. «Tamanrasset souffre effectivement d'un manque d'infrastructures sanitaires, mais la région a bénéficié de 82 établissements, dont deux instituts sanitaires à Tamanrasset et Aïn Salah, dotés de 340 lits, en plus d'une institution spécialisée équipée de 60 lits, opérationnelle depuis l'année dernière». Outre ces réalisations, il cite 13 polycliniques, 51 unités mobiles... Ces dernières, affirme Mokhtar Hasbellaoui, sont équipées de matériel sophistiqué, pour assurer une bonne prise en charge des malades. Il cite, entre autres, 3 scanners, 16 radiomètres fixes, 9 radiomètres mobiles, 20 dispositifs de filtration de sang, 30 ambulances. S'étalant sur le nombre de spécialistes et médecins exerçant dans la région, ainsi que sur le nombre d'interventions chirurgicales effectuées dans les établissements cités, le

ministre a rappelé qu'il a débloqué une enveloppe financière conséquente pour la réhabilitation de l'hôpital de la wilaya et le renforcement de l'équipe médicale, dans le cadre du service civil des spécialistes.

Une Prime d'encouragement sera attribuée aux médecins, pour les inciter à s'établir dans le sud. L'autre mesure prise, rappelle le ministre, concerne les conventions de jumelage entre les CHU du nord et l'hôpital de Tamanrasset.

Dans ce cadre, «des missions médicales et paramédicales du CHU de Tizi-ouzou ont été dépêchées à l'hôpital de Tamanrasset, pour réaliser plusieurs opérations chirurgicales», précise le premier responsable du secteur de la Santé.

Il remercie le ministre de l'Energie et des Mines, qui a donné instruction au DG de Sonatrach, pour mettre en place un programme, visant à contribuer à l'équipement des hôpitaux du sud en scanners et ambulances, pour en faire bénéficier les malades d'Illizi, Timimoun et Djanet. Par ailleurs, il a rappelé la décision du président de la République de doter l'hôpital militaire de la région de deux accélérateurs, pour la prise en charge des cancéreux.

Ali B.



Ph. L'Echo d'Algérie ©

Tindouf

La planification linguistique et le plurilinguisme, thème d'un séminaire prochainement

«La planification linguistique et le plurilinguisme : impact des dialectes locaux dans la communication socioculturelle», sera au centre d'un séminaire national prévu le 4 décembre prochain au centre universitaire Ali-Kafi de Tindouf, a-t-on appris auprès des organisateurs. Inscrit dans le cadre des études sociolinguistiques menées par le département des langues et de littérature arabe, le séminaire sera consacré à l'examen d'une série de questions linguistiques liées notamment à «la situation du plurilinguisme et la communication langagière en Algérie» et à «la politique et la planification linguistique et leur impact sur la préservation de la langue et la transmission linguistique». «Les répercussions des politiques linguistiques et plurilinguistiques en Algérie», «les dialectes locaux dans le Sud, sources et caractéristiques», «les caractéristiques langagières dans le dialecte Hassanya de Tindouf», «les rapports du plurilinguisme dans la littérature et l'enseignement, et l'information en Algérie», «les pratiques linguistiques en Algérie», sont autant de thèmes retenus au programme de ce séminaire, selon le président du comité scientifique du séminaire, Rachid Chibane. Cette rencontre académique, qui regroupera plus de 30 participants issus de différentes institutions universitaires du pays, devra également aborder les thèmes du «développement social et son rôle dans l'enrichissement du plurilinguisme en Algérie» et le «rôle des manuscrits de la littérature populaire dans la préservation du patrimoine linguistique dans le Sud algérien».

Laghouat

22 bus scolaires au profit de 16 communes de la wilaya

Vingt-deux bus scolaires ont été répartis, jeudi, entre 16 communes de la wilaya de Laghouat. L'Opération est la troisième du genre, au titre d'un programme arrêté par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, après les deux premières ayant totalisé 22 bus du type et répartis sur 22 communes, selon les services de la wilaya. Ces opérations permettent à la wilaya de disposer d'un parc de transport scolaire constitué de plus de 200 bus, en plus des 27 loués auprès du privé, ayant permis ainsi de couvrir l'ensemble des 24 communes que compte la wilaya, y compris les zones reculées. Le wali de Laghouat, Ahmed Meguellati, a indiqué, à cette occasion, que les besoins en bus soulevés par la wilaya aux instances centrales ont été satisfaits et permettent d'assurer le transport scolaire dans des conditions adéquates, notamment, dans les régions enclavées.

— Ouargla —

Début d'une session de formation sur l'aquaculture intégrée à l'agriculture

Une session de formation sur l'aquaculture intégrée à l'agriculture a débuté jeudi à Ouargla au profit de plus de 150 participants, dont des agriculteurs et des porteurs de projets d'investissement dans ce domaine, issus de différentes régions du pays. Initiée par la Chambre inter-wilayas de la pêche et de l'aquaculture (Ciwpa), avec le concours de la station expérimentale de l'aquaculture saharienne (Ouargla) et l'Institut national de la pêche et de l'aquaculture de Collo (Skikda), cette session de formation de trois jours (22-24 novembre) vise à acquérir un savoir-faire dans ce créneau économique, a précisé le directeur de la Ciwpa. Cette session de formation à la carte, dont l'encadrement pédagogique et l'appui technique sont assurés par un staff qualifié composé d'enseignants et cadres de la station expérimentale de l'aquaculture saharienne située à Hassi Benabdallah (est d'Ouargla), l'institut national de la pêche et de l'aquaculture de Collo et l'université Kasdi Merbah d'Ouargla, s'articule notamment autour des techniques de l'élevage d'alevins de poissons d'eau douce dans les bassins d'irrigation agricole pour les besoins de l'agriculture, a précisé Faouzi Habita. Selon le représentant de l'institut de Collo, Faouzi Rouag, les participants vont bénéficier d'une formation (théorique et pratique) pour avoir une bonne connaissance sur les techniques et méthodes modernes de l'aquaculture pratiquée en milieu agricole, dans le but de diversifier les revenus de l'exploitation agricole, enrichir

l'eau destinée à l'irrigation en produits organiques et minéraux, en plus de diminuer l'utilisation d'engrais chimiques et d'accroître les rendements agricoles. Ce regroupement scientifique permettra de mettre en exergue certaines expériences réussies d'élevage de différentes espèces de poissons d'eau douce, telles que le Tilapia et le Silure africain, a-t-il ajouté. De son côté, le chef de la station expérimentale de Hassi Benabdallah, Mohamed Hamidat, a fait savoir que les participants à cette session pourront mieux se former sur les techniques utilisées en matière d'aquaculture intégrée dans l'agriculture, y compris la pisciculture saharienne, soulignant que la formation revêt une importance capitale pour développer toutes les activités liées à la pêche et à l'aquaculture. Des visites de terrain vers la station expérimentale d'aquaculture saharienne relevant du Centre national de recherche et de développement de la pêche et de l'aquaculture (Cnrdpa) et la ferme d'élevage de crevette réalisées dans le cadre d'un partenariat Algéro-Sud-Coréen, sont au programme de cette session de formation à laquelle prennent part divers partenaires, notamment des bureaux d'études en aquaculture et des dispositifs d'aide à l'emploi des jeunes, à l'instar de l'Ansej (emploi des jeunes) et l'Angem (microcrédit). De nombreux participants ont exprimé à l'APS leur intérêt de suivre une formation spécialisée susceptible d'améliorer leurs connaissances pour concrétiser et développer leurs activités.

• Plus de 2500 titres seront exposés au 1^{er} Salon national du livre

Plus de 2500 titres seront exposés au premier salon national du livre à Ouargla, qui s'ouvre aujourd'hui et ce, jusqu'au 2 décembre prochain, à l'initiative de l'Office national des droits d'auteurs et droits voisins (ONDA), a-t-on appris jeudi auprès des organisateurs. Cette manifestation culturelle, mise sur pied en coordination avec le Syndicat national des éditeurs de livres (SNEL), regroupera pas moins de 15 maisons d'édition et de distribution de livres, implantées à travers le territoire national, qui vont exposer une panoplie de genres livresques, domaines de la littérature, l'histoire, les sciences et technologies et l'économie, la culture générale, les dictionnaires, les encyclopédies, la littérature pour enfants et les livres parascolaires, en vue de satisfaire les

attentes des lecteurs, a indiqué le vice-président du SNEL, Abdelhakim Bahri. Organisée au niveau de la bibliothèque principale de lecture publique, cette manifestation vise à rapprocher ce genre de salons des lecteurs et acteurs dans le domaine culturel à travers le pays, et d'en faire une tradition, surtout que la région d'Ouargla est une porte vers le Sud du pays, a ajouté le même responsable. Placé sous le signe de «Ouargla accueille le livre», ce salon constitue un espace de rencontre pour les auteurs et éditeurs algériens et les lecteurs, au regard du nombre grandissant d'écrivains et d'éditeurs dans la région.

D'autres activités culturelles, dont des sessions littéraires et une cérémonie en l'honneur des hommes de lettres, figurent au programme de cette manifestation.

Google annonce déjà le succès d'Android Pie

Google, bien que son système d'exploitation Android soit le plus répandu, connaît un problème de taille. Et pour cause : la fragmentation de l'OS est bien trop importante. La faute à un grand nombre de modèles, constructeurs, surcouches... Pourtant, Google y croit et pense que la dernière version d'Android, appelée Android Pie, sera bien plus présente qu'Android Oreo. C'est en tout cas ce que la firme américaine explique sur son blog avec le Projet Treble – pour rappel, OnePlus participe déjà au programme. Voilà

maintenant trois mois qu'Android Pie est disponible. Cette dernière version du système d'exploitation de Google est présent sur seulement 0,1% et pourtant, la firme américaine reste confiante sur sa future présence. Pour cette dernière, Android Pie sera présent sur une majeure partie des smartphones d'ici la fin de l'année et ce, grâce au Projet Treble. Avec Treble, nous nous attendons à ce que plus de smartphones de constructeurs sous Android Pie d'ici la fin de l'année par rapport à ceux sous Android Oreo à la fin de

l'an 2017. Pour rappel, le Projet Treble consiste à proposer des mises à jour plus rapides pour les constructeurs de smartphones sous Android Pie. Un moyen de mettre l'accent sur la sécurité et les nouveautés qui peuvent offrir les nouvelles versions. La fragmentation de Google reste très importante à cause du nombre conséquent de modèles, constructeurs, surcouches. Du côté de iOS, ce problème est largement moins important : Apple gère la partie logicielle et matérielle de ses appareils, rendant les mises à jour bien plus simples !



Le premier vol test du vaisseau SpaceX Crew Dragon planifié par la NASA



Un petit pas supplémentaire pour l'exploration spatiale. La NASA vient d'arrêter une date pour le premier vol test de la capsule SpaceX Crew Dragon. Cette annonce du premier vol sans pilote du SpaceX Crew Dragon est une étape importante pour les États-Unis. Le pays n'ayant plus envoyé d'astronautes

dans l'Espace depuis l'arrêt de la navette spatiale américaine en 2011. Ce vol aura lieu le 8 janvier 2019 à 5h57. Une fusée Falcon 9 décollera du Kennedy Space Center en Floride et emmènera la capsule vers la Station spatiale internationale. L'agence spatiale américaine suivra de très près les performances de la fusée

et du Crew Dragon, le système d'opérations au sol et la procédure d'amarrage. Si tout se passe et que la NASA déclare la capsule Crew Dragon opérationnelle pour envoyer des hommes, un second test, Demo-2, aurait lieu en juin. Là encore, avec une fusée Falcon 9. Deux astronautes prendraient

place à bord, Robert Behnken et Douglas Hurley, et iraient rejoindre l'ISS. Avant Demo-2, la NASA devrait aussi mener un test d'annulation en plein vol. La capsule sera éjectée de la Falcon 9 peu après le décollage, pour contrôler qu'en cas de souci, les astronautes puissent revenir sains et saufs.

Si Demo-1 n'était pas un succès, ou si des délais supplémentaires devaient survenir, ce ne serait pas non plus catastrophique pour les États-Unis. Boeing travaille de son côté sur une capsule, la CST-100 Starliner. Un vol test sans pilote est prévu pour Mars 2019. Un autre avec pilote en août 2019. Avec la fusée United Launch Alliance Atlas 5.

● Avec iOS 12, c'est possible de lancer l'Assistant Google avec Siri

Google force la main à Apple et permettra à son assistant de fonctionner avec Siri. Il sera donc possible de demander «OK Google» depuis l'écran de verrouillage d'un iPhone.

L'app Assistant Google pour iOS vient de bénéficier d'une mise à jour visant les propriétaires d'iPhone qui ne souhaitent pas utiliser Siri. En se servant des raccourcis Siri introduits par iOS 12, Google donne la possibilité aux détenteurs d'iPhone de lancer l'Assistant Google avec la requête «OK Google» depuis l'écran de verrouillage. Seule contrainte, il est toujours nécessaire de dire «Dis Siri» au préalable. Activer cette nouvelle fonctionnalité est plutôt simple. Il suffit de se rendre dans les paramètres de Siri, puis de valider Ajouter un raccourci. Via la barre de recherche, il est possible de taper «Google» pour trouver l'Assistant. Hop, le tour est joué. Sachez qu'il est également possible de paramétrer une phrase de déclenchement personnalisée, qui sera par défaut «OK Google». En revanche pour le moment il semble que tout le monde ne puisse pas activer l'option. Pour les personnes utilisant des objets domotiques fonctionnant avec l'Assistant Google et non Siri, cela s'avérera assez pratique. Demander Siri pour utiliser l'assistant de Google semble le meilleur compromis pour le moment. Google force ainsi la main à son rival. Cette implémentation n'a rien à voir avec une coopération, comme celle mise en place entre les assistants d'Amazon et de Microsoft. En effet, il est possible d'utiliser Alexa avec Cortana et vice versa, très simplement.



La mise à jour Windows 10 1809 suspendue par Microsoft

Dans le cadre de son «approche contrôlée», Microsoft applique un blocage supplémentaire à l'installation de Windows 10 octobre. Sont ainsi exclus les utilisateurs d'un driver Intel problématique. Un nouveau groupe d'utilisateurs n'est pas autorisé à installer la mise à jour Windows 10 octobre 2018. Un de plus après les utilisateurs d'Apple iCloud et du VPN F5. Cette fois, ce sont les possesseurs d'un ensemble de pilotes d'affichage Intel incompatibles qui sont mis en quarantaine. Certains utilisateurs ayant procédé à la mise à jour vers Windows 10 version 1809 ont pu constater que leurs écrans externes ne disposaient plus du son. Que les utilisateurs soient affectés ou non dépend de l'activation par les fabricants de PC, dans deux versions de Intel Audio Display Driver, de fonctionnalités non supportées. Selon Microsoft, Intel a «par inadvertance» publié deux versions d'un pilote d'affichage pour les OEM, qui à leur tour «ont activé accidentellement des fonctionnalités non prises en charge dans Windows». Les utilisateurs concernés remarqueront que le son ne fonctionne plus sur leur écran ou leur téléviseur connecté à un PC Windows 10 via HDMI, USB-C ou DisplayPort. La mise à jour est bloquée pour les utilisateurs dotés des versions 24.20.100.6344 et 24.20.100.6345 des pilotes d'affichage Intel. Microsoft a fourni des instructions sur son forum afin



d'identifier si un PC est concerné. «Microsoft collabore avec Intel pour faire disparaître ces pilotes d'affichage, notamment, en coordination avec les constructeurs, et fournira une mise à jour de la résolution dans une prochaine publication» annonce l'éditeur. Microsoft souligne que ce problème est différent de celui du pilote ISST (Intel Smart Sound Technology), qui déjà avait été publié par inadvertance par Intel, entraînant des problèmes d'audio sur les ordinateurs

Windows 10 1809 et 1803. Avant d'interrompre le déploiement de Windows 10 1809 du fait d'un bug provoquant la suppression de données, Microsoft avait bloqué la mise à jour pour les terminaux dotés de certaines versions d'un pilote de périphérique Intel Audio Display. Ce problème déclenchait une utilisation excessive du processeur, vidant ainsi la batterie. La semaine dernière, Microsoft a bloqué la mise à jour Windows 10 1809 pour

les PC disposant d'iCloud pour Windows en raison d'un problème d'incompatibilité. L'éditeur travaille également sur un correctif pour un problème connu affectant les lecteurs réseau, dont la disponibilité est annoncée d'ici à la fin du mois de novembre. La liste de plus en plus longue de blocages de la mise à jour de 1809 peut donner l'impression que Microsoft n'a pas résolu les problèmes de test et de qualité qui l'ont conduit à retirer cette version de ses serveurs plus d'un mois auparavant. Mais selon Microsoft, ces exclusions font partie de son «approche de déploiement contrôlé» de Windows 10 1809. «Le blocage de la disponibilité d'une mise à jour des fonctionnalités de Windows 10 sur des terminaux dont nous savons qu'ils rencontreront des problèmes est un aspect essentiel de notre approche de déploiement contrôlé pour fournir aux utilisateurs une excellente expérience de mise à jour» assure Microsoft sur sa page de support. Lors de la reprise du déploiement de Windows 10 1809 le 13 novembre, Microsoft avait promis d'adopter une approche plus mesurée et contrôlée du déploiement par rapport à la mise à jour d'avril 1803, présentée comme le déploiement le plus rapide jamais enregistré pour une version de Windows 10. La firme de Redmond a également attiré l'attention sur la complexité de l'écosystème de pilotes Windows, qui consiste en «16 millions de combinaisons matériel/pilote uniques.»

Crise cardiaque : les femmes ont deux fois plus de risques d'y succomber

Les femmes risquent plus de mourir lorsqu'elles ont été admises à l'hôpital suite à une crise cardiaque que les hommes et la raison n'est pas physiologique. Selon une étude menée par l'université de Leeds, 8200 femmes en Angleterre et au Pays de Galles avaient le potentiel suffisant pour survivre à leur crise cardiaque, mais elles n'ont pas été soignées de la même façon que les hommes. Et pire, les chercheurs estiment que le chiffre est en réalité plus élevé car toutes les admissions n'ont pas été rapportées au cours des 10 années durant lesquelles a duré l'étude. En utilisant les données anonymes des archives nationales britanniques sur les crises cardiaques, le Myocardial Ischaemia National Audit Project (MINAP), les scientifiques ont



analysé les traitements et les résultats de plus de 700 000 personnes hospitalisées pour une crise cardiaque entre 2003 et

2013. Les femmes étaient en moyenne plus âgées lorsqu'elles étaient hospitalisées et plus sujettes à avoir développé

d'autres maladies, telles que des diabètes et des problèmes de tension. Cependant, même en ajustant leurs âges et leurs conditions médicales, les femmes étaient deux fois plus nombreuses à mourir dans les 30 jours après leur hospitalisation suite à une crise cardiaque que les hommes – 5,2% comparé à 2,3%. Pour les chercheurs, la cause est le manque de soins appropriés accordé aux femmes, la crise cardiaque étant essentiellement perçue comme «un problème de santé masculin». Par exemple, les femmes souffrant d'un infarctus du myocarde sans hausse du ST (un type de crise cardiaque où l'artère coronarienne est partiellement bloquée) seraient 34% moins nombreuses que les hommes à recevoir une angiographie coronarienne (qui révèle les

artères bloquées par l'imagerie) dans les 72 heures suivant leur traitement. Elles sont aussi 2,7% de moins que les hommes à qui on prescrit des statines et 7,4% moins nombreuses que les hommes à se voir prescrire des bêta-bloquants en sortant de l'hôpital, alors qu'ils permettent de diminuer le risque de récurrence de crise cardiaque. «Nous devons éradiquer cette fausse conception que les crises cardiaques sont uniquement un problème d'homme. A cause de cela, les femmes reçoivent des soins inappropriés – à la fois sur le moment et après la crise cardiaque – et cela a des conséquences funestes», a déclaré le Pr Nilesh Samani, le directeur médical de la British Heart Foundation – qui a en partie financé cette étude.

Les effets bénéfiques de l'ail pour la santé expliqués par de récentes études

De récentes études ont confirmé que les personnes qui consomment de l'ail sont mieux protégées contre les microbes que celles qui ne l'aiment pas à cause de sa forte odeur. Il y a quelques années, des chercheurs de l'Université de Copenhague avaient découvert que l'ail inhibait la croissance de colonies bactériennes. Cette qualité était alors expliquée par la présence dans l'ail d'un composé organo-sulfuré, l'ajoène. De nouvelles

études, dont les résultats sont publiés par le journal *Nature*, ont mis en évidence le mécanisme de son action. Des expériences menées sur des bactéries *Staphylococcus aureus* (ou staphylocoque doré) et *Pseudomonas aeruginosa* (bacille du pus bleu) ont montré que l'ajoène bloquait la communication des bactéries entre elles, car cette substance contenue dans l'ail réduit l'activité de molécules à l'aide desquelles les

microbes s'échangent des messages. La pathogénicité des bactéries dépend en grande partie de leur pouvoir à se mettre d'accord sur des actions conjointes. Si elles ne peuvent plus communiquer entre elles, leur reproduction ralentit. Les résultats obtenus sont d'autant plus curieux que le staphylocoque doré et le bacille du pus bleu, bien qu'ils soient très différents et combattus par des méthodes diverses, sont tous les deux sensibles à l'ajoène.



L'addiction aux écrans, fléau pour les jeunes au même titre que le tabac



Les enfants passent environ cinq heures par jour devant un écran. Les spécialistes sont unanimes à propos des risques médicaux, le seul qui soit particulièrement problématique est le sommeil. Les écrans proches comme les tablettes et les smartphones coupent en partie les hormones de sommeil pour stimuler l'éveil via la lumière bleue. Les autres effets sont liés à une mauvaise utilisation de ces écrans. En ce qui concerne le développement de l'enfant, c'est totalement différent. Avant l'âge de 3 ans, les plus petits sont incapables de comprendre le contenu d'un dessin animé. Ils regardent quelque chose qui va les impressionner, les éveiller,

mais devant une image qui change toutes les 4 secondes, ils n'ont pas le temps de comprendre vraiment, ils sont dans le flou. Non seulement c'est inutile pour les enfants, mais en plus cela les excite et les perturbe, ils n'en tirent aucun bénéfice. Ces dessins animés sont regardés au dépend des relations humaines qui, elles, sont positives pour la construction de l'enfant. Les différences entre un jeu sur tablette et un jeu dans la vraie vie sont importantes. Dans la réalité, un jeu de cube nécessite l'utilisation de différents mouvements plus ou moins rapides ainsi que la vision, le toucher, le sens de l'espace (et même souvent le goût). Sur une tablette, un jeu

de cube ne va éveiller que la vision et un ou deux doigts. Pour qu'un enfant réussisse à acquérir un langage, il faut qu'il discute, qu'il échange. De même, pour l'apprentissage d'une langue étrangère, il est impossible qu'un enfant apprenne à parler en regardant un DVD sans avoir de relation avec autrui. Tout le temps qu'il passe seul devant un écran est une perte de temps pour le développement de son cerveau. Avant l'âge de 3 ans, l'enfant n'a aucunement besoin de se trouver devant un écran. Toutefois, dans le cadre d'une visioconférence avec un membre de la famille, il y a un échange et ce n'est donc pas à proscrire. Le développement pour un enfant est fait de connections, l'affectif est en fait beaucoup plus important que ce que nous pouvons imaginer. Tout ce qui entraîne des relations sera beaucoup plus riche qu'une interaction avec un écran. Les échanges humains sont beaucoup plus riches que l'inactivité pendant plusieurs heures devant une télévision. L'association de pédiatrie américaine préconise une absence de contact avec les écrans avant 2 ans, une restriction à une heure d'écran par jour de 2 à 5 ans et de deux heures par jour de 5 à 18

ans. Les spécialistes sont unanimes sur ce point également, en effet, comptabiliser le nombre d'heures passées devant un écran n'est pas logique. Si pendant plusieurs heures l'enfant découvre un jeu sur un écran accompagné de ses parents avec une réelle interaction, alors compter les heures est assez arbitraire. Il n'y a à ce jour aucune étude qui prouve la différence entre une, deux ou trois heures devant un écran. Il faut expliquer aux parents que pour le bon développement de leurs enfants, il faut des périodes hors écrans, des périodes de jeux, etc. C'est aux parents d'organiser leurs règles en y incluant le jeu, la lecture... Ce qu'il faut réellement, c'est moins d'écran pour les petits et un réel accompagnement pour les plus grands. Il faut par la suite leur apprendre les dangers d'Internet et enfin après 12 ans qu'ils éteignent le Wifi la nuit. Ce sont des conseils simples, mais nécessaires. C'est l'accompagnement qui est prioritaire dans l'approche aux écrans, si nous laissons nos enfants seuls devant alors nous les mettons en difficultés. Il existe une fracture numérique au niveau parental et non au niveau matériel.

Les tâches domestiques considérées comme des activités physiques par des chercheurs

Fini, les abonnements dispendieux aux salles de fitness : des chercheurs américains ont prouvé que l'accomplissement de simples tâches ménagères était suffisant pour se garder en santé et vivre plus longtemps. Une activité physique légère, incluant l'accomplissement de tâches ménagères telles que le lavage de la vaisselle, aurait une influence positive sur la durée de vie, affirment des médecins américains dans une recherche publiée par le *Journal of the American Geriatrics Society*. 6000 femmes âgées de 65 à 99 ans ont participé à une étude au cours de laquelle les scientifiques ont contrôlé pendant une semaine leur activité physique à l'aide de moniteurs d'activité physique, pour ensuite effectuer un suivi de la santé de ces femmes pendant trois années. Selon les données obtenues, le taux de mortalité parmi les femmes qui menaient un mode de vie sédentaire est 12% plus élevé que chez celles qui consacraient au moins une demi-heure par jour à l'activité physique. Un entraînement d'une heure par jour réduirait par ailleurs de 39% les risques de mortalité. Les chercheurs précisent que les tâches domestiques telles que le ménage ou le lavage de la vaisselle, ainsi que les promenades au grand air, peuvent être considérées comme des activités physiques. «Depuis longtemps, ces activités ont été considérées insuffisantes pour être en bonne santé. Maintenant nous avons la preuve que même des activités légères peuvent réduire les risques de mourir dans les trois à quatre années suivantes», a déclaré Andréa Lacroix, spécialiste principale de la recherche.

Musique

Concert de chants «Habaneras» du groupe espagnol «Port Bo», présenté à Alger

Un concert de chants «Habaneras», genre musical catalan et latino-américain, a été animé, jeudi soir, à Alger, par le groupe espagnol «Port Bo» dans une ambiance empreinte de solennité. Devant le public recueilli de la Basilique Notre-Dame d'Afrique, l'ensemble catalan «Port Bo», formé d'un quatuor dirigé par le guitariste Carles Casanovas Rigall, a interprété une quinzaine de pièces dans le genre populaire «Habanera».

Générique artistique, désignant d'abord une danse apparue en 1830 à Cuba, «Habaneras» est aussi l'appellation d'un genre musical populaire et de plusieurs chants traditionnels marins, répandus le long de la côte qui s'étend de la Havane à Cuba, à la Catalogne en Espagne. Soutenus au piano par Antonio Mas Bou, les vocalistes ténors et chanteurs libres, José Nadal Puig et Irineo Ferrer Serras, ont, avec Carles Casanovas Rigall à la voix basse, orné le silence religieux de la Basilique, dont l'espace constitue une parfaite caisse de résonance, avec une interprétation en accords, déployée dans une polyphonie vocale à trois voix, tonique, tierce et quinte. De grands auteurs et compositeurs espagnols ou latino-américains qui ont animé, l'élan du chant Habanera à travers les siècles, ont été restitués, durant une heure, par le quatuor, à l'instar des Espagnols, Carlos Cano et Manuel Massotti ou le Mexicain, Luis Rosado. Le groupe a rendu entre autres chants Habaneras, «Rosina», «Golondrinas yucatecas», «La nave», «Alla en la Habana», «Los palmarès de Cuba», «La cana dulce», «La hamaca», «El seductor» et «La bella Lola». Trois pièces étaient au programme du groupe, «Habaneras de Cadiz», «Aquello ojos verdes» et «La flor de la canela», entonnées

en hommage à la chanteuse et comédienne espagnole, Maria Dolores, disparue en mai 2018 à l'âge de 94 ans, pour permettre ensuite au public d'apprécier «Lola la Tabernera», composée par C.Casanovas et J.Bastons. Dans des atmosphères conviviales, Carles Casanovas Rigall, présentant chaque chant au public, a fait part, au nom de l'ensemble du groupe, de «son bonheur d'être à Alger» pour jouer dans un endroit «aussi serein», à l'acoustique «magique», où les chanteurs n'ont même pas besoin «d'être sonorisés». Livrant une prestation pleine, empreinte de maîtrise technique et de précision pointue dans l'interprétation des textes aux différentes nuances et intonations, les quatre musiciens ont fait montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, dans les pièces, «Ven y ven» et «La nave», interprétées en a capella, notamment. En présence des représentants des missions diplomatiques accréditées à Alger de, l'Espagne, du Chili, de la Finlande et du Mexique, le public a savouré tous les instants du concert dans l'allégresse et la volupté. «Un spectacle magnifique, avec de belles passerelles d'échanges entre la Catalogne et l'Amérique latine», a fait remarquer une dame, venue avec ses enfants. Pour la première fois en Algérie, le groupe catalan «Port



Bo», fondé en 1966, compte à son actif 26 CD, dont le dernier sorti en 2018 sous le titre de «Quadern de Viatge». Le concert du groupe catalan «Port Bo» entre, selon le recteur de la basilique Notre-Dame d'Afrique, père José Maria Cantal Rivas, dans le cadre du «programme régulier, initié par l'église». Organisé

sous l'égide du ministère de la Culture, par l'Institut Cervantès d'Alger, le concert de chants Habaneras du groupe catalan «Port Bo» est reconduit vendredi à la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth pour une deuxième représentation.

Benadel M.

Oran

La Révolution algérienne a inspiré des poètes arabes depuis son déclenchement

Les participants à un colloque international sur «le patrimoine poétique maghrébin entre expression et contenu» ont affirmé, jeudi, à Oran, que la Révolution algérienne a inspiré des poètes arabes depuis son déclenchement le 1^{er} Novembre 1954. Des intervenants ont souligné, lors de la deuxième et dernière journée de cette rencontre initiée par le laboratoire des dialectes et traitement linguistique relevant de la faculté des lettres et arts de l'université d'Oran 1 Ahmed-Ben Bella, que la Guerre de Libération nationale a constitué une source d'inspiration pour des poètes arabes et algériens qui ont composé des poèmes la glorifiant. Le Dr Ahmed Temmam Slimane d'Egypte

a, dans sa communication abordant la poésie d'Abdelmadjid Ferghli (1932-2009), fait observer la présence de la guerre d'Algérie dans les œuvres de grand poète égyptien, notamment dans les qacicate contenues dans ses recueils *Le géant rebelle*, *Mon pays restera vivant* et *Lumières et échos*. Le conférencier a indiqué que ce poète a glorifié la lutte des Algériens dans son poème *Akhi fil Djazair kafih oua thaber* (Mon frère algérien lutte et persévère», citant la combattante Djamilia Bouhired comme symbole de la Guerre de Libération nationale dans son poème *Nous n'oublierons pas la héroïne d'Algérie Djamilia*. Le Dr Temmam Slimane a ajouté que ce poète a aussi

abordé le rôle de l'Algérie indépendante soutenant en permanence la cause palestinienne et les causes arabes dans sa pièce théâtrale *El Ourouba oua Aoudet Filistine* (l'arabité et le retour de la Palestine). Le fils de ce poète, Imadeddine Ferghli, qui a entretenu l'assistance sur les poèmes de son père abordant la Révolution algérienne, a fait don à la bibliothèque de l'Université d'Oran d'un lot de recueils dont des poèmes sur l'Algérie. La deuxième et dernière journée de ce colloque a été consacrée à l'étude et analyse des poèmes d'Abdelmadjid Ferghli. Cette rencontre a regroupé à la salle 19-Mai de l'université d'Oran 1 des universitaires du pays et de l'Egypte.

Mascara

La wilaya organise un colloque international sur l'Emir Abdelkader la semaine prochaine

L'université Mustapha-Stambouli de Mascara abritera, les 27 et 28 novembre courant, un colloque international sur l'Emir Abdelkader à l'occasion de la commémoration du 186^e anniversaire de l'allégeance au fondateur de l'Etat algérien moderne, a-t-on appris, jeudi, auprès du recteur. Le professeur Bentata Samir a indiqué, lors

d'une conférence de presse, que cette rencontre prévoit la participation de 36 universitaires et chercheurs du pays, des Etats-Unis d'Amérique, du Japon, de France, du Danemark, de la Turquie, de la Tunisie, de la Mauritanie et de la Libye, qui aborderont la vie et lutte de l'Emir Abdelkader. Organisé par l'université de Mascara, ce colloque trai-

tera de cinq thématiques abordant des études historiques et des aspects soufis, philosophiques et militaires de l'Emir Abdelkader, a-t-il souligné. Cette rencontre vise à inventorier des études menées sur l'Emir Abdelkader dans diverses disciplines et domaines, la critique et l'évaluation des études et les bibliographies détaillées et spé-

cialisées sur cette personnalité historique, ainsi que la création d'un réseau national et international de chercheurs sur l'Emir Abdelkader et la mise en place de nouveaux circuits de recherche sur sa personnalité. Toutes les conférences prévues à cette occasion seront publiées dans un ouvrage, a fait savoir le Dr Bentata.

Ouvrage littéraire

«Portée cadencée» de Fodil Abdenacer Derdour, une vision méditative de la vie

L'ouvrage *Portée cadencée*, de Fodil Abdenacer Derdour, porte une vision méditative de la vie et un appel à la réconciliation «intellectuelle» avec soi, a affirmé, jeudi, l'auteur lors de la présentation de son livre dans le cadre de la manifestation «Demeure du verbe» à la bibliothèque centrale Mustapha-Natout de Constantine. Premier écrit paru de l'auteur, l'ouvrage en 80 pages, assure-t-il, se veut «une critique de certains comportements répandus dans les sociétés musulmanes dont

l'Algérie dans le sillage, notamment, du phénomène terroriste». Edité par l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag) et exposé lors de la récente édition du Salon international du livre d'Alger (Sila-2018), l'ouvrage adresse aux lecteurs de la littérature française et au monde un message qui assure que «l'Islam est diamétralement opposé aux clichés que l'on veut obstinément lui accolier et exprime le désir de vivre en paix quand bien même divergeraient les cultures, les langues et les

religions». L'auteur propose une analyse de la fonction d'un organe sensoriel, à savoir l'œil, qui fonctionne de la même manière chez tous les hommes alors qu'il arrive parfois que les gens face, au même objet, voient des choses différentes parce que, assure l'auteur, «l'interprétation entre en jeu». Une vente-dédicace de *Portée cadencée* a été organisée en marge de la rencontre par l'auteur, natif de Constantine qui a eu une carrière de 30 ans dans le secteur de la justice.



Sahara occidental

Mohamed Sidati : «L'UE est appelée à respecter les décisions de sa propre justice par des actes»

Mohamed Sidati, membre du Secrétariat national du Front Polisario, ministre délégué auprès de l'UE, a indiqué, mercredi dernier, qu'«il incombe, désormais, à l'Union européenne, à travers son Parlement, de respecter les décisions de sa propre justice non seulement par des paroles mais par aussi par des actes», en commentant le vote par AFET (PE) d'une recommandation visant à étendre illégalement le champ d'application des accords UE-Maroc au Sahara occidental.

La commission des affaires étrangères (AFET) du Parlement européen s'est réunie ce mercredi, pour voter la «Proposition de décision du Conseil relative à la conclusion de l'accord sous forme d'échange de lettres entre l'Union européenne et le royaume du Maroc sur la modification des protocoles n°1 et n°4 à l'accord euro-méditerranéen établissant une association entre les Communautés européennes et leurs Etats membres, d'une part et le royaume du Maroc, d'autre part».

Le texte adopté encourage l'inclusion illégale du Sahara occidental dans le champ d'application de cet accord. Toutefois, malgré le forcing de la Commission européenne et de certains Etats membres comme la France et l'Espagne, la commission AFET n'a pas manqué de souligner que cela n'implique aucunement la reconnaissance d'une quelconque souveraineté du royaume du Maroc sur le territoire du Sahara occidental. Elle a bien rappelé que celui-ci est un «territoire non autonome» justiciable des résolutions des Nations unies en matière de décolonisation, lesquelles impliquent le droit inaliénable et imprescriptible du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Elle a insisté sur le fait que la position de l'UE demeurerait un soutien total aux efforts des Nations unies «pour une solution juste, définitive et mutuellement acceptable au conflit, qui pourvoie à l'autodétermination du peuple du Sahara occidental, conformément au droit international, à la Charte des Nations unies et à ses résolutions pertinentes. «La commission AFET a exprimé tout son soutien à l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Horst Köhler, dans sa volonté d'amener les parties à négocier «sans pré-conditions et de bonne foi».

Enfin, la commission AFET a insisté sur le fait qu'il était nécessaire pour l'accord UE-Maroc de donner des garanties quant à son respect du droit international, y compris les droits de l'Homme, ainsi qu'au respect des décisions pertinentes de la Cour de justice de l'Union européenne.

Bien que le texte adopté déclare étendre l'accord commercial UE-Maroc au territoire du Sahara occidental, extension illégale aux yeux de la Cour de justice de l'Union européenne sans le consentement du peuple du Sahara occidental par la voix de son Représentant légitime, le Front Polisario, les décisions de la CJUE n'en sont pas moins apparues incontournables.

Le peuple marocain ignore la réalité du conflit

La Secrétaire générale de l'Union nationale des femmes sahraouies (UNFS), vice-présidente du Conseil économique, social et culturel de l'Union africaine (ECOSOC), Fatma El Mehdi, a affirmé, mardi à Alger, que le peuple marocain ignorait la réalité du conflit sahraoui en raison de la propagande pratiquée par le régime marocain à ce sujet, et la teneur des différents discours prononcés par le Roi Mohammed VI, notamment, à l'occasion de la prétendue marche verte. Participant à la 2^{ème} Conférence internationale des ONG africaines membres du Conseil économique et social onusien (ECOSOC), organisée sous le thème «Impliquer l'Afrique pour faire face à la crise migratoire», El Mehdi s'est dite convaincue qu'une «prise de conscience du peuple marocain sur la réalité de ce conflit, pourrait opérer un changement dans le développement de la cause sahraouie».

Le peuple sahraoui «ne vas pas se taire et ne renoncera jamais à sa cause, d'autant que les tentatives menées par le régime marocain pour effacer l'identité des Sahraouis ont échoué», a déclaré Fatma El Mehdi, dénonçant, par la même occasion, les pratiques du régime marocain qui tente de couvrir l'instabilité interne que vit le Royaume en «essayant de convaincre son peuple de l'existence de menaces sur l'unité territoriale du Maroc». Concernant cette conférence, la même responsable a indiqué que le peuple sahraoui a subi «un déplacement forcé» après avoir été spolié de ses terres mais il lutte toujours pour retourner à son pays occupé et aspire à ce que la communauté internationale, à sa tête l'ONU,



puisse agir pour lui permettre d'exercer son droit à l'autodétermination. La cause sahraouie, aujourd'hui «n'est pas uniquement celle des Sahraouis ou des nations solidaires avec elle, à l'image de l'Algérie et de plus de 80 Etats reconnaissant la République sahraouie et son représentant légitime, le Front Polisario, mais elle est plutôt internationale, pour être à l'origine de l'instabilité qui menace le monde entier et l'échec de la concrétisation de l'Union du Maghreb arabe», a-t-elle soutenu.

Le mandat de la Minurso est un message clair en direction du Maroc

Dans le même contexte, elle a indiqué que les puissances internationales «sentent désormais le danger et voient leurs intérêts menacés», ce qui les a amenés à s'intéresser à la cause sahraouie et à réduire le mandat de la Minurso à 6 mois. La même intervenante a relevé l'existence de «prémices d'un dénouement proche», notamment, avec la désignation de Host Kohler qui est animé d'une forte volonté à aller de l'avant, en dépit des tentatives marocaines visant à le dissuader de son agenda, ce qui s'est manifestement concrétisé, à travers les manœuvres du régime marocain à entraver, sans succès, ses concertations avec les pays africains. Horst Kohler, poursuit la même responsable, a réussi, tout de même, à rencontrer le président de l'Union africaine (UA) et les présidents d'Ethiopie et du

Rwanda, deux pays qui collaborent beaucoup plus avec le Maroc sur le plan commercial et qui ont affiché, a-t-elle ajouté, leur disposition à soutenir les efforts onusiens, ainsi que leur rejet du statu quo prévalant au Sahara occidental. La vice-présidente du Conseil économique et social de l'UA, a indiqué que l'envoyé onusien a multiplié ses contacts et ses concertations, ajoutant que son influence en tant qu'ancien président d'Allemagne, lui a permis de donner un nouveau souffle à la cause sahraouie, d'inclure les territoires sahraouis occupés dans le programme de ses visites, d'imposer la logique des négociations et de déterminer les parties au conflit, d'une manière «express». Même les dernières résolutions du Conseil de sécurité relatives au mandat de la Minurso était un message clair au Maroc, en ce sens qu'il devient nécessaire de trouver une solution au conflit», a-t-elle encore soutenu. Concernant la position africaine envers la cause sahraouie, Fatma Mehdi a mis en avant l'existence «d'un consensus chez les pays qui ont vécu les guerres et la colonisation et qui sont passés par les circonstances similaires, tandis qu'une divergence de positions existent chez d'autres pays».

«L'Espagne a une grande responsabilité dans ce conflit»

Néanmoins, affirme la même responsable, la position de l'UA est «claire», et ce,

depuis la reconnaissance par l'OUA de la RASD en tant que membre fondateur, un fait réitéré à plusieurs occasions, poussant ainsi, le Maroc à se retirer de l'Organisation et à «mais à revenir récemment, avec, comme objectif, la dispersion des africains», a-t-elle déploré. Pour ce qui est de l'influence de la lutte de la société civile sur les gouvernements, Fatima Mehdi a affirmé qu'elle est tributaire du respect par ces gouvernements de la démocratie, citant à titre d'exemple, «l'Espagne qui cède encore aux pressions marocaines sur plusieurs dossiers, essentiellement ceux liés à la drogue, la migration et aux enclaves de Ceuta et Mellila». De ce fait, ajoute Fatima Mehdi, «nous n'attendons pas grand-chose de l'Espagne qui a une grande responsabilité dans le conflit». En revanche, souligne l'intervenante, une solidarité émanant des territoires et de la société civile en Espagne existe envers la cause sahraouie. Pour rappel, l'Algérie abrite, depuis lundi, la 2^{ème} édition de la Conférence internationale des organisations africaines membres du Conseil économique et social «Ecosoc» des Nations unies, sous le thème «Impliquer l'Afrique pour faire face à la crise migratoire». Cette conférence est organisée par le Parlement africain, en collaboration avec l'Association nationale des échanges entre jeunes (Anej) et le Collectif des étudiants africains en Algérie «Initiative Agenda 2063».

Pakistan

Au moins 31 morts dans un attentat en zones tribales

Au moins 31 personnes ont été tuées et plus de 50 blessées, ce vendredi, lors d'un attentat dans un marché des zones tribales pakistanaïses (nord-ouest), a-t-on appris auprès de responsables locaux.



«Un engin artisanal, caché dans un carton de légumes, a explosé, tuant 31 personnes et en blessant plus de 50 autres», a déclaré à l'AFP Ameen Ullah, un cadre administratif local. Sadiq Hussain, un officier de police, a confirmé le nombre de victimes ainsi que le mode opératoire. Frontalières de l'Afghanistan, les zones tribales forment une région où les talibans et Al Qaïda ont longtemps opéré en toute impunité. Elles étaient devenues un des enjeux de la «guerre contre le terrorisme», dans la foulée des attentats du 11 septembre 2001. Les Etats-Unis accusent fréquemment le Pakistan de tolérer la présence de sanctuaires d'insurgés dans ces territoires, ce qu'Islamabad dément. Plusieurs attaques contre les forces de sécurité pakistanaïses se sont produites ces derniers mois dans le nord-ouest du pays, ainsi que dans la province du Baloutchistan (sud-ouest), également frontalière de l'Afghanistan. Le niveau des violences a toutefois fortement baissé dans le pays, selon une étude du CRSS, un centre de recherche pakistanaïse. Le nombre des personnes tuées dans les violences extrémistes, politiques ou criminelles, a ainsi chuté de 70% ces deux dernières années, avec 2057 morts violentes rapportées l'an passé, contre 6574 en 2015.

• Namibie Interdiction des sachets en plastique dans les aires protégées

Le ministère namibien de l'Environnement et du Tourisme a annoncé, ce jeudi, l'interdiction des sachets en plastique dans les aires protégées. Lors d'un événement organisé à Windhoek, jeudi, le ministre de l'Environnement et du Tourisme, Pohamba Shifeta, a souligné qu'il s'agissait d'une avance dans l'histoire des programmes de gestion des déchets et de contrôle de la pollution dans le pays. «La décision est la preuve irréfutable de notre engagement en faveur du contrôle de la pollution dans le pays, conformément à la Stratégie nationale de gestion des déchets solides, du Plan de développement national et de l'Objectif de développement durable N° 3 des Nations unies sur la santé et le bien-être», a-t-il dit. Shifeta a rappelé que le Journal officiel N° 6285, d'avril 2017, avait amendé les réglementations relatives à l'Ordonnance de 1975 sur la conservation de la nature pour y insérer une nouvelle disposition en vertu de laquelle aucune personne ne doit entrer dans une réserve ou un parc naturel avec un sachet en plastique.

Indonésie - Accident de Lion Air

Fin de l'identification des victimes

L'Indonésie a annoncé, ce vendredi, la fin du travail d'identification des victimes après le crash d'un avion de Lion Air qui s'est abîmé en mer de Java il y a près de quatre semaines, avec 189 personnes à bord dont 125 identifiées. «Nous avons identifié 89 hommes et 36 femmes, dont deux étrangers, un Italien et un Indien», a précisé le chef du centre médical de la police nationale,

Arthur Tampi, cité par l'AFP, ajoutant que «tous les restes ayant fait l'objet de tests, le travail d'identification a été arrêté». Selon le responsable, environ 200 sacs mortuaires ont été remplis par les secours, et «vendredi, 125 personnes avaient été identifiées». La compagnie indonésienne a décidé de verser 100.000 \$ de dédommagements aux familles de chacune des vic-

times, selon les médias. Les opérations de recherches ont permis de retrouver des débris de l'appareil, un Boeing 737-Max 8. L'une des «boîtes noires», contenant les données de vol, a été retrouvée, mais pas la 2^e qui contient les enregistrements des communications de l'équipage. Les autorités rendront, mercredi dernier, un rapport préliminaire sur les causes de l'accident du

Boeing 737-Max 8, entré en service en août dernier. Pour l'instant, ils ont évoqué un problème sur un capteur de vitesse et des sondes d'incidence (AOA, Angle of Attack sensor) du Boeing 737 Max, l'un des avions de lignes les plus avancés du monde. Le vol à destination de Pangkal Pinang a plongé dans la mer après avoir décollé de Jakarta le 29 octobre écoulé.

Assassinat d'un politicien au Kosovo début 2018

3 Serbes arrêtés

Trois Serbes du Kosovo ont été arrêtés, ce vendredi, dans la ville divisée de Mitrovica (nord) dans l'enquête sur l'assassinat début 2018 d'un homme politique important, Oliver Ivanovic, a indiqué la police kosovare. Ces arrestations ont été menées à l'aube par les forces spéciales de la police kosovare qui recherche un 4^e suspect. Elle intervient très rarement dans la partie nord de Mitrovica, moitié serbe de cette ville où les tensions communautaires restent fortes près de 20 ans après le conflit entre forces de Belgrade et guérilla indépendantiste kosovare albanaise (1998-99). «Je peux vous confirmer qu'une opération a eu lieu dans le nord de Mitrovica liée à l'assassinat d'Oliver Ivanovic. Quatre personnes ont été arrêtées, dont trois en liaison avec cette affaire», a déclaré à Baki Kelani, le porte-parole de la police à Pristina. Le 4^e homme arrêté l'a été car il tentait de s'interposer, a-t-on ajouté de même source. Homme politique réputé modéré et considéré comme un des rares capables de bâtir des ponts entre minorité serbe et majorité kosovare albanaise, Oliver Ivanovic avait été abattu le 16 janvier 2018 devant son bureau dans un assassinat très professionnel. Il était un pourfendeur de la criminalité dans la partie serbe de

la ville. Dans son entourage, beaucoup privilégient la piste d'un assassinat commandité par le milieu plus que d'un crime en relation avec les tensions communautaires. Au moment de l'opération, des sirènes ont retenti à 06h10 (05h10 GMT), méthode utilisée par le passé pour inciter la population serbe à descendre dans la rue. Mais il n'a été fait état d'aucun incident grave. C'est la première fois qu'est rendue publique une intervention des forces spéciales kosovares dans la zone urbaine de Mitrovica-nord depuis qu'elle y avait arrêté fin mars un haut responsable de Serbie, entré sans autorisation sur le territoire du Kosovo. Les quelque 120 000 Serbes du Kosovo, notamment ceux de Mitrovica-nord, offrent leur allégeance à Belgrade et refusent de reconnaître l'indépendance de cette ancienne province de Serbie, majoritairement peuplée d'Albanais. A Belgrade, le président de Serbie Aleksandar Vucic a convoqué ses ministres de la Défense et de l'Intérieur ainsi que divers responsables policiers et militaires. L'opération de la police kosovare intervient dans un climat de forte tension entre Serbes et Albanais. Pristina taxe à 100% depuis cette semaine les produits importés de Serbie.



Inde

Les forces de l'ordre indiennes renforçaient, ce vendredi, leur observation à distance de l'île des Sentinelles

Les forces de l'ordre indiennes renforçaient, ce vendredi, leur observation à distance d'une île interdite d'accès, où un missionnaire américain a péri sous les flèches d'une tribu autochtone coupée du monde moderne. John Chau, 27 ans, a été tué il y a une semaine par le peuple de chasseurs-cueilleurs des Sentinelles. Il était venu sur leur île de North Sentinel, située en mer d'Andaman, dans le but de les convertir au christianisme. Les responsables de la région d'Andaman-et-Nicobar cherchent avant tout à savoir où est mort l'Américain et à localiser son corps. Un bateau et un hélicoptère se sont approchés de l'île, mais

sans succès. «Pour y voir mieux et plus clair, une autre équipe de police est en train d'être dépêchée dans les eaux de l'île de North Sentinel», a déclaré Dendrapa Pathak, chef de la police des Andamans. Les autorités ont fait appel à des anthropologues et des spécialistes des tribus pour les conseiller dans ce casse-tête unique. En effet, est-il même possible de récupérer le corps sans provoquer un choc de civilisations ? Ces dernières décennies, les tentatives de contact du monde extérieur se sont heurtées à l'hostilité et à un rejet violent de la part de la communauté estimée à 150 âmes. La loi interdit de s'en approcher à

moins de cinq kilomètres. Si des étrangers se rendent sur l'île pour en exfiltrer la dépouille, ils rompraient l'isolement volontaire des Sentinelles, avec toutes les conséquences anthropologiques et sanitaires qui pourraient s'ensuivre. Vivant à l'écart du reste de l'humanité, cette peuplade n'aurait, notamment, pas un système immunitaire adapté aux agents infectieux apportés par des intrus. La police a ouvert une enquête pour meurtre et arrêté sept personnes, dont 6 pêcheurs, accusés d'avoir aidé le voyageur américain dans sa dangereuse entreprise. Les experts excluent que des sanctions soient prises contre la tribu.

Jeune Américain croyant, John Chau donnait sur les réseaux sociaux davantage l'image d'un aventurier féru de grand air que d'un missionnaire. Il se finançait, notamment, grâce à un partenariat commercial sur Instagram avec une marque de bœuf séché. Mais son journal de bord, publié par la presse, jeudi, révèle qu'il avait préparé ce projet de longue date et en cachette «au nom de Dieu». «Vous pensez peut-être que je suis fou de faire tout ça, mais je pense que ça vaut la peine d'apporter Jésus à ces gens», a écrit John Chau à sa famille, dans une ultime lettre rédigée le matin même de sa mort.

Nigeria

Une cinquantaine de villageois enlevés par Boko Haram

Une cinquantaine de villageois nigériens partis chercher du bois de chauffe près de la frontière entre le Nigeria et le Cameroun, ont été enlevés par des membres présumés de Boko Haram le week-end dernier, ont indiqué, jeudi, des sources sécuritaires.

Samedi dernier, «les hommes ont été rassemblés et emmenés par les insurgés de Boko Haram et on n'a plus jamais entendu parler d'eux», a déclaré Umar Kachalla un chef local de la milice civile qui combat Boko Haram aux côtés de l'armée citée par l'AFP. «Deux (villageois) ont pu s'échapper et ont annoncé la nouvelle, une fois de retour chez eux», a-t-il ajouté, suspectant que les villageois aient été kidnappés. «Nous n'avons pas un nombre précis de ceux qui ont été pris, mais généralement, les bûcherons se déplacent par groupe de plus de 50 hommes», a déclaré Kachalla. Les villageois ont été encouragés à retourner chercher du bois dans la forêt de Wulgo et la brousse autour de Gamboru, après que l'armée et les milices aient affirmé avoir délogé les terroristes de la région, a rapporté de son côté Shehu Mada, un autre membre des milices. En octobre dernier, ses troupes ont délogé les insurgés de la ville voisine de Wulgo et de ses environs, après des attaques incessantes, notamment, contre des bûcherons, régulière-

ment suspectés de relayer des informations sur les mouvements des terroristes. «Nous pensons que le nombre des personnes enlevées dépasse les 50», a affirmé de son côté Babagana Musa, un habitant de Gamboru. Le réseau téléphonique est quasiment inexistant dans cette zone, dévastée par plus de 9 années de conflit, ce qui explique l'annonce tardive de cette nouvelle attaque. En avril, 18 coupeurs de bois ont été abattus par Boko Haram à 15 km de Gamboru. En janvier, 31 d'entre eux ont disparu dont 10 ont été tués. Malgré les affirmations répétées du gouvernement, selon lesquelles Boko Haram est sur le point d'être vaincu, le groupe a récemment intensifié ses attaques contre des cibles civiles et militaires, causant de lourdes pertes.

Plus de 100 militaires ont été tués ou sont portés disparus depuis ces dernières semaines dans des attaques répétées du groupe. Plus de 27 000 personnes ont perdu la vie depuis le début de l'insurrection en 2009 et 1,8 million de personnes ne peuvent toujours pas regagner leurs foyers.



Khashoggi

Selon Ankara, Trump a l'intention de «fermer les yeux» sur le meurtre

La Turquie a estimé, ce vendredi, que les déclarations de Donald Trump à propos du meurtre de Jamal Khashoggi indiquent que le président américain a l'intention de «fermer les yeux» sur cette affaire. «D'une certaine façon, Trump dit - je fermerai les yeux - » sur le meurtre du journaliste saoudien, a déclaré le chef de la diplomatie turque Mevlüt Cavusoglu, lors d'un entretien avec la chaîne privée CNN-Türk.

Jamal Khashoggi, un éditorialiste écrivant pour le *Washington Post*, a été tué le 2 octobre dans le consulat saoudien d'Istanbul où il s'était rendu pour des démarches administratives. Ce meurtre a provoqué une onde de choc mondiale. Le président américain Donald Trump a cepen-

dant assuré, mardi, que l'agence américaine de renseignement extérieur, la CIA, n'avait «rien trouvé d'absolument certain», et réaffirmé son soutien aux dirigeants du royaume. «Il se pourrait très bien que le prince héritier ait eu connaissance de cet événement tragique - peut-être, peut-être pas !», a-t-il dit, insistant sur les liens profonds entre Riyad et Washington. «Il n'y a pas que l'argent qui compte», a déclaré, hier, Cavusoglu en référence à l'argumentaire de Trump qui a évoqué, notamment, l'achat d'armes américaines ou encore la stabilité des prix du pétrole pour justifier son soutien continu à Riyad. Si le président turc Recep Tayyip Erdogan n'a jamais ouvertement mis en cause Mohammed ben Salmane, il

soutient que l'ordre de tuer le journaliste émanait des «plus hauts niveaux», tout en écartant la responsabilité du père octogénaire du prince héritier, le roi Salmane. «Pour nous aussi l'Arabie saoudite est un pays important», a affirmé Cavusoglu, hier. «Mais là, il y a eu un atroce meurtre prémédité». Insistant sur la volonté turque de faire la lumière sur cette affaire, le ministre a ajouté qu'une rencontre entre Erdogan et le prince héritier pourrait avoir lieu en marge du sommet du G20 prévu en fin de semaine prochaine en Argentine. Les deux dirigeants se sont déjà entretenus au téléphone à propos de cette affaire, mais ce serait leur première rencontre en face à face depuis la mort de Khashoggi.

Partenariat transpacifique

L'accord signé par le Japon et le Vietnam, salué par des experts à Tokyo

L'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (CPTPP) adopté par le Japon et le Vietnam, promet d'offrir de nombreuses opportunités d'échanges fructueux entre entreprises japonaises et vietnamiennes, ont indiqué des experts lors d'une table ronde organisée, jeudi, à Tokyo. L'ambassadeur du Vietnam au Japon, Vu Hong Nam, a souligné les efforts déployés par le Vietnam et le Japon pour promouvoir avec succès le processus de négociation du CPTPP, se disant persuadé que ce traité, une fois entré en vigueur au début 2019, créera d'énormes opportunités de commerce et d'investissement à ses 11 membres. Le vice-ministre vietnamien de l'Industrie et du Commerce, Trần Quốc Khanh, a indiqué que le CPTPP est le plus important pacte de libre-échange au monde avec un marché d'environ 490 millions de personnes et un PIB de

quelque 10.000 milliards de dollars, soit 13% du PIB mondial. Cet accord a été signé en mars dernier pour remplacer l'Accord de partenariat transpacifique (TPP), après le retrait des Etats-Unis. Jusqu'à présent, la Nouvelle-Zélande, le Canada, l'Australie, le Japon, le Mexique, Singapour et le Vietnam ont donné le feu vert à cet accord. Le CPTPP permettra aux entreprises japonaises de participer aux marchés publics en forte croissance au Vietnam. En même temps, les investisseurs japonais, forts de leur expertise dans les secteurs comme la banque, l'assurance, la construction, la logistique, la comptabilité, pourront se lancer davantage dans des projets au Vietnam, a analysé le vice-ministre Trần Quốc Khanh. La vice-présidente de l'Organisation japonaise du commerce extérieur (JETRO), Yuri Sato, a pour sa part noté qu'avec l'Accord com-

mercial entre le Vietnam et le Japon, 42% des produits industriels en provenance du Japon sont exempts de tarifs douaniers vietnamiens, ce pourcentage sera de 70,2% avec le CPTPP. Le CPTPP renforcera également le rôle du Vietnam en tant que base de fabrication et d'exportation vers le marché mondial des entreprises japonaises. D'autre part, une meilleure protection des droits de propriété intellectuelle permettra d'attirer davantage d'investissements japonais dans les secteurs de technologies avancées au Vietnam. Les investissements directs japonais au Vietnam ont atteint un record de 9,11 milliards de dollars en 2017, se classant au premier rang des pays et territoires investissant au Vietnam. Le Japon était également le 4^e partenaire commercial du Vietnam avec plus de 33 milliards de dollars d'échanges en 2017.

Brésil

Des centaines de médecins cubains rapatriés

Plusieurs centaines de médecins cubains attendaient, jeudi, à l'aéroport de Brasília le départ des deux premiers vols charters pour leur île, après la décision de La Havane de suspendre un programme d'envoi de médecins critiqué par le président brésilien élu, Jair Bolsonaro. Le rapatriement des médecins cubains travaillant au Brésil dans le cadre du programme «Plus de médecins» a débuté avec le départ d'un premier groupe, composé de 430 professionnels. Au total, 8300 médecins doivent rentrer à Cuba avant le 12 décembre. «Hier matin, les apôtres de la santé

cubaine. Des médecins, ont commencé à rentrer dans leur patrie. Notre hommage aux hommes et aux femmes qui ont fait l'histoire du Brésil. Bienvenue à la maison», a écrit sur Twitter le président cubain, Miguel Diaz-Canel. Ces premiers retours interviennent une semaine après l'annonce par Cuba de l'abandon du programme, auquel l'île participe depuis sa création en 2013 via l'Organisation panaméricaine de la santé (OPS). La Havane répondait aux critiques du président élu d'extrême droite Jair Bolsonaro, qui avait conditionné la présence de ces médecins à une

revalidation de leurs compétences lors d'exams, mais aussi à un versement complet de leurs salaires et à ce qu'ils puissent faire venir leurs familles. Les médecins et ambulanciers cubains travaillent aujourd'hui dans 67 pays. La pratique, dite «diplomatie des blouses blanches», dure depuis les années qui ont suivi la révolution emmenée par Fidel Casto en 1959. Ces services représentent la principale source de revenus de l'île, avec quelque 11 millions de dollars de recettes annuelles, soit plus que celles du tourisme et des transferts de fonds des émigrés.

• Burkina Faso

Affrontement entre un groupe d'autodéfense et des bouchers à Ouagadougou, deux morts

Deux personnes dont un boucher, ont été tuées, mercredi, dans un affrontement qui a opposé les membres du groupe d'autodéfense «Koglwéogo» et des bouchers dans un marché au quartier populaire de Ouagadougou, a indiqué, ce jeudi, le gouvernement burkinabè dans un communiqué. Selon le communiqué, une autre personne a été grièvement blessée dans un affrontement. Une enquête est en cours pour situer les responsabilités et la loi sera appliquée dans toute sa rigueur, a indiqué le gouvernement. Le groupe d'autodéfense «Koglwéogo» est un groupe d'une initiative de sécurité locale mise en place par certaines populations en milieu rural pour lutter contre l'insécurité. Les méthodes utilisées par ses membres sont souvent décriées par les organisations des Droits de l'Homme.

• Espagne

Près de 800 migrants sauvés en une journée, 14 disparus

Les autorités espagnoles ont annoncé avoir secouru, ce jeudi, 778 migrants présents à bord de nombreux canots dans l'ouest de la Méditerranée, tandis que 14 autres pourraient avoir été disparus dans les flots. Les services de sauvetage en mer, qui dépendent du gouvernement espagnol, ont écrit sur Twitter qu'ils avaient porté assistance à 590 personnes transportées par 12 embarcations de fortune. Dans l'une d'entre elles, «les personnes secourues disent que 14 ont disparu» en mer et des opérations en vue de tenter de les retrouver ont été entamées, a-t-on ajouté de même source. La Garde civile a de son côté porté secours à 188 autres migrants partis du nord de l'Afrique. Depuis le début de l'été, l'Espagne est la principale porte d'entrée par voie maritime en Europe des migrants clandestins, devant la Grèce et l'Italie. Selon le ministère espagnol de l'Intérieur, environ 50 000 migrants clandestins et réfugiés sont arrivés en Espagne depuis janvier à bord de près de 2000 embarcations. Depuis le début de l'année, plus de 600 migrants sont morts en Méditerranée occidentale en tentant de gagner l'Espagne, d'après l'Organisation internationale des migrations (OIM). Un chiffre en forte augmentation, 224 ayant péri en 2017 dans cette zone.

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D’ALGER
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE BARAKI
COMMUNE DE BARAKI
NIF N° : 41000200001608501013

APPEL D’OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° : 148/2018

La commune de Baraki lance un avis d’appel d’offres ouvert avec exigence de capacités minimales, conformément aux dispositions des articles 39-40-42 et 44 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public relative au :
Réalisation des travaux de la rue reliant entre la cité 2004 logts et rue Mahdi Boualem et la rue périphérique autour du CEM DOUBI MADANI
- Commune de Baraki -

TOUTES LES SOCIÉTÉS ET LES ENTREPRISES AYANT :
- UN CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET CLASSIFICATION PROFESSIONNELLE DANS LE DOMAINE DES TRAVAUX PUBLICS.
- ACTIVITÉ PRINCIPALE CATÉGORIE 03 ET PLUS EN COURS DE VALIDITÉ.
- UNE MOYENNE DE CHIFFRE D’AFFAIRES DES BILANS DES TROIS DERNIÈRES ANNÉES (2015-2016-2017) ≥ 10.000.000,00 DA.
- UNE ATTESTATION DE BONNE EXÉCUTION POUR UN PROJET SIMILAIRE.

soumissionner et retirer les cahiers des charges auprès du bureau des marchés de la commune de Baraki, contre paiement d’une somme de **3000,00 DA** (auprès de la trésorie communale) les frais de documentaires non remboursable.

Les offres déposées en deux (02) exemplaires (un «01» Originale + une «01» copie) doivent comporter un dossier de candidature.

Une offre technique et une offre financière.

1 - Le dossier de candidature (Première enveloppe) contient :
- Une déclaration de candidature, dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, selon modèle joint.

- Une déclaration de probité dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire, selon modèle joint.
- Tout document permettant d’évaluer les capacités des candidats.
- Les statuts pour les sociétés uniquement pour les sociétés (Eurl, Sarl, Spa, Snc...).
- Cahier judiciaire, pour plus de détail voir les documents indiqués dans l’article 09 dans le cahier des charges.

2 - L’offre technique comprendra (Deuxième enveloppe) contient :
- La déclaration à souscrire, dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire.
- Cahier des charges dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire ou une personne dûment mandatée portant à la dernière page la mention manuscrite *LU ET ACCEPTÉ*.
- Mémoire technique permettant l’évaluation des offres techniques, planning et délai de réalisation des travaux.

3 - L’offre financière comprendra (Troisième enveloppe) contient :
- La lettre de soumission : modèle joint au cahier des charges dûment renseignée, datée, signée et cachetée par le soumissionnaire ou une personne dûment mandatée.
- Le bordereau des prix unitaires - modèle joint au cahier des charges dûment renseigné, daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le détail quantitatif et estimatif (DQE) daté, signé et cacheté par le soumissionnaire.
- Le dossier de candidature, l’offre technique et l’offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant dénomination de l’entreprise, les références et l’objet de l’appel d’offres ainsi que la mention «dossier de candidature», «offre technique» ou «offre financière», selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe **fermée et anonyme, comportant la mention : «À n’ouvrir que par la commission d’ouverture des plis et d’évaluation des offres»**

A Monsieur le Président de l’Assemblée populaire de Baraki
APPEL D’OFFRES OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° :/2018
Réalisation des travaux de la rue reliant entre la cité 2004 logts et rue Mahdi Boualem et la rue périphérique autour du CEM DOUBI MADANI
- Commune de Baraki -.
La durée de préparation de l’offre est de **15 jours** à compter de la date de la première publication au BOMOP et publié dans (deux quotidiens nationaux en langue arabe et française).
Le jour limite et l’heure de dépôt des offres est le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à plus tard à **12h**.
Si la date de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, elle est reportée au jour ouvrable suivant.
L’ouverture des plis est prévue en séance publique et se tiendra le jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à **13h30** au siège de l’APC de Baraki.

La durée de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de **03 mois**.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres à compter de la 1ère parution au Bomop, et dans deux quotidiens nationaux.

CET AVIS EST CONSIDÉRÉ COMME UNE INVITATION AUX SOUMISSIONNAIRES POUR ASSISTER À L’OUVERTURE DES PLIS.

*** N.B. :** le cachet de l’entreprise est demandé au retrait du cahier des charges, lors de l’ouverture des plis et retrait complément dossier.
*** N.B. :** le cahier des charges sera retiré en présence du gérant et un représentant dûment mandaté.
*** N.B. :** aucune rature, surcharge, utilisation d’effaceur n’est acceptable dans les documents (lettre de soumission, BPU et DQE).

L’Echo d’Algérie : 24/11/2018 Anep : 835 256

République Algérienne Démocratique et Populaire
MINISTÈRE DE L’HABITAT, DE L’URBANISME ET DE LA VILLE
Office de Promotion et de Gestion immobilière de Tipasa
NIF : 099742260337519

AVIS RECTIFICATIF N° 0125/18 D’ATTRIBUTION PROVISOIRE DES MARCHÉS N° 0094/18

L’Office de Promotion et de Gestion immobilière de Tipasa adresse CITE ADMINISTRATIVE AU 1 - TIPASA WILAYA DE TIPASA informe l’ensemble des soumissionnaires qu’il a été procédé à la rectification de l’avis d’attribution provisoire ayant paru dans les quotidiens nationaux «L’Echo d’Algérie» et «El MOUHARIR El YOUNI» le 05/09/2018 relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation du parc immobilier des communes de la wilaya de Tipasa du projet suivant :

Désignation de l’entreprise	Localisation des lots du projet	N° Plis	Montant de l’offre en DA / TTC	Montant de l’offre corrigé DA / TTC	Délai d’exécution	Note technique	Critères de choix
SARL FAMACO EN GROS NIF : 001242052417828	Commune de Gouraya Cité 50 logts	02	4.795.564,00	4.795.564,00	60 jours	67/100	Offre Moins-disante
ETB MESSAOUDENE BOUALEM NIF : 196442290015332	Commune de Gouraya Cité 80 logts	03	5.432.603,60	5.432.603,60	30 jours	100/100	Offre Moins-disante
SARL FAMACO EN GROS NIF : 001242052417828	Commune de Cherchell Cité 30 logts EZIANIA	02	2.057.082,00	2.057.082,88	60 jours	67/100	Offre Moins-disante
ETB BELABES ABDELKADER NIF : 001742052483636	Commune de Cherchell Cité 200/500 logts DNC	05	7.239.780,00	7.239.780,00	60 jours	53/100	Offre Moins-disante
ETB BOUKLOUCHE DJELLOUL NIF : 170420600028134	Commune de Cherchell Cité 50 logts APC CNEP	02	3.596.093,12	3.596.093,12	45 jours	55/100	Offre Moins-disante
ETB ALMANI DJILLALI NIF : 182422201604106	Commune de Cherchell Cité 140 logts Mustapha Rachedi	01	4.027.648,10	4.027.648,10	90 jours	54/100	Offre Moins-disante
SARL SEBAI CONTRUCTION NIF : 001742052483636	Commune de Cherchell Cité 18 logts MENAI	01	1.727.453,80	1.727.453,80	30 jours	73/100	Offre Moins-disante
ETB DJRIOU BENZIANE NIF : 0007020190194452	Commune de Fouka Cité 240 logts	02	10.957.750,38	10.957.750,38	60 jours	65/100	Offre Moins-disante
ETB ZENAGUI ABDELKADER NIF : 198002070007062	Commune de Fouka Cité 200 logts	02	10.351.501,10	10.351.501,10	60 jours	57/100	Offre Moins-disante
ETB MOUKLI OURIDA NIF : 275154700466153	Commune de Bouharoun Cité 123 logts	02	8.967.508,48	8.967.508,48	60 jours	71/100	Offre Moins-disante
SARL SOUFRALIL NIF : 001616101120037	Commune de Tipasa Cité 143/317 logts	01	7.128.840,00	6.938.940,00	40 jours	55/100	Offre Moins-disante
SARL ZIMOBAT NIF : 001442019026054	Commune de Tipasa Cité 174/317 logts	02	8.341.335,00	8.103.060,00	60 jours	54/100	Offre Moins-disante
ETB BOUBEKEUR HAKIM NIF : 198010220043151	Commune de Douaouda Cité 200 logts	03	11.180.947,50	11.180.947,50	90 jours	80/100	Offre Moins-disante
ETB GUERNI ALI NIF : 1988070104366824	Commune de Douaouda Cité 50 logts	01	1.864.990,00	1.864.990,00	60 jours	70.99/100	Offre Moins-disante
ETB ZIDOUR AHMED NIF : 198142020059726	Commune de Koléa Cité 162 logts Kerkouba	02	4.857.824,80	4.857.824,80	90 jours	66/100	Offre Moins-disante
ETB TIR ABDELHAMID NIF : 198110130051641	Commune de Koléa Cité 188 logts Kerkouba	01	4.870.011,00	4.870.011,00	90 jours	67/100	Offre Moins-disante
ETB MELLIKA RAMDANE NIF : 198326020026243	Commune de Koléa Cité 188 logts route Bou Ismaïl	01	8.092.029,20	8.092.029,20	60 jours	56/100	Offre Moins-disante
SARL SEBAI CONSTRUCTION NIF : 001742052483636	Commune de Larhat Cité 30/50 logts	01	1.503.355,25	1.503.355,25	60 jours	73/100	Offre Moins-disante
ETB TEKFI MOHAMED AMINE NIF : 189422200442146	Commune de Larhat Cité 20/50 logts	01	843.823,06	843.823,06	30 jours	52/100	Offre Moins-disante
ETB MERIEM KHERAFA AEK NIF : 196602190072727	Commune de Messelmoun Cité 20 logts	02	1.524.119,75	1.524.119,75	60 jours	59/100	Offre Moins-disante

Les autres soumissionnaires sont invités s'ils le souhaitent à se rapprocher des services de l’Office de Promotion et de Gestion immobilière de Tipasa - adresse : Cité administrative AU 1 Tipasa wilaya de Tipasa dans un délai de trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l’attribution provisoire au BOMOP ou dans l’un des quotidiens nationaux, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l’évaluation de leurs offres techniques et financières.
La commission des marchés de l’OPGI de TIPASA est compétente pour l’examen de tout recours des soumissionnaires qui doit être introduire dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis au BOMOP ou dans l’un des quotidiens nationaux.

L’Echo d’Algérie : 24/11/2018 Anep : 834 956

Sudoku

N° 1950

		4			5			
2	6			8			4	3
		8		1				9
				4		6		5
4	5		9			1		
1				7				2
7	8	2			4			
						3		
9			2		6		8	1

Codes

N° 1950

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
---	---	---	---	---	---	---	---	---	----	----	----	----

14	15	16	17	18
D	H	M	F	B

Pour éteindre la chandelle

1	8	9	10	7	11	1	1		9	10	7	7	1	
5	1	6	5		3	5	2	1	7	3	1	12	7	
2		13	10	9	1	7	10	2	3	6	5		11	
1	8	2	7	10	14	1		1	9	13	6	11	1	
7	1	8	2	6		8	10	3	8	3		12	2	
3	13		15		7	3	5		4		8	3	13	6
5		2	7	10	3	5	10	5	2		3	13	13	
1	11	10	3	8	8	1		6		9	3		6	
7	3	8	1	1		16	10	3	7	1		10	4	
	17	16		11	13	1	12	7	1		11	13	3	
1		10	9	2	10	5	2		9	10	8	1	1	
16	6	5	6	3		2	1	7	7	6	3	7		
8	12	3	8	8	1		13	3	1	12		2	10	
	2	1		1	2	9		18	1	2	2	1	8	

Une pièce d'Édouard Bourdet

13	1	8		2	1	16	11	8		14	3	17	17
3	9	3	13	1	8								

Pêle-mêle

ACCES
CROASSE
DARDEE
DIVAGUE
DIVERGE
DOSSARD
DUCAL
ECHAUDE
ELUDEE
ETAGERE

HACHIS
JOUUEUSE
MERCIER
OBEIE
PLACIDE
PLAQUEE
PSAUME
RECASE
VERGER

E	R	E	G	A	T	E	P
R	J	O	U	E	U	S	E
E	S	I	H	C	A	H	R
G	D	E	L	U	D	E	E
R	O	I	M	E	S	P	I
E	S	E	V	S	L	L	C
V	S	B	A	A	A	A	R
I	A	O	C	C	G	Q	E
D	R	I	U	E	C	U	M
C	D	D	A	R	D	E	E
E	D	U	A	H	C	E	S

ANOBLIE
BERET
CAROTTE
DECHUE
DEFOULE
DEGORGE
DOCTE
DOMPTER
EFFROI
EGAYEE

EMBRUME
JARDINE
NAGER
OISEAU
OPPOSEE
PAPYRUS
PENDRE
POLLEN
REMUÉE

E	G	R	O	G	E	D	B
E	T	T	O	R	A	C	E
D	E	C	H	U	E	N	R
P	S	L	O	E	I	A	E
E	E	U	U	D	N	G	T
N	U	M	R	O	A	E	P
D	E	A	B	Y	F	R	M
R	J	L	E	R	P	E	O
E	I	E	L	S	U	A	D
E	F	F	R	O	I	M	P
E	E	S	O	P	P	O	E

Mots fléchés

N° 1950

QUI FONT DU BRUIT ABANDON- NER (... À)	FRUITS DU POTAGER ZÉRO !	ESTROPIÉ PLUS VÊTU	BRONZÉ, HÂLE BIZARRE- RIES	FATI- GANTES, ÉRENTANTES	PÉRIODE LONGUE HABILETÉ	FAIT UNE ISOLATION
AGITÉES CONFONDIT, MÉLANGEA				LE PMU ÉLÉMENT NATUREL INCOLORE		
		PARAIT, DÉCORAIT				SERRÉ ÉTROITE- MENT
PRISE, ENLEVÉE	BATTIT			COMMUN RIVIÈRE SUISSE		
		UNE ÉCOLE NATIONALE PROVOQUA LA FAMINE			MALADIE DE PEAU JUVÉNILE	
DÉGRADE	SOCIÉTÉ ANONYME ROULA, TROMPA		ÉTUIS RIGIDES			CHOISI À NOUVEAU
		IMBU DE SOI-MÊME			CLEF POUR ALI BABA	TERMINAI- SON DE PREMIER GROUPE
SPORT DE VAGUES UN AVARE FAMILIER			FEINTE	QUI NE PREND PLUS LE SEIN MARITIME		
		PISTES DE TORÉADORS CHANCE, AVANTAGE				AUTRE NOM POUR RA AMEUBLIS LE SOL
COUPAS LE SOMMET	FIS LA FÊTE (T')				UNITÉ DE PUISSANCE SONORE GLACER	
			CRIÉ À LA NAISSANCE CARNATION DU VISAGE			ANGLAIS, ITALIEN OU GREC
DOTÉS DE GROS OS	ANCIENNE PIÈCE DE MONNAIE	ORGANE MÂLE DE PLANTE INSTRUITE		M		ÉPOQUE DE LA REPRO- DUCTION
			IL SOIGNE DES BÊTES GRIMACE			
IL EST ALLUMÉ DANS LA CHEMINÉE	SORTE DE PHOQUE PERDIT				OBJECTIF, DESSEIN	PETIT RUISSEAU
		ALCOOL FEMMES À POUVOIRS MAGIQUES		BAISER ARME DE CHEVALIER		
TOUCHENT	DISTRIBU- TEUR DE LETTRES					SANS RIEN SUR ELLE
				POUR LE PLATINE		CRÈPE EN ORIENT MOT DE CONDITION
FATIGUÉES	SAUNA OU HAMMAM		V		GROSSE TRANSPI- RATION	
			OBSERVANT			

Solutions

Mots codés

T R A M E R H P E N E S T R E
 O R A C L E N U E X S T G E
 C L A I E A R Y T H M I E
 H E R E C U I V R E E U
 O I U L E R R E R
 N I D A R I S C I N O
 R E S S A U T T A N T
 C A S T E B E A U F O R T
 O N P O R M E B R A S E R
 R I P S I N G L E T P I
 N E U F A S A L A R P
 E N S A S O U T A U S
 S A C R U M E A U S

Mots fléchés

1. **RECURSIVELY**
 2. **TRANSFORM**
 3. **THE**
 4. **PROBLEM**
 5. **INTO**
 6. **SMALLER**
 7. **PROBLEMS**
 8. **UNTIL**
 9. **THE**
 10. **PROBLEM**
 11. **IS**
 12. **TRIVIAL**
 13. **OR**
 14. **THE**
 15. **PROBLEM**
 16. **IS**
 17. **RECURSIVELY**
 18. **TRANSFORMED**
 19. **INTO**
 20. **SMALLER**
 21. **PROBLEMS**
 22. **UNTIL**
 23. **THE**
 24. **PROBLEM**
 25. **IS**
 26. **TRIVIAL**
 27. **OR**
 28. **THE**
 29. **PROBLEM**
 30. **IS**
 31. **RECURSIVELY**
 32. **TRANSFORMED**
 33. **INTO**
 34. **SMALLER**
 35. **PROBLEMS**
 36. **UNTIL**
 37. **THE**
 38. **PROBLEM**
 39. **IS**
 40. **TRIVIAL**
 41. **OR**
 42. **THE**
 43. **PROBLEM**
 44. **IS**
 45. **RECURSIVELY**
 46. **TRANSFORMED**
 47. **INTO**
 48. **SMALLER**
 49. **PROBLEMS**
 50. **UNTIL**
 51. **THE**
 52. **PROBLEM**
 53. **IS**
 54. **TRIVIAL**
 55. **OR**
 56. **THE**
 57. **PROBLEM**
 58. **IS**
 59. **RECURSIVELY**
 60. **TRANSFORMED**
 61. **INTO**
 62. **SMALLER**
 63. **PROBLEMS**
 64. **UNTIL**
 65. **THE**
 66. **PROBLEM**
 67. **IS**
 68. **TRIVIAL**
 69. **OR**
 70. **THE**
 71. **PROBLEM**
 72. **IS**
 73. **RECURSIVELY**
 74. **TRANSFORMED**
 75. **INTO**
 76. **SMALLER**
 77. **PROBLEMS**
 78. **UNTIL**
 79. **THE**
 80. **PROBLEM**
 81. **IS**
 82. **TRIVIAL**
 83. **OR**
 84. **THE**
 85. **PROBLEM**
 86. **IS**
 87. **RECURSIVELY**
 88. **TRANSFORMED**
 89. **INTO**
 90. **SMALLER**
 91. **PROBLEMS**
 92. **UNTIL**
 93. **THE**
 94. **PROBLEM**
 95. **IS**
 96. **TRIVIAL**
 97. **OR**
 98. **THE**
 99. **PROBLEM**
 100. **IS**
 101. **RECURSIVELY**
 102. **TRANSFORMED**
 103. **INTO**
 104. **SMALLER**
 105. **PROBLEMS**
 106. **UNTIL**
 107. **THE**
 108. **PROBLEM**
 109. **IS**
 110. **TRIVIAL**
 111. **OR**
 112. **THE**
 113. **PROBLEM**
 114. **IS**
 115. **RECURSIVELY**
 116. **TRANSFORMED**
 117. **INTO**
 118. **SMALLER**
 119. **PROBLEMS**
 120. **UNTIL**
 121. **THE**
 122. **PROBLEM**
 123. **IS**
 124. **TRIVIAL**
 125. **OR**
 126. **THE**
 127. **PROBLEM**
 128. **IS**
 129. **RECURSIVELY**
 130. **TRANSFORMED**
 131. **INTO**
 132. **SMALLER**
 133. **PROBLEMS**
 134. **UNTIL**
 135. **THE**
 136. **PROBLEM**
 137. **IS**
 138. **TRIVIAL**
 139. **OR**
 140. **THE**
 141. **PROBLEM**
 142. **IS**
 143. **RECURSIVELY**
 144. **TRANSFORMED**
 145. **INTO**
 146. **SMALLER**
 147. **PROBLEMS**
 148. **UNTIL**
 149. **THE**
 150. **PROBLEM**
 151. **IS**
 152. **TRIVIAL**
 153. **OR**
 154. **THE**
 155. **PROBLEM**
 156. **IS**
 157. **RECURSIVELY**
 158. **TRANSFORMED**
 159. **INTO**
 160. **SMALLER**
 161. **PROBLEMS**
 162. **UNTIL**
 163. **THE**
 164. **PROBLEM**
 165. **IS**
 166. **TRIVIAL**
 167. **OR**
 168. **THE**
 169. **PROBLEM**
 170. **IS**
 171. **RECURSIVELY**
 172. **TRANSFORMED**
 173. **INTO**
 174. **SMALLER**
 175. **PROBLEMS**
 176. **UNTIL**
 177. **THE**
 178. **PROBLEM**
 179. **IS**
 180. **TRIVIAL**
 181. **OR**
 182. **THE**
 183. **PROBLEM**
 184. **IS**
 185. **RECURSIVELY**
 186. **TRANSFORMED**
 187. **INTO**
 188. **SMALLER**
 189. **PROBLEMS**
 190. **UNTIL**
 191. **THE**
 192. **PROBLEM**
 193. **IS**
 194. **TRIVIAL**
 195. **OR**
 196. **THE**
 197. **PROBLEM**
 198. **IS**
 199. **RECURSIVELY**
 200. **TRANSFORMED**
 201. **INTO**
 202. **SMALLER**
 203. **PROBLEMS**
 204. **UNTIL**
 205. **THE**
 206. **PROBLEM**
 207. **IS**
 208. **TRIVIAL**
 209. **OR**
 210. **THE**
 211. **PROBLEM**
 212. **IS**
 213. **RECURSIVELY**
 214. **TRANSFORMED**
 215. **INTO**
 216. **SMALLER**
 217. **PROBLEMS**
 218. **UNTIL**
 219. **THE**
 220. **PROBLEM**
 221. **IS**
 222. **TRIVIAL**
 223. **OR**
 224. **THE**
 225. **PROBLEM**
 226. **IS**
 227. **RECURSIVELY**
 228. **TRANSFORMED**
 229. **INTO**
 230. **SMALLER**
 231. **PROBLEMS**
 232. **UNTIL**
 233. **THE**
 234. **PROBLEM**
 235. **IS**
 236. **TRIVIAL**
 237. **OR**
 238. **THE**
 239. **PROBLEM**
 240. **IS**
 241. **RECURSIVELY**
 242. **TRANSFORMED**
 243. **INTO**
 244. **SMALLER**
 245. **PROBLEMS**

Sudoku

641	582	397
378	619	254
952	734	681
189	357	426
723	468	519
465	921	873
514	273	968
896	145	732
237	896	145

— NUMEROS UTILES —
Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Ait Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Ain Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraine :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33

Hôtels - Est

- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Ouest

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

09h00 : Bonjour d'Algérie
10h30 : Djourouh El Hayet
11h00 : Senteurs d'Algérie
«El Oued 1^{re} ptie»
12h00 : Journal télévisé en français
12h25 : Grand format
12h45 : Kole Awladi

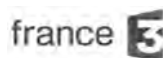
14h00 : Assrar El Madhi II
14h45 : Le medecin du village
16h00 : Beyblade
16h20 : Ikhoua El Fadha'e
16h50 : Coupe du monde
de l'escrime
19h00 : Journal télévisé en français

19h25 : Santé mag
20h00 : Journal télévisé du 20 h
20h45 : Diasporama
22h00 : Gala artistique
«Hakim Salhi»
23h25 : Canal azur (les foggaras)



21h00 : Danse avec les stars

Après une semaine d'entraînement intensif et en duo avec un danseur professionnel, les célébrités encore en compétition montrent une nouvelle fois leur maîtrise du style de danse qui leur a été imposé : tango, valse, jive, fox-trot, salsa... Michel Sardou, invité d'honneur de cette émission...



21h00 : Commissaire Magellan

Philippe Vermont, un avocat réputé et engagé dans des actions caritatives, est assassiné. Sa mort aussi atroce qu'inattendue sème le trouble parmi ses proches et au sein même de l'institution judiciaire de Saignac. Un mois plus tôt, la fille de ce notable respecté avait été victime d'un accident...



20h50 : Une épave de l'expédition Franklin retrouvée dans l'Arctique

En 1845, la Royal Navy envoie deux navires commandés par sir John Franklin pour trouver un passage au nord-ouest reliant l'Atlantique au Pacifique. Mais l'expédition tourne au cauchemar quand le convoi se retrouve emprisonné par la glace. En 2014, une équipe d'archéologues...



20h50 : Les Simpson

Une dispute éclate entre Homer et Marge au petit déjeuner en raison du parquet qui a été abîmé dans leur cuisine. Homer décide d'effectuer les travaux. Mais il n'est pas au bout de ses surprises... Quant à Bart, il détruit par mégarde la tente d'une sans-abri...



20h50 : Rugby / Test-match

La tournée automnale du XV de France s'achève avec ce dernier test-match face au Fidji. A moins d'un an du début de la Coupe du monde au Japon, Louis Picamoles et les Français ont un objectif précis : engranger les victoires pour retrouver la confiance et inspirer de nouveau la peur chez leurs futurs adversaires. Pour cela, les coéquipiers de Morgan Parra doivent décrocher une victoire probante ce soir. Les deux sélections s'affrontent pour la 10^e fois de leur histoire...



21h05 : The Foreigner

A Londres, Quan Ngoc Minh, restaurateur chinois et vétéran de guerre un peu vieux jeu, est le père très protecteur de Fan, lycéenne sans histoire. Quand celle-ci meurt sous yeux, dans un attentat à la bombe revendiqué par une faction de l'IRA, Quan, effondré, est contacté par la police, qui semble n'avoir aucune piste à suivre...



21h00 : Le meilleur pâtissier

Six pâtissiers amateurs ayant déjà participé à l'émission font leur retour sous la tente, en compagnie de leur jeune proche. Sous l'œil de Cyril Lignac, les duos de pâtissiers commencent par revisiter le fameux gâteau roulé. Cet incontournable du goûter est composé d'un biscuit moelleux...



21h10 : Jérémy Ferrari

Après la religion, l'humoriste aborde les thèmes de la guerre et de la géopolitique dans ce deuxième spectacle. Il évoque ainsi la création de l'organisation Daech, les attentats du 13 novembre 2015, les moyens donnés à la police française pour lutter contre le terrorisme, le conflit israélo-palestinien...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites
0776 88 22 38

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja
0795 22 65 77

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaid - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Coupe du monde de fleuret féminin - Etape d'Alger

Les six algériennes éliminées dès le 1^{er} tour

Les six escrimeuses algériennes engagées dans l'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), qui a débuté, hier, à la salle Harcha-Hacène (Alger), ont été éliminées dès la phase de poules qui s'est déroulée avec la participation de 156 fleurettistes.

Les Algériennes Meriem Mebarki (69^e mondial), Sonia Zeboudj (72^e), Inès Jad Fellah (108^e), Yasmine Tantast (493^e), El Houari Narimène (501^e) et Chaïma Nihal Guemmar (506^e), n'ont pas réussi à franchir le premier tour qui a regroupé 140 fleurettistes, réparties en 20 groupes, avec des matchs joués en système de 5 touches en 3 minutes de temps et un rajout d'une minute en cas d'égalité. Le président de la Fédération algérienne d'escrime (FAE), Abderaouf Salim Bernaoui, a indiqué que cette étape de la Coupe du monde va servir de «test» pour les fleurettistes algériennes. «Cette compétition va leur permettre également de grignoter des points supplémentaires dans le classement mondial, mais aussi de préparer les prochaines échéances», a-t-il ajouté. Ce premier tour a permis la qualification de 112 escrimeuses auxquels s'ajoutent les 16 exemptées du 1^{er} tour pour constituer le tableau des 128 qui se disputent actuellement, avec élimination directe en 15

touches, pour atteindre en fin de journée le tour des 64. La compétition reprendra samedi à partir de 9h00, avec le tableau 64 qui se poursuivra jusqu'à la finale, programmée en fin d'après-midi (18h00). Une fois, les épreuves individuelles terminées, la compétition par équipes prendra le relais, dimanche (9h00) avec les éliminations directes, à partir du tableau des 16. Pour l'épreuve par équipes, l'Algérie sera représentée par le quatuor El Houari, Fellah, Mebarki et Zeboudj. Cette compétition mondiale qui enregistre la participation de 36 pays, est rehaussée par la présence des meilleures fleurettistes de la planète, à l'instar de la championne olympique en titre, la Russe Inna Deriglazova, la vice-championne du Monde l'Italienne Alice Volpi, sa compatriote Arianna Errigo, vice-championne olympique en titre ou encore l'Américaine Lee Kiefer (3^e mondiale). L'étape d'Alger de la Coupe du monde de fleuret féminin (seniors), l'unique en Afrique, en est à sa 6^e édition consécutive.



Jeux méditerranéens 2021 d'Oran

Lancement de la réalisation de trois piscines semi-olympiques

Les travaux de réalisation de trois piscines semi-olympiques ont été lancés, ce jeudi, dans la wilaya d'Oran, en prévision de la 19^e édition des Jeux méditerranéens de 2021. Le wali d'Oran Mouloud Chérifi a donné, en présence des autorités locales, le coup d'envoi des travaux de réalisation de ces infrastructures dans les communes d'Es Sénia, Misserghine et Cap Blanc (Ain El Kerma) visant à encourager la pratique de la natation chez les jeunes catégories. A l'occasion, il a insisté sur la réduction des délais de réalisation de 16 à 10 mois, soulignant que la wilaya nécessite d'autres piscines de proximité. Ces projets, dotés d'enveloppes de 136 à 148 millions de dinars sur budget de la wilaya, prévoient des piscines de 8 couloirs de

25 mètres, des vestiaires, des locaux techniques. D'autre part, plus de 20 stades de proximité sont réalisés cette année à travers la wilaya en vue d'encourager la pratique sportive. En outre, à Cap Blanc dans la commune d'Ain El Kerma, un centre de préparation sportive sera réalisé au profit des équipes et clubs sportifs pour y effectuer des stages au lieu de se diriger vers l'étranger, selon les explications fournies par le directeur de la jeunesse et des sports. Ce projet comporte aussi un camp de jeunes de 120 lits, cinq chambres haut standing de 30 lits et un réfectoire qui s'ajoute à une piscine semi-olympique (25 m), une salle de sports, un terrain de football en gazon artificiel, et une piste d'athlétisme. Le DJS a annoncé le lancement avant la

fin d'année en cours de la réalisation de trois autres piscines semi olympiques (25 m) au quartier «Nedjma» (ex Chteibo), à El Kerma et au quartier Bouamama (Oran). La wilaya d'Oran, qui disposait il y a quelques années seulement d'une seule piscine au quartier Medina Jdida, compte actuellement 7 piscines opéra-

tionnelles, en attendant la réception en avril prochain de trois autres au pôle urbain de Belgaïd, à Bir El Djir et à Ain Turk, pour atteindre 20 piscines semi-olympiques et de proximité avant le rendez-vous des Jeux méditerranéens de 2021. Elle compte aussi 34 clubs de natation, de plongée et autres sports aquatiques.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITÉ MOHAMED BOUDIAF M'SILA**

NIF : 099228015000635

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 11/2018

**Projet : ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT
SCIENTIFIQUE POUR LE
RENFORCEMENT DES TRAVAUX
PRATIQUES TRANCHE (2016)**

LOT 02 : Fourniture et pose et mise en service des équipements scientifiques pour le renforcement des travaux pratiques département sciences naturels et vie

LOT 03 : Fourniture et pose et mise en service des équipements scientifiques pour le renforcement des travaux pratiques département de chimie.

LOT 04 : Fourniture et pose et mise en service des équipements scientifiques pour le renforcement des travaux pratiques département physique.

Toutes les entreprises intéressées par cet avis d'appel d'offres spécialisés des domaines et disposant des capacités financières, techniques et réglementaires nécessaires pour l'exécution du projet sont invitées pour le retrait du cahier des charges :

Les offres constituées d'un dossier de candidature, d'une offre technique et d'une offre financière, doivent être obligatoirement accompagnées des pièces citées dans le cahier des charges Article N° 09 page N° 10.

La présentation de la soumission doit être conforme aux conditions fixées par l'instruction aux soumissionnaires de l'offre technique du cahier des charges.

Le retrait du cahier des charges, auprès du **vice Rectorat chargé du Développement, de la**

Prospective et de l'Orientation 4 étage bureau N° 36.

**A monsieur le recteur de l'Université
Mohamed Boudiaf M'Sila
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
...../2018**

**Projet : ACQUISITION D'ÉQUIPEMENT
SCIENTIFIQUE POUR LE
RENFORCEMENT DES TRAVAUX
PRATIQUES TRANCHE (2016)**

- Lot /

**A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION
D'OUVERTURE DES PLIS ET
D'ÉVALUATION DES OFFRES**

Le délai de préparation des offres est fixé à (21) jours à compter de la date de la première parution de l'appel d'offres dans les quotidiens nationaux ou au Bomop.

La date et l'heure limite de dépôt des offres est fixée au **21ème jour** avant **13h30**.

Les offres devront être déposées auprès du **vice Rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation 4 étage bureau secrétariat**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **90 jours** à compter de la date de dépôt des offres.

L'ouverture des plis se fera en séance publique le dernier jour de préparation des offres à **14h00** au siège de l'Université Mohamed Boudiaf M'Sila 5ème étage.

Championnat National D 2 de basket-ball sur fauteuil roulant L'ASH Oussoud Wahran domine le 1^{er} tournoi national à Oran

L'équipe de l'ASH Oussoud Wahran a dominé le 2^e tournoi de la division 2 du championnat national de basket-ball sur fauteuil roulant (seniors-Hommes), disputé, ce vendredi, à la salle omnisport de Sid El Bachir d'Oran. Cette compétition, organisée durant une journée, par la Ligue oranaise de handisport en collaboration avec la Fédération algérienne de handisports a regroupé quatre formations de la poule Centre-Ouest, à savoir, Ittihad Alger-Centre, CH Saoura Béchar, Abtal Ain Témouchent et l'ASH Oussoud Wahran. Cette première phase du championnat national de division deux comprend cinq tournois, à l'issue desquels les deux premiers disputeront la phase play-off qui sera organisée chez les leaders du classement des deux poules centre Ouest et centre Est. Le second tournoi national de la poule centre Ouest aura lieu le mois de décembre prochain à Béchar suivi de trois autres tournois à Saïda, Ain Témouchent et Alger, selon les organisateurs.

Bilan à mi-saison du championnat de la Ligue 1 Mobilis

L'USMA... et les autres



La première moitié du championnat de la Ligue 1 Mobilis s'est achevée, hier, avec le déroulement du dernier match de la 15e journée opposant le CABBA à la JSK. Il reste, néanmoins, une rencontre en retard à disputer entre l'USMA et l'ESS, programmée le 29 du mois courant.

L'occasion pour les Usmistes de s'envoler au classement, en cas de victoire. Car si l'on doit faire un constat à mi-saison, l'on remarque d'emblée l'échappée des Rouge et Noir. Si l'on excepte la JSK qui arrive tant bien que mal à coller à la roue, les autres concurrents sont complètement largués. Plus personne dans le rétroviseur, la route semble balisée pour un 8^{ème} titre, même si en football il ne faut jurer de rien à l'avance. Mais, logiquement, au vu de ce qu'ils ont montré jusque-là, Chita et ses coéquipiers sont bien partis pour renouer avec le titre, après deux saisons de disette. Leur suprématie est incontestée et incontestable jusque-là tellement ils ont dominé les débats. Avec un bilan de 10 victoires, trois nuls et une seule défaite, le parcours des Usmistes est celui d'un futur champion. Ils pourraient même l'améliorer s'ils battent l'ESS en match retard. Une force tirée d'un collectif homogène et une régularité qu'ils n'ont pas connue la saison dernière durant laquelle ils ont perdu énormément de points à domicile. Cette année, en revanche, ils sont intraitables à Bologhine, ce qui fait la différence. Le coach français, Thierry Froger qui a débarqué durant l'intersaison a trouvé rapidement un équilibre dans un 4-3-3, sans un véritable meneur de jeu, mais avec des latéraux qui participent activement dans les actions offensives de l'équipe. Ils apportent un plus indéniable en créant souvent le décalage et le sur-

nombre. Le deuxième but marqué contre le CSC est un modèle du genre. En effet, sur une attaque placée, Boudelbal lance dans le dos de la défense constantinoise, le latéral Benmoussa qui centre instantanément sur l'avant-centre Hamia, dont la reprise dans les 6 yards fait mouche. Ce but résume parfaitement la maîtrise usmiste, même si le coach aimerait que ses poulains aient la même maîtrise et le même rendement en dehors de leur base. Ce qui n'est pas encore le cas actuellement. Comme le montre leur dernière grosse déconvenue face à Al-Merreikh, où ils sont passés complètement à côté de leur première mi-temps, encaissant quatre buts. Ils ont connu pratiquement la même mésaventure en championnat face à la JS Saoura. Un trou d'air dû peut-être à la décompression. Ce revers devrait certainement les faire redescendre de leur nuage. Une bonne claque en somme avant d'aborder la phase retour. Une phase retour qui s'annonce justement très serrée pour les places d'honneur, mais aussi dans la lutte au maintien. Le championnat, cette saison, même s'il reste d'un niveau à peine acceptable, pour ne pas dire médiocre, promet d'être disputé. Il est malheureusement tiré vers le bas à cause d'un environnement malsain, gangréné par la violence. Il est difficile dans un environnement aussi hostile, même pour des joueurs de qualité, d'exprimer leur talent. La qualité d'un championnat ne se mesure pas seulement au niveau de ses



équipes. C'est un ensemble de facteurs qu'il faudra réunir afin d'offrir un beau spectacle. Or, chez nous, les conditions ne s'y prêtent pas, il faut le reconnaître. Trop de tension, trop de susceptibilité, de la suspicion héritées de plusieurs décennies de pratiques malsaines au niveau de notre football marqué par la triche, la violence et la corruption. Il faudra d'abord éra-

diquer ces fléaux et offrir un cadre idéal avec des stades aux normes, des terrains praticables, un arbitrage compétent et une programmation maîtrisée, avant de parler de niveau. Il est facile de jeter la pierre aux joueurs, alors qu'ils ne sont que le produit d'un système complètement obsolète.

Ali Nezlioui

MC Oran

Un énième bras de fer

Belhadj-actionnaires se profile à l'horizon

La direction du MC Oran poursuit la purge entamée au sein de son effectif après avoir terminé à la 9^{ème} place (18 pts sur 45 possibles) la phase aller de la Ligue 1 Mobilis au moment où un nouveau «clash» se profile à l'horizon entre le président de la société sportive par actions (SSPA) du club, Ahmed Belhadj, et la majorité des autres membres du conseil d'administration. Après avoir annoncé la libération, à l'occasion du mercato hivernal, du Malien, Kodjo et Ziri Hamar, voilà que Belhadj rajoute de nouveaux éléments à la liste «noire» dont la plupart ont été recrutés lors du précédent mercato estival. Il s'agit de Chibane, Mansouri, Yettou, Bouchar, Boudebouda, et probablement, Aït Ouameur. Un véritable chamboulement opéré par le boss oranais, estiment les observateurs, alors qu'ils sont nombreux dans le fief des Rouge et Blanc à croiser les doigts, allant jusqu'à qualifier de «très risquée» cette décision. Mais si l'on se réfère au patron des Hamraoua, les joueurs sus-cités doivent quitter le navire pour «n'avoir rien apporté à l'équipe durant la phase aller». Une décision, selon ses dires «mûrement réfléchie». Evidemment, en réduisant son effectif, Belhadj est en train de mettre dans l'embarras son entraîneur Omar Belatoui. Ce dernier s'est, d'ailleurs, déjà plaint du «déséquilibre» de son groupe, et table sur le mercato hivernal pour engager de nouveaux joueurs, notamment dans le secteur offensif, «le maillon faible de l'équipe», a-t-il déploré. Seulement, les règlements de la Fédération algérienne de football n'autorisent pas pour le moment les clubs à recruter plus de trois joueurs lors de la période des transferts hivernale qui sera ouverte le 1^{er} décembre prochain.



Un projet qui commence à s'effondrer comme un château de cartes

Le risque de déséquilibrer davantage l'effectif oranais est ainsi bien présent, commentent encore les spécialistes, non sans, du côté de la galerie du club, se précipiter pour tirer la sonnette d'alarme. Parallèlement à cette «révolution» que prépare Belhadj au niveau de son effectif, l'homme devra faire face à une énième guerre des tranchées avec ses opposants au sein du conseil d'administration. Les interminables conflits entre les deux parties ont fait qu'aucune réunion du conseil d'administration de la SSPA/MCO n'a pu avoir lieu depuis un peu plus d'une année, ce qui est contraire aux dispositions réglementaires régissant les sociétés commerciales. Mais des membres du conseil

d'administration laissent entendre qu'ils préparent désormais, une réunion décisive de leur instance au cours de la trêve hivernale, avec comme ordre du jour l'ouverture du capital social de la société, «quitte à ce que le conclave ait lieu sans la présence du président», confie l'un des membres du conseil d'administration. Dans le camp des supporters, l'on est persuadés qu'au train où vont les choses leur club risque de connaître des jours encore durs, alors que ses ambitions avant le début de cet exercice furent grandes. Le président Belhadj, qui avait, lors de l'été dernier, recruté une douzaine de joueurs ainsi que l'entraîneur marocain, Badou Zaki, tout en promettant de revenir au-devant de la scène, voit tout simplement son projet de reconstruction du club phare de la capitale de l'Ouest du pays s'effondrer comme un château de cartes.

Coupe de la Confédération

Bouzidi : «Les joueurs menacent de boycotter le match face à Ship Corporate Registry»

Les joueurs de l'USM Bel Abbès menacent de boycotter leur prochain match face aux Libériens de Ship Corporate Registry, dans le cadre du tour préliminaire aller de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF), pour n'avoir pas encore été régularisés, a prévenu leur entraîneur, Youcef Bouzidi. S'exprimant en conférence de presse d'après match à domicile contre le CR Belouizdad (victoire 1-0), jeudi, dans le cadre de la 15^{ème} journée de Ligue 1, l'ex-coach de la JS Kabylie a fait savoir qu'il était en train de déployer des efforts énormes pour convaincre ses joueurs de prendre part à la sortie africaine prévue mardi prochain.

Il n'a pas manqué, au passage, de déplorer l'attitude des responsables du club, qui, selon ses dires, ne cessent de promettre aux joueurs de leur payer leurs arriérés de salaires, sans pour autant concrétiser leurs promesses». Cela fait déjà un mois que je suis ici, et à chaque fois, j'entend dire que les joueurs vont être payés, mais la crise persiste. Je ne peux pas demander à mes poulains de se concentrer sur leur travail, alors qu'ils ne sont pas régularisés depuis plusieurs mois», s'est encore insurgé le technicien algérois qui avait succédé à Moez Bouakkaz aux commandes techniques de la formation de la Mekerra. En fait, les problèmes financiers de l'USMBA y sont pour beaucoup dans le parcours négatif du vainqueur de la précédente édition de la Coupe d'Algérie, qui a réussi néanmoins, à respirer grâce à son succès la veille face au CRB, un concurrent direct dans la lutte pour le maintien. Les Vert et Rouge, dont la direction a engagé une course contre la montre pour faire homologuer le stade du 24 février-1956 après les réserves formulées par la commission de la CAF, ont terminé la phase aller du championnat à la 13^{ème} place avec 15 points, distançant d'une seule unité le 14^{ème}, le DRB Tadjenanet.

AS Ain M'lila

Janackovic signe

Le technicien franco-serbe, Daniel Darko Janackovic, vient de s'engager avec la direction du club de l'AS Ain M'lila pour prendre les rênes de l'équipe à l'entame de la deuxième partie de saison.

Le coach de 51 ans a déjà entraîné plusieurs clubs algériens par le passé, le MO Constantine, l'ES Sétif ou encore le RC Arbaâ. L'équipe d'Ain M'lila occupe la 12^e place du classement général de Ligue 1, à seulement 3 points du premier relégable, le DRB Tadjenanet.

EN Benlamri gagne des points

Depuis la Coupe du Monde 2014, on a beau parler du chantier de la défense, que ce soit avec Gourcuff ou tous ceux qui sont venus après, un épineux problème ayant même poussé les observateurs à se demander si l'Algérie n'enfantait plus des défenseurs de la trempe de Guendouz et Korichi, ou Antar Yahia et Bougherra.

Il faut dire qu'avant même que Djamel Belmadi ne prenne les commandes techniques des Verts, le technicien franco-algérien était conscient que l'arrière-garde constituait pour lui un chantier ouvert qu'il devra régler et rapidement. En quatre matchs, la défense algérienne, version Belmadi, a encaissé trois buts, tous les trois à l'extérieur. La seule fois où la cage des Verts est restée vierge, fut contre le Bénin à Blida. Il fallait d'ailleurs remonter dans le temps pour trouver trace à un tel exploit. Il y a lieu de noter dans ce registre, qu'avec Belmadi, la charnière centrale de la défense a connu une certaine stabilité. La paire Tahrat-Bensebaïni, a été alignée lors de trois rencontres de rang. Pour le précédent match à Lomé, Belmadi a été contraint de faire appel à Benlamri afin de reconverter Bensebaïni comme arrière gauche, après le forfait de Farès à cause d'une blessure. Il faut dire qu'avec la copie qu'il a rendue face au Togo, et ce, pour sa première titularisation officielle avec les Fennecs, Benlamri, le joueur d'Al Chabab en Arabie saoudite, a tout simplement relancé la concurrence au sein de l'axe central de la défense. Même l'entraîneur national n'a pas tari d'éloges sur lui : «Je ne sais pas si vous le suivez en Arabie saoudite, mais moi je le suis bien, car c'est un championnat proche du mien, je sais qu'il y a de la qualité là-bas, je sais par exemple qu'il a eu un match récemment contre le Hilal, il a quasiment été le joueur du match, avec en face de lui, comme adversaire direct, Gomis de l'OM, Eduardo qui a joué à Nice et Omar Abderrahmane, un joueur émirati très fort, et à lui seul il a maîtrisé la défense de son équipe, il m'avait aussi laissé une bonne impression sur les différents entraînements qu'on a pu avoir sur les matches précédents», a déclaré le coach national au sujet du défenseur formé au NAHD. Et d'ajouter, comme pour confirmer que Benlamri a gagné des points : «Je ne vais pas aller jusqu'à dire qu'il a été très important, mais très sincèrement il a été très courageux, c'est quelqu'un qui a beaucoup d'envie, car pour rejoindre l'équipe nationale d'Algérie



il faut avoir un supplément d'âme, jouer pour son pays, et on n'est pas n'importe quel pays, on est une grande nation, ça ne suffit pas de jouer comme en club, c'est un peu la réflexion que j'ai eue après le match contre le Bénin et mes choix aujourd'hui ont été dictés un peu par ça». Voilà donc qui devrait galvaniser davantage Benlamri, bien parti pour pousser Belmadi à sacrifier Tahrat, Bensebaïni ou Mandi. Ce dernier, titulaire à part entière depuis quelques années, se trouvait déjà en position de faiblesse devant la paire Tahrat-Bensebaïni, et ce, avant même l'émergence de Benlamri.

Kourichi : «Il faut laisser travailler Belmadi»



L'ancien international algérien, Nordine Kourichi, a tenu à apporter son soutien à l'actuel sélectionneur des verts, Djamel Belmadi, dans une déclaration à *Jeune Afrique*. Le technicien de 64 ans a déclaré : «C'est une bonne chose que la sélection ait assuré sa présence au Cameroun l'été prochain. Car elle a besoin de stabilité. Depuis quatre ans, trop d'erreurs ont été commises par la Fédération, cela a coûté de l'argent.» Il a ajouté : «Belmadi, c'est un bon choix. Maintenant, il faut le laisser travailler, car depuis quatre ans, la sélection n'a pas progressé.»

*L'après-CAN 2019,
laisser Belmadi dans tous les cas*

L'ancien coach adjoint de la sélection nationale a ajouté au sujet de l'avenir du staff technique après la prochaine Coupe d'Afrique : «Ce serait une erreur de virer Belmadi si l'Algérie ne passe pas le premier tour de la CAN, ou si elle est éliminée en huitièmes de finale. L'Algérie est une équipe en reconstruction, la CAN est une étape, l'objectif doit être la qualification pour la Coupe du Monde 2022.»

Naples Vers la titularisation de Ghoulam après un an

Faouzi Ghoulam pourra bien faire son retour sur les terrains dès ce dimanche face à Chievo en championnat après un an d'absence. Les médias italiens indiquent que la blessure de Faouzi Ghoulam n'est plus que du passé et que le latéral gauche international algérien est enfin prêt pour retrouver les sensations des matchs officiels avec le Napoli. Ancelotti aimerait donner sa chance à Faouzi Ghoulam pour débiter cette rencontre surtout que ce dernier a bien travaillé dernièrement et ne ressent aucune douleur au niveau de son ancienne blessure.

La Fiorentina s'intéresse à Ounas

Les dirigeants italiens de la Fiorentina seraient intéressés par le profil de l'attaquant algérien du Napoli, Adam Ounas, selon la presse locale. La direction des mauves aurait pris contact avec celle du Napoli et songerait à un prêt d'une saison en janvier prochain, lors du Mercato d'hiver. Deux clubs de Serie A sont déjà sur les traces du jeune milieu offensif ; le Chievo Verone et le Gênes CFC. Adam Ounas a pris part à seulement six rencontres avec les Napolitains depuis le début de saison, il a inscrit un but.



Al Sadd, Bounedjah proche de Marseille ?

L'international algérien d'Al Sadd, Baghdad Bounedjah, serait proche de signer chez les Français de l'Olympique de Marseille selon plusieurs sources. Le meilleur buteur de la Champions League Asiatique annoncé depuis un moment du côté de l'OM serait en discussion avancées avec la direction marseillaise, son arrivée en Ligue 1 française serait prévue pour janvier prochain, lors du Mercato d'hiver. La direction d'Al Sadd refuserait toutefois un départ définitif de l'avant-centre algérien, les Qataris veulent conclure un prêt d'une année. Baghdad Bounedjah est en train de réaliser une excellente première partie de saison ; titulaire et buteur avec les Verts ; il a inscrit trois buts lors des quatre derniers matchs. Avec Al Sadd, l'attaquant algérien a inscrit 20 buts en 10 rencontres de championnat.

Betis de Séville López : «Nous n'avons pas planifié le départ de Boudebouz»

Le vice-président club andalou, José Miguel López, est revenu sur les intentions de club concernant l'international algérien, Ryad Boudebouz, dans une déclaration rapportée par *Estadio Deportivo*. Concernant un éventuel départ du milieu offensif de 28 ans, le dirigeant espagnol a déclaré : «Nous n'avons pas planifié le départ de Boudebouz, il a beaucoup de qualité, même si pour le moment il n'a pas l'opportunité de le montrer. Actuellement, il est difficile d'être titulaire dans le onze de départ.» Il a ajouté : «Nous avons confiance en lui. La direction du Bétis n'a pas l'intention de se débarrasser d'un joueur comme Riyad.» Pour rappel, la direction du club français de Nice avait fait une offre pour l'attaquant algérien le 31 aout dernier, la veille de la clôture du Mercato. Ryad Boudebouz n'a pas réussi à s'imposer dans l'effectif du Bétis, le coach Setién ne lui a accordé que sept participations depuis le début de la saison en Liga.

Al Fateh Chenihi buteur face à Uhud

L'attaquant algérien d'Al Fateh, Ibrahim Chenihi, a inscrit son 3^e but depuis de la saison, jeudi dernier, lors de la 10^e journée du championnat saoudien face à Uhud. Le joueur de 28 ans a converti un penalty à la 78^e minute de jeu, inscrivant ainsi le 4^e but des siens, dans un match à sens unique. Ibrahim Chenihi est arrivé à Al Fateh en janvier 2017, après un passage de deux saisons et demie au Club Africain en Tunisie. Le milieu de terrain offensif a inscrit deux buts et il a offert quatre passes décisives depuis le début du championnat saoudien.

Ligue des champions d'Afrique Un trio d'arbitres tunisien pour JS Saoura-Sporting Club de Gagnoa (CIV)

Un trio d'arbitres tunisien dirigera le match qui opposera la JS Saoura au Sporting Club de Gagnoa (Côte d'Ivoire), le 27 novembre à 17h45 au stade du 20-Août-1955 à Béchar, pour le compte de la manche aller du tour préliminaire de la Ligue des champions d'Afrique, a-t-on appris hier auprès de la direction du club de Ligue 1 Mobilis. La rencontre sera officiee par le directeur de jeu Haytem El Kassi, assisté de ses compatriotes, Fouzi El Jridi et Hassan Abdelali, tandis que NasrAllah El Jouadi a été désigné comme quatrième arbitre. En prévision de ce rendez-vous africain, les préparatifs vont bon train et plusieurs mesures ont été prises par les autorités locales, en partenariat avec la Direction de la jeunesse et des sports, qui ont procédé à plusieurs améliorations au niveau du stade du 20-Août-1955, pour permettre aux deux clubs d'évoluer dans des conditions adéquates, en plus de l'accueil des supporters. A ce titre, le comité des supporters de la JS Saoura a lancé un appel aux supporters pour se rendre massivement au stade pour soutenir leur club. De son côté, le staff technique de la JS Saoura, sous la direction de l'entraîneur Nabil Neghiz a concocté un programme de préparation spéciale pour cette rencontre.

Fête de l'indépendance du Liban Le Président Bouteflika félicite son homologue libanais

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à son homologue libanais, Michel Aoun, à l'occasion de la fête de l'indépendance de son pays, dans lequel, il lui a réitéré sa disponibilité à œuvrer ensemble à la promotion des relations de coopération dans tous les domaines.

« Il m'est particulièrement agréable au moment où le peuple libanais frère célèbre le 75^{ème} anniversaire de la glorieuse fête de son indépendance, de vous présenter, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, les félicitations les plus chaleureuses et les vœux les meilleurs de santé et de bien-être pour vous même, et à votre cher pays d'atteindre les plus hauts niveaux de progrès et de prospérité dans un climat de paix et de stabilité », a écrit le chef de l'Etat dans son message. « Je saisis l'occasion de la célébration de cette glorieuse fête, pour saluer les réalisations et les acquis accomplis par le Liban, sous votre direction éclairée », a ajouté le Président Bouteflika. « En vous assurant de ma fierté et de ma satisfaction des liens de fraternité qui unissent nos deux pays, je vous réitère ma disponibilité à œuvrer, de concert avec vous, à la promotion des relations de coopération entre l'Algérie et le Liban, dans tous les domaines, en concrétisation des aspirations communes de nos deux peuples frères », a conclu le Président Bouteflika.



Front des Forces Socialistes Le parti insiste sur la nécessité de reconstruire un consensus national

Le Front des forces socialistes (FFS), a insisté, hier, à Tizi-Ouzou, sur la nécessité de reconstruire un consensus national pour aller à une Assemblée constituante. S'exprimant lors d'une rencontre avec la population organisée à la bibliothèque communale de Tizi-Rached dans le cadre de la célébration du 64^{ème} anniversaire du déclenchement de la Révolution le 1er Novembre-1954, le premier Secrétaire national de ce parti, Mohamed Hadj Djilani, a indiqué qu'il était « temps de conjuguer les efforts pour réaliser ce consensus national, tel que souligné dans la proclamation du 1er Novembre-1954 ». Hadj Djilani a expliqué que ce consensus sera fondé sur la démocratie, la citoyenneté, le développement durable et la justice sociale, un consensus, a-t-il ajouté, qui consacrera, notamment, « l'Etat de droit, le pluralisme syndical et les libertés individuelles ». Abordant la situation économique du pays, ce même responsable politique, a indiqué que le climat économique, marqué par une crise ne permettant pas, en l'absence d'une stratégie économique à moyen et long terme, d'envisager un avenir prospère. De son côté, le coordinateur de l'Instance présidentielle du FFS, Ali Laskri, a souligné l'importance de s'organiser pour réhabiliter le politique. C'est dans ce cadre a-t-il ajouté, que son parti a demandé à ses parlementaires d'être « plus présents » sur le terrain, à travers tout le territoire national afin d'écouter les citoyens et en être proches.

Relance de l'UMA

L'Algérie répond au roi du Maroc avec une nouvelle initiative

L'Algérie a appelé, jeudi, à la tenue « dans les délais les plus rapprochés » d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe (UMA). « L'Algérie a saisi officiellement le Secrétaire général de l'Union du Maghreb arabe pour l'appeler à organiser dans les délais les plus rapprochés une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'UMA », a annoncé le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. Cette initiative « s'inscrit en droite ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances ».

« La relance des réunions du Conseil des ministres, à l'initiative de l'Algérie, est de nature à introduire un effet catalyseur susceptible de redynamiser les activités des autres organes de l'Union du Maghreb arabe », a souligné le ministère des Affaires étrangères. Cet appel constitue une réponse à l'initiative lancée le 6 novembre dernier par le roi Mohamed VI. Dans son discours, Mohamed VI a proposé la mise en place

d'un « mécanisme politique conjoint de dialogue et de concertation destiné à permettre de régler les différends entre les deux pays. L'Algérie est restée silencieuse à propos de l'initiative du roi du Maroc, et n'y a pas répondu depuis son lancement, alors que les médias de plusieurs pays se sont interrogés sur la forme et le contenu de l'offre Marocaine.

L'UE note « avec intérêt » l'initiative de l'Algérie pour la relance de l'Union du Maghreb arabe

L'Union européenne a noté vendredi « avec intérêt » l'initiative algérienne au sujet de la relance de l'Union du Maghreb arabe (UMA). L'Algérie a saisi officiellement le secrétaire général de l'UMA pour l'organisation « dans les délais les plus rapprochés » d'une réunion du Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Union, rappelle-t-on.

« Nous notons avec intérêt la proposition de l'Algérie d'organiser une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'Union du Maghreb arabe », a déclaré la porte-parole de l'UE

dans une réaction, soulignant qu'en règle générale, « toute initiative constructive susceptible de contribuer à la bonne coopération dans la région du Maghreb est la bienvenue ».

Le ministère algérien des Affaires étrangères a expliqué jeudi, dans un communiqué, que l'initiative « s'inscrit en droite ligne de la conviction intime et maintes fois exprimée par l'Algérie de la nécessité de la relance de l'édification de l'ensemble maghrébin et de la réactivation de ses instances », précisant qu'elle intervient « dans le prolongement des conclusions du dernier sommet extraordinaire de l'Union africaine des 17 et 18 novembre 2018, sur les réformes institutionnelles de l'organisation continentale, qui a accordé un intérêt particulier au rôle des communautés économiques régionales dans les processus d'intégration des pays africains ». « La relance des réunions du Conseil des ministres, à l'initiative de l'Algérie, est de nature à introduire un effet catalyseur susceptible de redynamiser les activités des autres organes de l'Union du Maghreb arabe », a-t-il conclu.

Ahsene Saaid

32^e Conférence de l'unité islamique à Téhéran Participation de Bouabdallah Ghlamallah



Le président du Haut conseil islamique (HCI), Bouabdallah Ghlamallah, prend part aux travaux de la 32^e Conférence de l'unité islamique, qui s'ouvre, aujourd'hui, et ce, jusqu'au 26 novembre à Téhéran (Iran). Cette conférence organisée par l'Académie mondiale pour le rapprochement entre les écoles d'exégèse islamique, aura pour thème « Al Qods, axe de l'unité de la Oumma ». Le président du HCI présentera une communication lors des travaux de cette conférence.

Ooredoo

Avec la nouvelle Promo Sahla box, bénéficiez de jusqu'à 5 fois plus de volume Internet

Une licence anti-virus sûre et efficace offerte durant 1 année. Ooredoo business continue d'apporter les solutions les plus innovantes à ses clients professionnels et entreprises, et lance une nouvelle promotion sur sa solution inédite et à grand succès Sahla box, leur permettant de bénéficier davantage de volumes Internet. Cette nouvelle promotion particulièrement dédiée aux professionnels et aux entreprises, permet aux clients de Ooredoo business de bénéficier d'un volume Internet allant jusqu'à 100 Go, d'appels illimités vers Ooredoo ainsi qu'une licence anti-virus offerte du leader mondial de protection des systèmes d'informations avec une détection et suppression instantanée des virus, valable 12 mois pour sécuriser

les données. Elle est proposée en deux paliers à savoir **Sahla box 2500** et **Sahla box 5000** comme suit :

Sahla box 2500 : Le client bénéficie de 40 Go d'Internet, des appels valables 30 jours et de l'Internet illimité après épuisement du forfait alloué et d'une licence anti-virus valable 12 mois. **Sahla box 5000** : Le client bénéficie de 100 Go d'Internet, des appels illimités vers Ooredoo et 120 minutes d'appels offertes vers les autres réseaux valables 30 jours et de l'Internet illimité après épuisement du forfait alloué et d'une licence anti-virus valable 12 mois. La nouvelle Promo **Sahla box** est disponible au niveau des commerciaux Ooredoo, des Espace Ooredoo, des City-Shop Ooredoo, répartis sur tout

Promo forfaits

Sahla box Pro

Jusqu'à **100 Go** chaque mois

+ Appels illimités vers Ooredoo et plus

à partir de **2500 DA** Mois

1an ANTIVIRUS

4G

ooredoo business

le territoire national. Avec sa nouvelle offre promotionnelle sur la **Sahla box** destinée aux entreprises, Ooredoo confirme son statut d'innovateur de solutions technologiques exclusives pour les professionnels dou-

blées d'une protection optimale des données.

Ooredoo réaffirme ainsi sa volonté de faire bénéficier ses clients Entreprises d'une expérience unique de connectivité mobile sûre et sécurisée.



L'ECHO
D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information

www.lechodalgerie-dz.com